

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE L'ALPHABETISATION ET
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DE LA PEDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION
PEDAGOGIQUE CONTINUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MODULE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS (TES) DU PRIVE SESSION 2026

**DISCIPLINE :
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE**

SOMMAIRE

N°	MODULES	PAGES
1.	La deontologie de la fonction enseignante	03 - 18
2.	La connaissance du système éducatif	19 - 26
3.	La formation pédagogique continue	27 - 38
4.	Les programmes éducatifs et leurs guides d'exécution	39 - 45
5.	Les progressions pour l'enseignement /apprentissage	46 - 48
6.	Les contenus disciplinaires	49 - 75
7.	Les méthodes et les démarches pédagogiques	76 - 84
8.	L'évaluation des apprentissages	85 - 100
9.	L'animation de la classe	101 - 109
10.	L'utilisation des manuels et supports didactiques	110 - 126
11.	Les auxiliaires pédagogiques et administratifs	127 - 136
12.	La fiche de leçon	137 - 139
13.	Le micro-enseignement	140 - 145

MODULE 1 :

DEONTOLOGIE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE

CONTENU 1 : LES DROITS DU TRAVAILLEUR

Situation 1

Un syndicat d'enseignants convoque ses membres à une réunion un lundi de 10h à 12h. Les enseignants concernés sortent des classes, abandonnant les élèves pour répondre à la convocation de leur syndicat. Le chef d'établissement s'oppose à la tenue de cette réunion qu'il estime non réglementaire et donne l'ordre aux enseignants de retourner en classe. Ceux-ci s'opposent et un bras de fer s'oppose avec le chef d'établissement.

1. Que pensez-vous de l'attitude des deux groupes d'acteurs ?
2. Comment ramener la paix dans l'établissement scolaire au regard des textes en vigueur ?

INTRODUCTION

Selon les dictionnaires Larousse, Wiktionnaire et la Toupie, le droit est un ensemble de règles, de normes, de dispositions, de libertés qui régissent les rapports entre les membres d'une même société. A ce titre le droit définit les prérogatives, les obligations, les autorisations et les interdictions. On peut de façon sommaire dire que les droits d'un individu sont l'ensemble de tout ce que l'individu peut **légalement** réclamer ou avoir pour vivre en harmonie avec les autres composantes de la société. Dans le secteur privé en Côte d'Ivoire, les **droits du travailleur sont régis par le code du travail**. Il constitue le socle juridique de toute relation entre un employeur et ses salariés.

Le Code du Travail s'applique à **tout contrat de travail exécuté en Côte d'Ivoire**, quelle que soit la nationalité de l'employeur et du salarié. Sont concernés :

- Toutes les entreprises privées : SARL, SA, SNC, entreprise individuelle, professions libérales
- Les associations et ONG employant du personnel salarié
- Les représentations de sociétés étrangères installées en Côte d'Ivoire
- Les travailleurs domestiques (cuisiniers, gardes, femmes de ménage...)

La principale source du droit du travail ivoirien est la **Loi n° 2015-532 du 20 juillet 2015 portant Code du Travail**. Ce texte fondateur fixe les droits et obligations de toutes les parties à la relation de travail sur le territoire ivoirien. Il est complété par **la convention collective de l'enseignement privé non lucratif de 2026** et des **décrets** pour l'actualisation de certains aspects.

Ces documents énumèrent les droits des travailleurs en général et ceux des professeurs en particulier.

LE DROIT À UN CONTRAT DE TRAVAIL

Le contrat de travail est un accord de volonté par lequel une personne physique s'engage à mettre son activité professionnelle sous la direction et l'autorité d'une autre personne physique, ou une personne morale, moyennant rémunération. (**Décret 2026-197 du 15 avril 2026, art 1**). Il officialise la présence à l'activité de l'enseignant au sein de l'établissement d'accueil.

Article 14.3 du Code du travail

Le contrat de travail peut être conclu pour une durée déterminée ou pour une durée indéterminée.

Article 14.5 du Code du travail

Le contrat de travail, qu'il soit à durée déterminée ou à durée indéterminée peut comporter une période d'essai dont la durée totale maximale est fixée par décret.

Voici les cinq formes contractuelles reconnues par le Code du Travail ivoirien :

Types de contrat	Durée	Renouvellement	Période d'essai	Cas d'usage
CDI (Contrat à Durée Indéterminée)	Illimitée	N/A	1 à 3 mois selon la catégorie	Emploi permanent
CDD (Contrat à Durée Déterminée)	2 ans au plus (renouvellement inclus)	1 fois	Même que le CDI	Remplacement, surcroît d'activité
Contrat de stage	6 mois au plus (renouvellement inclus)	1 fois	Non obligatoire	Etudiants, alternance
Contrat d'apprentissage	2 ans au plus	Non	Non	Formation professionnelle
Contrat de travail temporaire	Mission + renouvellements	Limité	oui	Via agence d'intérim

Nota Bene :

Tout contrat de travail doit être **établi par écrit** en deux exemplaires. L'absence de contrat écrit crée une **présomption légale de CDI**, avec toutes les obligations et indemnités qui en découlent. Un salarié sans contrat écrit peut exiger à tout moment sa régularisation en CDI.

Article 15.1 du Code du travail

Le contrat de travail à durée déterminée est un contrat qui prend fin à l'arrivée d'un terme fixé par les parties au moment de sa conclusion.

Article 7 (Avenant du 9 février 1996, Convention collective de l'enseignement privé non lucratif, 2016)

Le contrat doit comporter :

- La définition du caractère propre de l'établissement, c'est-à-dire les objectifs pédagogiques, éducatifs, philosophiques et spirituels, assurant la vie et la pérennité de l'établissement, que le professeur s'engage à respecter, et les modalités de l'accomplissement de la mission pédagogique.
- La date de prise d'effet et la durée d'engagement. Au cas où il est à durée déterminée, le contrat doit contenir les mentions obligatoires prévues par la législation en vigueur.
- La catégorie du professeur, ainsi que son ancienneté dans la profession.
- Le traitement initial et le barème de référence en vigueur.
- Le nombre d'heures données au professeur, les matières enseignées et les classes qui peuvent lui être confiées.
- Mention que le professeur a pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement, établi conformément au Code du Travail et en accepte les dispositions.
- L'engagement pour les deux parties de respecter la présente convention.
- La durée de la période d'essai conformément à l'article 13 de la présente convention.

NB: une lettre d'embauche peut remplacer le contrat de travail. La lettre d'embauche doit toutefois, comporter les six premières mentions prévues au précédent article.

Une copie du contrat de travail ou de la lettre d'embauche rédigée en français et revêtue de la signature de l'employeur et de celle du travailleur est remise au travailleur intéressé et la seconde, consignée dans le registre employeur.

LE DROIT A UN TRAITEMENT SALARIAL

L'exécution du contrat de travail donne lieu à une compensation financière. Le salaire minimum du travailleur est fixé par la convention collective de l'enseignement privé. Il est composé du salaire, des accessoires de salaire et des avantages et indemnités éventuelles. Il tient compte également des heures complémentaires attribuées au professeur.

Le Code du Travail ivoirien fixe des limites précises à la durée du travail pour protéger la santé des salariés et encadrer le coût salarial des entreprises. La durée légale hebdomadaire est de :

- **40 heures par semaine** (soit 8 heures par jour sur 5 jours ouvrables)
- **Durée maximale autorisée : 60 heures/semaine** (sous réserve d'autorisation préalable de l'Inspection du Travail)
- **Repos hebdomadaire obligatoire : 24 heures consécutives minimales**, généralement le dimanche

Toute heure travaillée au-delà de 40 heures par semaine est une heure supplémentaire, soumise à majoration obligatoire :

- **+15 %** du taux horaire normal pour les **6 premières heures supplémentaires** (41e à 46e heure)
- **+50 %** au-delà de 48 heures par semaine
- **+100 %** pour les heures effectuées les **dimanches et jours fériés légaux**

Nota bene

Dans le domaine de l'enseignement secondaire, la durée légale hebdomadaire est fixée à :

- 18 heures pour les Professeurs du second cycle
- 21 heures pour les Professeurs du premier cycle

Tout volume horaire au-delà, constitue des heures complémentaires. En général, la gestion des heures supplémentaires fait l'objet de négociation entre les parties.

Le non-paiement des majorations d'heures supplémentaires constitue une infraction au Code du Travail, exposant l'employeur à des rappels de salaire et à des dommages-intérêts devant le Conseil de Prud'hommes.

Le salaire est payé en monnaie courante au plus tard, le 08 de chaque mois. Il tient compte du niveau et de la qualification du travailleur.

LE DROIT À LA LIBERTE SYNDICALE

Article 51.1 du Code du travail

La liberté syndicale s'exerce dans toute entreprise, dans le respect des droits et libertés garantis par la constitution, en particulier, la liberté individuelle du travailleur.

En conséquence, tous les professeurs ont le droit d'adhérer ou non à un syndicat professionnel constitué ou d'en créer.

LE DROIT À LA PROTECTION

❖ Protection sociale

L'employeur est tenu de déclarer les employés sous sa direction à la CNPS et de faire une demande d'immatriculation à la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie).

❖ Protection contre le harcèlement

Article 5 du Code du travail

Aucun salarié, aucune personne en formation ou en stage ne peut être sanctionné ni licencié pour avoir refusé de subir les agissements de harcèlement moral ou sexuel d'un employeur, de son représentant ou de toute personne qui, abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, a donné des ordres, proféré des menaces, imposé des contraintes ou exercé des pressions de toutes natures sur ce salarié.

❖ Protection contre les licenciements abusifs

Article 14 : Tout licenciement pour faute doit intervenir dans le respect des procédures et des garanties définies par la loi.

- a- Un licenciement pour faute professionnelle ne peut intervenir qu'après deux avertissements écrits, donnés pour répétition de négligences professionnelles ou d'attitudes répréhensibles (non-observation du règlement intérieur de l'établissement, non-respect des règles professionnelles et des modalités de l'accomplissement de la mission pédagogique

telles qu'elles sont définies dans le contrat du travail, absences non motivées, retards persistants, manifestations antireligieuses et propagande politique auprès des élèves...)

- b- En cas de licenciement pour faute grave ou lourde :
 - le professeur se voit confirmer son licenciement par lettre recommandée avec accusé de réception ;
 - avis en est donné aux délégués du personnel dans les plus brefs délais ;
 - le professeur dispose d'un délai de 02 jours franc pour saisir la Commission Paritaire Régionale et en aviser son employeur, le recours est suspensif du licenciement mais non de la cessation immédiate des fonctions et de la rémunération.

La Commission se réunit dans un délai maximum de huit (08) jours francs et tente de concilier les parties.

LE DROIT AUX CONGES ET PERMISSIONS EXCEPTIONNELLES

❖ Congés

- Congés de maternité

Article 23.6 du Code du travail

La salariée a le droit de suspendre le contrat de travail 14 semaines consécutives dont six avant la date présumée de l'accouchement et huit semaines après la date de celui-ci.

- **Congés maladie**

Le professeur empêché d'assurer son service pour maladie ou accident de travail doit en avertir l'établissement. Si l'arrêt de travail dure plus de 48 heures, il doit être constaté par un certificat médical dans les conditions prévues par la législation en vigueur. Dans ce cas, l'établissement prend à sa charge, pendant cette absence, la différence entre le traitement du professeur et les prestations auxquelles il a droit au titre de la Sécurité Sociale :

- pendant un mois pour les professeurs ayant moins de trois ans de service dans les établissements relevant de la présente convention ;
- pendant deux mois pour les professeurs ayant de trois à cinq ans de service dans les établissements relevant de la présente convention ;
- pendant trois mois pour les professeurs ayant plus de cinq ans de service dans les établissements relevant de la présente convention.

❖ Permissions exceptionnelles

Article 23.6 du Code du travail

Le travailleur comptant au moins six mois de présence dans l'entreprise et touché par les événements familiaux dûment justifiés, énumérés ci-après, dans la limite de 10 jours ouvrables par an, non déductibles du congé réglementaire et n'entraînant aucune retenue de salaire, bénéficie d'une permission exceptionnelle pour les cas suivants se rapportant à la famille légale :

Motifs de la permission	Nombre de jours ouvrables	Motifs de la permission	Nombre de jours ouvrables

Mariage du travailleur	04	Décès d'un beau-père ou d'une belle-mère	02
Mariage d'un de ses enfants	02	Naissance d'un enfant	02
Mariage d'un frère, d'une sœur	02	Baptême d'un enfant	01
Décès du conjoint	05	Première communion	01
Décès d'un enfant, du père et de la mère du travailleur	05	Déménagement	01
Décès d'un frère, d'une sœur	02		

LE DROIT AUX INDEMNITES DE LICENCIEMENT EN CAS DE LICENCIEMENT ABUSIF

Article 15.9 du Code du travail

Le contrat de travail à durée déterminée ne peut être rompu avant terme que pour force majeure, accord commun ou faute lourde de l'une des parties. Il peut également être rompu avant terme, pendant la période d'essai.

Toute rupture prononcée en violation des règles ci-dessus donne lieu, au profit de la partie lésée, à dommages et intérêts correspondant aux salaires et avantages de toute nature dont le salarié aurait bénéficié pendant la période restant à courir jusqu'au terme de son contrat.

LE DROIT DE GRÈVE

Aucune limitation légale sur le droit de grève ne concerne le statut des personnels de l'Éducation nationale, de ce fait les enseignants ne sont pas réquisitionnables, ils ne sont pas personnels d'autorité, contrairement aux chefs de bureaux, et chefs d'établissements.

LE DROIT AUX CONGÉS

L'enseignant en activité a droit à plusieurs types de congés. Ils correspondent au calendrier établi par le ministère de l'Éducation nationale. Les enseignants sont dispensés de leur service d'enseignement durant les périodes de vacances des classes prévues au calendrier scolaire national triennal, arrêté par le ministre. Celui-ci fixe également la date de rentrée scolaire des enseignants, laquelle précède d'une journée celle des élèves. Cette prérentrée est le moment où l'emploi du temps est remis à chaque professeur. C'est également lors de cette journée que les ultimes mises au point concernant l'organisation des enseignements durant l'année scolaire sont réalisées.

Le calendrier scolaire prévoit enfin que les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens demeurent en service jusqu'à la date retenue pour la clôture de ces épreuves.

LE DROIT À LA FORMATION

La formation des personnels enseignants joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de toutes les politiques pédagogiques. Elle peut être académique ou continue. La formation continue est offerte à tous par la DPFC par l'entremise des structures d'encadrement. Ces structures sont les APFC, les coordinations disciplinaires, les unités pédagogiques et les conseils d'enseignement. Les formations académiques sont dévolues aux structures de l'enseignement supérieur où l'enseignant a la latitude de s'inscrire selon son profil.

CONCLUSION

Le code du travail accorde à tout travailleur des droits. Ces droits se présentent comme des obligations pour l'employeur en faveur du travailleur. En retour ce dernier attend de ses employés qu'ils satisfassent ses droits. Les droits de l'employeur représentent dans ce cas, des obligations auxquelles ses employés doivent satisfaire.

CONTENU 2: LES DEVOIRS DE L'ENSEIGNANT

INTRODUCTION :

L'obligation ou le devoir est ce à quoi l'on est obligé par la loi et la morale. En contrepartie de tous les droits que lui garantit l'État ivoirien, l'enseignant à l'instar des autres fonctionnaires a effectivement des devoirs envers l'État et la société. La **Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995** détermine les principes fondamentaux qui régissent le service public de l'Enseignement. En son Article 14, elle relève succinctement les devoirs de l'enseignant comme suit :

« Les enseignants sont tenus d'assurer l'ensemble des activités d'apprentissage qui leur sont confiées. Ils apportent une aide au travail des élèves et des étudiants, en assurent le suivi et procèdent à son évaluation. Ils jouissent dans l'exercice de leurs fonctions, d'une entière liberté de pensée et d'expression, dans le strict respect de la liberté de conscience et d'opinion des élèves et des étudiants. Cette liberté ne doit en aucun cas aller à l'encontre des objectifs assignés aux établissements et des principes de tolérance et d'objectivité. »

Ces obligations peuvent être présentées en cinq parties.

I - Les devoirs d'ordre général :

1- l'obligation d'assurer le service : l'enseignant doit être physiquement présent à son poste de travail, (en classe) et consacrer son temps à assurer son service et non à régler ses affaires personnelles, à recevoir des visites, ou à lire des journaux ;

2- l'obligation du remplissage, au début de chaque année scolaire, du certificat de reprise de service qui atteste qu'il démarre ou poursuit ses activités dans l'établissement.

3- l'obligation d'obéissance hiérarchique : il doit obéir à ses supérieurs hiérarchiques et exécuter les ordres qui émanent d'eux. Il doit se conformer aux instructions de son chef. (Cependant, l'enseignant peut refuser d'exécuter un ordre qu'il juge illégal ou dont l'exécution peut constituer une infraction pénale) ;

- 4- l'obligation d'obéissance à la loi ;
- 5- l'obligation de réserve ;
- 6- l'obligation de désintéressement (aucun intérêt propre);
- 7- le devoir de respect des Institutions ;
- 8- le devoir de participation aux affaires publiques ;
- 9- l'obligation de probité (bonté et honnêteté) ;
- 11- l'obligation d'amour de la patrie ;
- 12- l'obligation d'être ponctuel et assidu au travail.

II - Les devoirs d'ordre académique

- 1- l'obligation d'accepter l'emploi du temps confectionné d'abord en tenant compte de l'intérêt bien compris de l'élève ;
- 2- l'obligation du respect des horaires d'enseignement, du programme en vigueur et de la progression annuelle;
- 3- l'obligation du respect des calendriers des évaluations : devoirs et interrogations ;
- 4- l'obligation de participer effectivement aux réunions d'Unité Pédagogique, aux Conseils d'Enseignement et aux Conseils de Classe;
- 5- l'obligation de se présenter, s'il est élu, aux réunions du Conseil Intérieur et du Conseil de Discipline.

III - Les devoirs d'ordre pédagogique

Le professeur est chargé de dispenser aux élèves des connaissances dans la discipline de sa spécialité et de l'éducation générale de ces jeunes qui lui sont confiés. Pendant son cours, il est entièrement responsable de chacun d'eux. Pour cela, il doit :

- 1- contrôler à chaque cours la présence de chaque élève en faisant l'appel et en visant le cahier de présence et d'absence (arrêté n° 2471/ AP du 27 juillet 1968).
- 2- veiller à une tenue correcte du cahier de textes qui est un véritable cahier de bord attestant qu'il a effectivement assuré sa tâche suivant toutes les directives pédagogiques.
- 3- tenir à jour le cahier de notes, document indispensable pour le Chef d'établissement chaque fois qu'il rencontre un parent d'élève.
- 4- remplir correctement les bulletins et les livrets scolaires avant les conseils de classes (ne pas y faire des ratures ou des surcharges) en y donnant des appréciations judicieuses.
- 5- participer obligatoirement aux activités pédagogiques (journées pédagogiques, visites de classes, classes ouvertes, stages, séminaires ...).
- 6- participer effectivement aux jurys d'examens, tâches normales du professeur auxquelles il ne saurait se soustraire (circulaire n° 03/ MEN/ DGEI du 22 mars 1972).

IV - Les devoirs d'ordre moral

L'enseignant doit avoir une conscience professionnelle. La conscience professionnelle est le fait d'assumer ses devoirs professionnels avec honnêteté, dévouement et dignité.

1- L'honnêteté

L'enseignant a le devoir de faire son travail dans l'honnêteté à travers :

- la préparation effective des cours ;
- la correction des devoirs ;
- le respect des instructions officielles ;
- le renseignement régulier des documents de la classe ;
- le respect du contrat didactique.

2- Le dévouement

L'enseignant doit exercer sa profession avec amour, joie et abnégation (sacrifice) en faisant preuve d'initiative et de créativité.

3- La dignité

L'enseignant doit être dans sa parole, dans sa tenue, dans sa conduite et dans toute sa personnalité, un bon modèle pour l'enfant dont l'éducation lui a été confié par l'Etat. Il doit être ouvert avec ses élèves tout en se gardant de toute familiarité.

Il doit avoir une moralité irréprochable, éviter la drogue, l'alcool, éviter de s'endetter et se quereller. Il ne doit pas fumer en classe ni dans la cour de l'établissement.

Même en dehors de l'établissement, pour préserver son image de marque, de dispensateur de savoir, de formateur de la société, il doit avoir toujours un comportement digne.

V - Les devoirs d'ordre juridique

Dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Nations Unies ont proclamé que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

L'enfant en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance.

Ainsi la nécessité de cette protection spéciale va permettre la création de la convention Internationale des droits de l'enfant le 20 / 11 /1989. A ce jour 193 pays ont ratifié cette convention parmi lesquels figure la CÔTE D'IVOIRE depuis le 04 / 02 /1991.

L'enseignant a le devoir de connaître ces droits, notamment les articles 1-2-4 -14-19-28... afin d'agir en connaissance de cause.

Le futur enseignant, soucieux de l'ordre moral devra appliquer les principes déontologiques suivants :

1- Respect de la dignité humaine :

- s'adresse aux apprenants et agit envers eux avec respect et dignité ;
- s'occupe d'eux de manière judicieuse en veillant constamment à respecter la sensibilité de chacun.
- respecte la dignité et les responsabilités de ses pairs, des chefs d'établissement, des parents d'élèves.

2- Respect de la confidentialité et de la vie privée :

- respecte le caractère confidentiel des informations sur les apprenants
- respecte le caractère confidentiel des informations sur l'équipe école
- Il est lié à l'obligation de discrétion professionnelle (conseil de classe, conseil de discipline, jury d'examen).

3- Respect de l'équité et de la neutralité :

- respecte et reconnaît le droit de chacun à un traitement équitable et juste ainsi que l'importance d'éviter tout conflit d'intérêt ;
- il doit cultiver l'esprit d'impartialité, de justice et d'équité.

4- Respect de la sécurité de l'apprenant :

L'enseignant respecte le droit de chacun à demander que le futur enseignant adopte des pratiques qui assurent la sécurité physique, psychologique et émotionnelle de l'apprenant.

CONCLUSION :

La loi ivoirienne contraint l'enseignant à certaines obligations. Celles-ci sont diverses et touchent tous les domaines qui concourent à la bonne marche de l'école. Elles sont censées faire de ce travailleur un modèle dans la société dont il a à charge la formation. Aujourd'hui, avec les problèmes du système éducatif ivoirien, il y a lieu de repenser les devoirs de tous les acteurs, notamment ceux des enseignants qui en sont les principaux animateurs.

CONTENU 3 : L'ETHIQUE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE

Situation 2

Monsieur Saïgon est professeur dans un établissement de Bouaké. Comme son employeur ne lui paye son salaire que de manière intermittente, il compense cette situation en exigeant de l'argent à ses élèves pour leur donner de bonnes notes et s'endette fortement auprès des boutiquiers de son quartier.

En classe, il est très autoritaire et acariâtre. Ses propos sont très souvent fortement contestés bruyamment par les élèves. À la sortie des classes, il passe la majeure partie de son temps libre dans les débits de boissons en compagnies de jeunes élèves de sexe féminin.

- 1) Que pensez-vous de :
 - l'employeur de monsieur Saïgon ?
 - monsieur Saïgon ?
- 2) Pourquoi les propos de ce professeur sont-ils contestés ?
- 3) A quoi s'expose monsieur Saïgon ?
- 4) Comment doit se comporter monsieur Saïgon pour être en conformité avec la déontologie du métier d'enseignant d'histoire-géographie ?

Introduction

Il est évident que le comportement des enseignants a une importance particulière dans une société quelle qu'elle soit, puisqu'ils forment l'avenir de celle-ci, à travers l'instruction et l'éducation de sa jeunesse. D'où l'intérêt même du module proposé, à savoir, la déontologie de la fonction enseignante dont l'un des axes de réflexion est l'éthique de la fonction enseignante : c'est donc l'avenir de notre nation et le nôtre propre, en tant que nous en sommes membres, qui est en jeu. C'est pourquoi, il importe que les enseignants qui ont à charge, la formation et l'encadrement du maillon faible de cette nation que constitue la jeunesse à travers les élèves, soient convenablement outillés à cette fin. Dès lors, par leur exemplarité professionnelle et morale, les enseignants pourront, d'une part, instruire et éduquer les élèves et, d'autre part, espérer obtenir leur respect spontané. On déplore généralement le manque de respect dont font preuve certains élèves vis-à-vis de leurs enseignants ; mais toute autorité morale, en-dehors d'un rapport de pouvoir arbitraire, se fonde sur la dignité morale et sur les compétences de la personne qui la revendique, et qui « forcent » le respect de ceux sur qui elle s'exerce. En d'autres termes, la fonction enseignante exige des vertus et des qualités. De même, elle procède d'un ensemble de principes, c'est-à-dire d'une déontologie.

Partant, la question de la déontologie et de l'éthique n'a jamais cessé d'être constitutivement liée au métier d'enseignant.

Que faut-il entendre par les termes de déontologie et d'éthique ? Quelle est la responsabilité de l'enseignant dans son rapport avec les élèves ?

En quoi réside l'éthique de la fonction enseignante ?

Telles sont les interrogations qui orienteront notre analyse.

I/ Définition des termes

A/ Qu'est-ce que la déontologie ?

La *déontologie* regroupe l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent et les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public. Le mot déontologie désigne l'ensemble des devoirs et des obligations imposés aux membres d'un ordre ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité (hiérarchique) est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation.

B/ Qu'est-ce que l'éthique ?

L'*éthique* porte sur les valeurs qui orientent et motivent nos actions. Elle s'intéresse à nos rapports avec autrui. Autrement dit, l'éthique fait appel aux valeurs, aux normes ; elle est d'ordre moral.

Au niveau le plus général, la réflexion éthique porte sur les conceptions du bien, du juste et de l'accomplissement humain. Elle répond alors à des questions comme :

- qu'est-ce qui est le plus important dans la vie?
- que voulons-nous accomplir?
- quels types de rapports voulons-nous entretenir avec les autres?

II/ La dimension déontologique et éthique de la pratique enseignante

L'enseignant est un fonctionnaire qui remplit une mission de « service public ». La notion de « fonction publique » est définie par celle d' « intérêt général ». En effet, la fonction publique n'est pas seulement un statut et son but n'est pas de procurer la sécurité de l'emploi et un revenu régulier : le fonctionnaire, payé par l'Etat, remplit un rôle qui est reconnu utile pour la collectivité nationale, il ne poursuit donc pas son intérêt privé comme un commerçant ou toute autre profession privée, mais il est au service de l'intérêt de tous. En tout état de cause, la primauté du service public reste la recherche de l'intérêt général.

L'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 indique ceci : « La société a le droit de demander des comptes à tout agent de son administration ». En effet, dans la mesure où il gère une autorité qui lui est déléguée par la société, le fonctionnaire ou l'enseignant doit rendre des comptes de sa gestion. Par exemple, les familles ou les parents d'élèves confient leurs enfants à des fonctionnaires de l'Education Nationale (les enseignants), qui sont rémunérés par les impôts que paient ces mêmes parents d'élèves ; le fonctionnaire doit donc pouvoir justifier son salaire en rendant compte de son travail avec leurs enfants à ceux-ci. C'est précisément le rôle du cahier de textes de la classe qui, en tant qu'auxiliaire pédagogique, permet aux parents de savoir exactement ce que reçoivent leurs enfants en termes d'apprentissages au cours de l'année scolaire.

Il est bon de savoir que les règles déontologiques sont posées clairement dans un code. En ce qui concerne les enseignants, c'est le code de déontologie de la fonction publique (**Loi n°92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique**) qui les régit. Ce code traite notamment des principes fondamentaux auxquels est soumis l'agent de l'Etat, dont l'enseignant.

Les principes traditionnels du service public ont été mis en place, depuis longtemps ; il s'agit des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité. Pour l'Education Nationale, ils sont complétés ou illustrés par d'autres principes tels par exemple la neutralité, la responsabilité, la mutabilité ou encore la gratuité.

En ce qui concerne la dimension éthique du travail de l'enseignant, il est bon de noter que l'éducation se donne tout entière comme un projet essentiellement éthique. L'enseignement est un travail interactif qui suppose le dialogue et l'accompagnement. On ne peut s'engager dans l'enseignement sans viser essentiellement le bien-être des élèves. Les enseignants possèdent une vision du monde qui leur est propre et adoptent en classe des pratiques diverses, mais tous doivent conjuguer leurs efforts pour atteindre l'objectif de réussite scolaire dans le respect des valeurs pédagogiques qui sous-tendent le système éducatif.

Aussi, dans le cadre du programme de formation, l'enseignant est-il un guide, un médiateur et un accompagnateur pour la construction des connaissances et le développement des compétences des élèves. L'accompagnement de formation met en relation l'enseignant avec des élèves, considérés individuellement ou collectivement. Ce type de relation où entre une part d'affectivité suppose une grande lucidité de la part de l'enseignant, parce que cette relation s'effectue entre personnes égales en droit, mais de statut différent : l'enseignant n'est ni le père, ni le frère, ni le camarade de classe, ni l'ami de l'élève. Il possède l'autorité que le législateur lui a conférée. Et cela n'est pas rien, car il s'agit d'une responsabilité qui interpelle l'enseignant dans sa pratique.

La relation interpersonnelle est faite de distance, mais aussi de proximité; distance et proximité affectives, mais aussi physiques. Le statut de l'enseignant lui accorde un pouvoir sur ses élèves. De cela, il doit être conscient. Il ne s'agit pas ici de coercition, mais d'une influence morale ou d'une autorité intellectuelle qui est d'autant plus considérable que l'élève est jeune et sans expérience de la vie et, donc, plus vulnérable. Les actes d'un enseignant ont souvent une influence insoupçonnée et imprévisible que même une analyse réflexive approfondie ne permet pas de déceler. Il ne sera jamais trop bien formé pour exercer un regard éthique vigilant sur sa pratique. Qu'on songe, par exemple, aux répercussions d'un jugement inapproprié, même fait de bonne foi, ou à une évaluation erronée ou, même, à certaines maladresses verbales qui blessent un être dans son estime de soi. Le respect des élèves, est assurément au cœur du quotidien de l'enseignant, car il accompagne l'acte d'enseigner.

Enseigner, c'est mobiliser des compétences professionnelles et s'investir soi-même en tant que personne dans une relation pédagogique vraie avec tous ses élèves.

L'enseignant est ainsi considéré comme un agent moral. A ce titre, c'est une personne dont le travail peut être entendu comme un art pratique où la dimension morale est fondamentale.

Le comportement moral de l'enseignant face à son élève réside dans la sollicitude, l'attention et l'affection.

III/ Les vertus éthiques requises pour enseigner

L'éthique ou la morale de l'enseignant, se noue autour de **trois vertus** que sont :

La justice qui est reconnaissance des droits et des mérites, **la sollicitude**, ou **bienveillance** qui se présente comme attention à la fragilité, à la vulnérabilité, et **le tact** qui est la préoccupation, le souci

de la relation elle-même. Pour ce qui est de la bienveillance, autant dire que la bienveillance n'est pas de la complaisance.

Ainsi, **être bienveillant**, c'est prendre soin d'autrui, c'est avoir compris qu'autrui est fragile et vulnérable, et que nous sommes tous finalement fragiles et vulnérables. La bienveillance nous invite à apporter à l'élève, confronté à l'inquiétude, à la désillusion et parfois même, disons-le, à la souffrance, une forme de réconfort. L'enseignant n'est pas convié à devenir une assistante sociale bien évidemment, l'enseignant reste un enseignant. Simplement, il n'a pas en face de lui des sujets abstraits mais des personnes. L'élève est aussi une personne.

Quant au **tact**, il est à la fois sens de l'adresse et sens de l'à-propos :

Le sens de l'adresse prend en compte l'individu ou l'apprenant dans sa singularité. Ce qui signifie que, lorsque je parle à Yao je ne parle pas à Amoin et en parlant à Amoin je ne parle pas à Mohammed (chaque élève est un cas).

S'agissant du sens de l'à-propos, il renvoie à ce qui doit être dit et comment cela doit être dit, mais il est aussi et surtout sens de ce qui doit être tu.

Comme on le voit, **Le tact n'est pas simple habileté relationnelle, mais bel et bien vertu**, car il s'y manifeste une sensibilité à autrui où s'esquissent les premiers mots, peut-être d'abord les premiers silences, d'une éthique de la parole.

Dès lors, l'enseignant doit être véritablement un modèle pour les élèves. Cette nécessaire exemplarité de l'enseignant n'est rien d'autre que la fidélité à ces trois principes ou vertus. L'exemplarité n'est pas à chercher du côté de la perfection mais, tout au contraire, du côté d'une fidélité silencieuse à ces quelques grands principes. C'est précisément cette fidélité silencieuse, cet engagement obstiné qui rend l'enseignant respectable aux yeux de ses élèves. Au demeurant, l'exemplarité de l'enseignant- et ce n'est pas un paradoxe de dire cela - est une exemplarité ordinaire. Elle ne lui demande pas d'être un surhomme. Ainsi, tout enseignant peut raisonnablement souscrire à cette conception de l'exemplarité en mesurant véritablement la charge et le sens de la responsabilité de sa mission, qui en font l'éducateur par excellence.

IV/ Les obligations, les attitudes et les comportements de l'enseignant

A/ Les obligations

- L'obligation d'obéissance hiérarchique

L'enseignant doit toujours se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. Le refus d'obéissance est considéré comme une faute professionnelle. En outre, l'enseignant se doit de respecter les lois et règlements de toute nature. La subordination hiérarchique impose également de se soumettre au contrôle hiérarchique et de faire preuve de loyauté dans l'exercice de ses fonctions.

- L'obligation d'exercer ses fonctions

La première de ces obligations est bien sûr d'exercer son enseignement conformément aux horaires de service définis pour chaque corps d'enseignants. Les professeurs doivent effectuer les tâches qui

leur sont confiées : « tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées »

L'enseignant doit effectuer son service de façon continue (obligation de ponctualité et d'assiduité).

- L'obligation de neutralité

Dans leurs enseignements, les enseignants du primaire et du secondaire public sont tenus au respect de cette règle qui s'impose à tous. Le principe de laïcité s'applique également à tous les agents du service public d'enseignement public et fait obstacle à ce qu'ils manifestent leurs croyances religieuses dans le cadre de leurs enseignements. La neutralité est le devoir de mesurer ses mots et la forme dans laquelle ils sont exprimés.

- L'obligation de discrétion professionnelle

Nul ne peut faire état de documents « internes » concernant l'établissement dans lequel il exerce. Un enseignant peut se prêter à une interview sur une question générale mais pas sur le fonctionnement administratif de l'établissement où il enseigne. La méconnaissance de cette obligation expose l'enseignant à des sanctions disciplinaires.

B/ Les attitudes et les comportements de l'enseignant

Devenir enseignant, c'est en assumer la posture et en accepter les responsabilités.

- Apparence et attitude

Le respect des élèves s'acquiert aussi par la correction de son comportement :

- Avoir une tenue vestimentaire correcte ;
- Utiliser un langage correct et accessible, et audible (la voix pédagogique) ;
- Garder son portable caché ou éteint ;
- Ne pas manger ou boire devant les élèves.

- Gestion de l'espace classe et des élèves

Gérer la classe, c'est avant tout s'en approprier l'espace et avoir la maîtrise des lieux :

- Ne pas rester assis derrière son bureau ;
- Se déplacer calmement dans la classe ;
- Eviter les espaces vides entre l'enseignant et les élèves (chaises et tables vides) ;
- Exiger le silence avant de prendre la parole ;
- Ecrire lisiblement au tableau (attention à l'orthographe). Utiliser rationnellement le tableau ;
- Remettre en l'état la salle en fin de séance (éclairage et mobilier)

- Autorité et maîtrise de soi

La mesure de l'autorité s'évalue à l'adhésion des élèves au contrat qui leur a été clairement fixé par l'enseignant. Cette autorité découle forcément de :

- La compétence ou la connaissance de la discipline ;
- L'habileté pédagogique (qualité intrinsèque de l'enseignant, les subtilités) ;
- L'usage de sa personnalité au profit de l'enseignement (les atouts personnels)

L'enseignant n'oubliera pas que les élèves méprisent l'incompétence, la démagogie et la familiarité.

N.B : Construire ses cours, ce n'est pas photocopier une partie de manuel, la distribuer et la commenter ; c'est penser un scénario de formation pour atteindre un objectif identifié dans une progression. L'élève apprend et l'enseignant enseigne : ce sont deux acteurs ayant deux activités différentes. Tout enseignement doit être basé sur des objectifs pédagogiques pour lesquels, l'enseignant utilisera des stratégies en ayant pour seul souci, la transmission adéquate et rigoureuse, des savoirs à l'élève.

CONCLUSION

Il est impossible de distinguer, dans le cas de l'enseignant, ce qui renverrait à une déontologie professionnelle et ce qui relève de la morale tout court. Car l'enseignement est peut-être le seul « métier » où activité publique et vie privée, existence professionnelle et personnelle ne sauraient être dissociées. Contrairement aux autres travailleurs, le professeur ou l'instituteur est enseignant toujours et partout, même et surtout hors de la classe. L'enseignant doit pour ainsi dire être irréprochable dans sa tenue et sa conduite privée.

Celui qui a accepté la mission d'éducateur doit mettre sa conduite en harmonie avec son enseignement. Son travail est tout entier un don de soi. Il rime avec « vocation », « mission », « service », « apostolat », toute chose qui signifie clairement le caractère sacerdotal, de l'activité enseignante. Si la notion de déontologie évoque l'idée de devoirs spécifiques à une pratique déterminée, celle-ci est habituellement toujours liée à celle de droits corrélatifs de ces devoirs. Or dans le cas de l'enseignant, il s'agit d'une éthique « sacrificielle » qui l'invite à un sacrifice total et sans contrepartie de sa personne à sa tâche, à un dévouement sans retour, à un complet oubli de soi-même.

Dès lors, parler d'une éthique de la fonction enseignante, revient à mettre l'accent sur certaines valeurs fondamentales qui sont réaffirmées et mises en contexte, à savoir les valeurs de justice, d'égalité et d'équité, auxquelles s'ajoutent les trois valeurs instrumentales, soit la cohérence, la rigueur et la transparence. D'autres valeurs que sont par exemple, la probité (ne pas utiliser les moyens du service à des fins personnelles), la patience et la tolérance que certains considèrent d'abord comme des qualités personnelles, mais qui doivent être partagées par tous les enseignants, sont aussi essentielles pour un agir éthique dans l'enseignement.

MODULE 2 :

CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF

INTRODUCTION

Mettre en place un système éducatif performant est un défi particulier pour l'État et pour les professionnels en charge du secteur Éducation/Formation.

La présente contribution aidera les futurs enseignants à :

- identifier les spécificités du système éducatif,
- comprendre les mécanismes du système éducatif,
- traiter des thèmes relatifs au système éducatif.

I- LE SYSTEME EDUCATIF

Mots clés : système éducatif – Contexte – Intrants – Processus – Extrants.

A- LE CONTEXTE : les différentes dimensions du système éducatif

1- Le contexte historique

Le système éducatif a connu plusieurs grands moments d'évolution au cours de l'histoire.

La base du système éducatif ivoirien moderne verra ses fondements posés à l'arrivée du colonisateur.

a- La période coloniale : 1887-1944

- 1887 : Première expérience éducative avec Arthur Verdier dans ses plantations de café à ELIMA (Sud-Est).
- Ouverture d'une école primaire à Krindjabo (1887) qui sera transférée à Assinie (1890) par Marcel TREICH-LAPLENE.
- À partir de 1895, avec l'appui des missionnaires catholiques, les ouvertures d'écoles se multiplient sur le littoral (Grand-Bassam, Jacqueville, Tabou...) et à l'intérieur du pays.
- Formation des premiers lecteurs africains en langue française
- Formation de moniteurs locaux
- Formation des premiers interprètes pour l'Administration.
- En 1911 : la Côte d'Ivoire compte un (1) groupe scolaire central à Bingerville, seize (16) écoles régionales, vingt-six (26) écoles de village dont deux (2) pour tout le Nord du pays (Odienné, Korhogo).

NB : Effectifs des élèves

- 1924 : 4354 élèves dont 211 filles
- 1932 : 6722 élèves dont 627 filles

b- La période néocoloniale : 1944 – 1960

- En Juillet 1944 : La Conférence de Dakar
 - Vulgarisation nécessaire de l'éducation en vue de relever le taux de scolarisation dans les colonies françaises d'Afrique.
 - Passage de l'enseignement colonial à l'enseignement néocolonial caractérisé par une évolution, un développement des ordres d'enseignement.
- 1946 : Aventure 46
Les premiers élèves ivoiriens scolarisés dans des lycées de France.
- 1958 : Création du Centre d'Etudes Supérieures qui deviendra par la suite Université d'Abidjan.

NB : Pendant cette période, on constate :

- Le démarrage de :
 - l'Enseignement Secondaire ;
 - l'Enseignement Technique ;
 - l'Enseignement Agricole.
- La naissance de l'Enseignement Supérieur.

c- De 1960 à 1976 : Prise en main effective des systèmes éducatifs par les Etats africains francophones devenus indépendants.

1971 : En Côte d'Ivoire, introduction de la télévision éducative au primaire pour rendre le système éducatif moderne et dynamique.

NB : Mise en place des programmes dits *de Construction Nationale*.

d- De 1977 à 1995 : Loi de Réforme du 16 Août 1977.

Mise en œuvre du concept ***Ecole et Développement*** basé sur la connaissance approfondie du milieu local, de l'ouverture sur le monde rural et urbain et de l'acquisition de savoirs scientifiques, littéraires, artistiques et sportifs.

e- De 1995 à nos jours : Loi de Réforme de septembre 1995.

Adoption du concept ***Ecole-Nation*** caractérisé par :

- La formation de citoyens responsables imprégnés des réalités de leur pays et ouverts sur le monde extérieur.
- Le choix d'une formation qui permettra aux jeunes générations de se comporter de façon consciente face aux problèmes liés à leurs rôles d'acteurs économiques.

2- Le contexte politique

L'Etat définit la politique éducative du moment en se fondant sur les grandes orientations et en dégagant des intentions générales.

a- Les grandes orientations

Il s'agit :

- des nouvelles évolutions de l'humanité, de la société...
- des avancées culturelles, scientifiques et technologiques constatées dans le monde...

b- Les intentions générales : Finalités de l'Ecole Ivoirienne.

Elles se rattachent à des valeurs et à des principes. Il s'agit pour l'Etat de définir le type d'hommes et de citoyens à former en se référant aux grandes orientations citées plus haut.

3- Le contexte légal et juridique

Ce sont les normes prises pour encadrer la mise en place et le fonctionnement du système éducatif.

a. Le contexte légal

- Les Traités ratifiés par l'Etat de Côte d'Ivoire qui réfèrent à l'Education
- La Constitution ivoirienne
- Les lois de Reformes de l'Ecole.

b. Le contexte juridique

- Les Décrets
- Les Arrêtés
- Les Textes réglementaires
- Les Instructions officielles

4- Le contexte démographique

Le nombre de jeunes candidats à la scolarisation dans la population ivoirienne chaque année, à tous les niveaux et dans les différents ordres d'enseignement :

Maternelle

Pré-scolaire

Primaire

Secondaire général – technique – professionnel

Supérieur.

5- Le Contexte Economique

Les ressources de l'Etat susceptibles d'être mobilisées pour assurer le financement de la scolarisation des jeunes.

Les Finances publiques // Finances de l'Etat.

Les Appuis financiers et matériels des partenaires.

B – LES INTRANTS: Eléments entrants dans le processus (input)

Les intrants correspondent aux ressources humaines, matérielles, financières et à tous les efforts de planification et d'organisation injectés dans le système.

1- L'Administration du secteur Education / Formation

a- Les Ministères : cinq (05) Ministères ont à charge la gestion du système éducatif.

- Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique (MENAET)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS)
- Ministère de la Culture et de la Francophonie
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

b- L'organigramme du MENAET

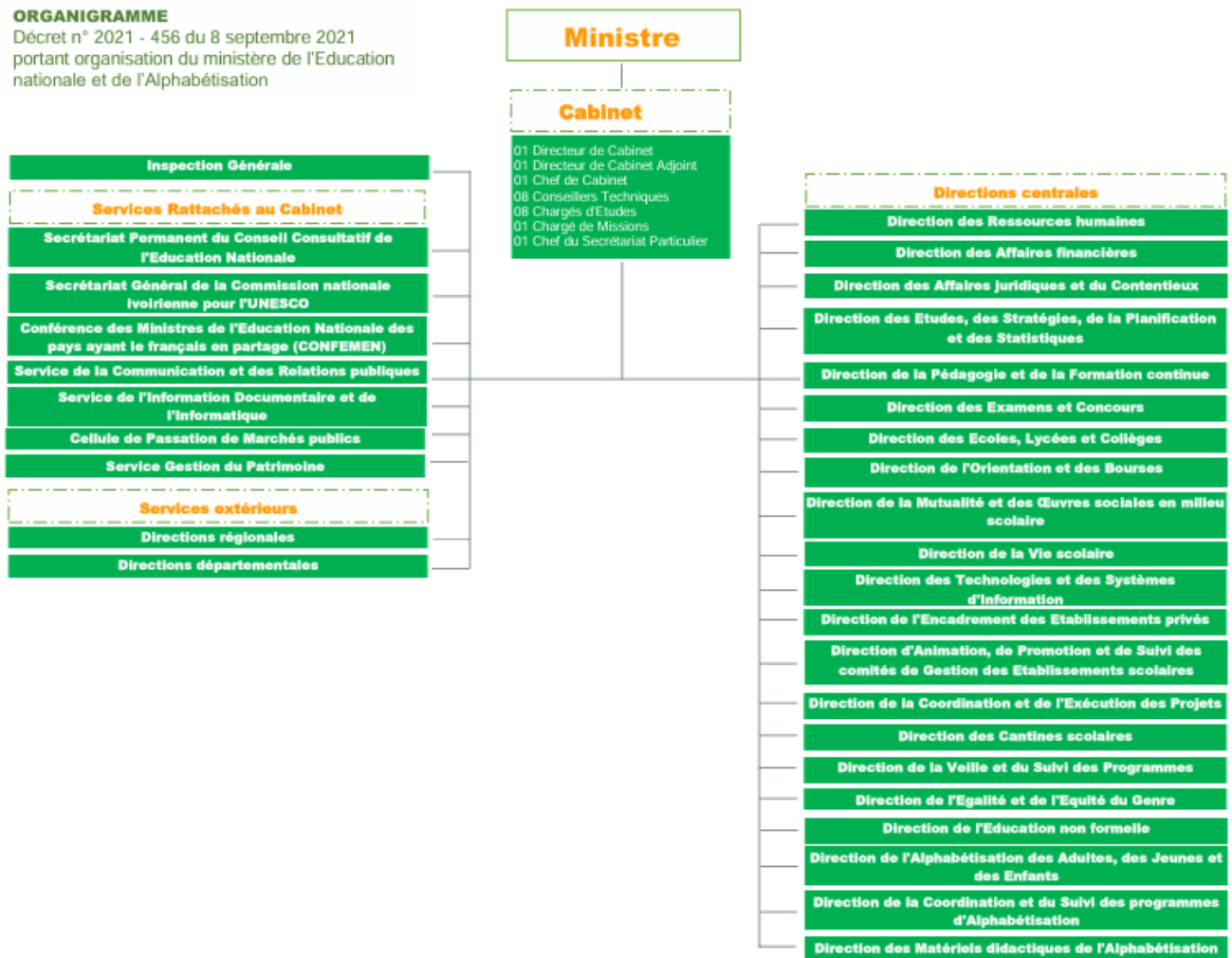
- Les Cabinets
- Les Administrations centrales
- Les Administrations régionales
- Les Services rattachés
- Les Services extérieurs
- Les Structures sous tutelle.

2- les Ressources Humaines

- Les personnels administratifs
- Les personnels enseignants
- Les personnels d'encadrement
- Les étudiants
- Les élèves ...

ORGANIGRAMME

Décret n° 2021 - 456 du 8 septembre 2021
portant organisation du ministère de l'Education
nationale et de l'Alphabétisation



3- les Ressources Financières et Matérielles

- Les Budgets
- Les Equipements
- Les Locaux ...

C – LE PROCESSUS :

Planification – Enseignement – Evaluation des enseignements – Evaluation des apprentissages.

C'est tout ce qui donne vie à l'ensemble des ressources et relie de façon fonctionnelle et dynamique toutes les activités du système.

Il s'agit :

- de la façon de dispenser l'enseignement
- du fonctionnement pédagogique
- de la mise en œuvre des stratégies éducatives
- des mécanismes d'ajustement mis en place pour corriger les déficiences et prévenir les causes d'échec.

- des mécanismes de concertation et de contrôle mis en place pour assurer la cohérence et la complémentarité de toutes les interventions éducatives.

D – LES EXTRANTS : Produits Educatifs (output) - Recherche de l'efficience

Les extrants constituent :

- Les résultats de l'innovation en termes d'apprentissage des élèves / des étudiants.
- Les changements de pratiques des enseignants.
- L'image de l'Institution.
- Les effets produits.
- Les résultats globaux.

II- LE PILOTAGE DU SYSTEME EDUCATIF

Le secteur Education / Formation est sous la tutelle de deux (2) ministères :

- Le MESRS : chargé de l'application de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Le MENAET :
 - s'occupe de l'ensemble des niveaux de l'enseignement général et technique ainsi que du préscolaire et de l'enseignement non formel.
 - a en charge les formations techniques et professionnelles de niveau secondaire 1 et 2.

A- Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique (MENAET)

C'est l'Institution de référence dans la mise en œuvre de la politique éducative de notre pays, vu :

- La taille de la population scolaire à encadrer
- L'effectif des personnels à gérer
- L'étendue de la carte scolaire à exécuter.

Selon le décret n°2017-150 du 1^{er} Mars 2017 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, le MENA est composé d'un cabinet, de services rattachés, de directions centrales et de services extérieurs.

1. Le cabinet

Il comprend :

- 1 Directeur de cabinet
- 1 Directeur de cabinet adjoint
- 1 Chef de cabinet
- 8 Conseillers techniques
- 8 Chargés d'études
- 1 Chargé de missions
- 1 Chef de secrétariat particulier

2. Le service rattaché au cabinet

C'est le service de la communication, de la documentation et des archives.

3. L'Inspection Générale

Inspection Générale du Ministère (IGEN).

4. Les Directions Centrales

Au nombre de dix-neuf (19). Ce sont :

- La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- La Direction des Affaires Financières (DAF)
- La Direction des Affaires Juridiques (DAJ)
- La Direction des Stratégies, de la planification et des statistiques (DSPS)
- La Direction de la pédagogie et de la formation continue (DPFC)
- La Direction des examens et concours (DECO)
- La Direction des écoles, lycées et collèges (DELC)
- La Direction de l'orientation et des bourses (DOB)
- La Direction de la mutualité et des œuvres sociales en milieu scolaire (DMOSS)
- - la Direction de la vie scolaire (DVS)
- - la Direction des technologies et des systèmes d'information (DTSI)
- - la Direction de l'encadrement des établissements privés
- - la Direction d'animation, de promotion et de suivi des comités de gestion des établissements scolaires (DAPS-COGES)
- - la Direction de la coordination et de l'exécution des projets (DCEP)
- - la Direction des cantines scolaires (DCS)
- - la Direction de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (DAENF)
- - la Direction de la veille et du suivi des programmes (DVSP)
- - la Direction de l'enseignement technique (DET)
- - la Direction des filières, de l'innovation et de la qualité (DFIQ).

NB: chaque Direction Centrale comprend des Sous-directions.

5. les services extérieurs :

Ce sont :

- les Directions Régionales (36).
- les Directions Départementales (05).

NB : les Directions Régionales et les Directions Départementales gèrent les structures situées dans leur zone d'influence : Lycées - Collèges - IEPP.

B- Le Fonctionnement d'un Etablissement Scolaire

Exemples : lycée / collège

1. Les acteurs et leurs rôles

Identification des acteurs	Leur (s) rôle(s)
Le Chef d'Etablissement	Administratif Financier Pédagogique Animateur socioculturel
Les Adjoints au Chef d'Etablissement	Administratif Pédagogique Animateur socioculturel
L'Econome / l'Intendant	Comptable Assistant financier
L'Inspecteur d'Education	Encadre les élèves Reçoit et informe les parents d'élèves Coordonne les activités des éducateurs
Les Educateurs	Travaillent sous la direction de l'Inspecteur d'Education en fonction de la répartition des tâches.
Le Professeur Principal	Coordonne l'action des professeurs d'une même classe. Fait des propositions et des suggestions au Chef d'Etablissement.
Le professeur	Installe des compétences chez les apprenants Guide, éduque, évalue les apprenants Participe aux examens Participe à la vie de l'Etablissement.
Le chef de classe	Représente ses camarades de classe. Coopère avec l'Administration Veille à la propreté, à la discipline et au bon fonctionnement de la classe.
Les élèves	Développent des activités d'apprentissage. Exécutent les consignes. Participent à la vie de l'établissement.
Les autres personnels : Secrétaires, laborantins, bibliothécaires, reprographes....	Participent à la vie de l'Établissement chacun selon sa qualification et les tâches qui lui sont dévolues.

2. Les différentes activités au sein de l'Établissement.

a. Les Réunions des Conseils

- Conseil intérieur
- Conseil d'Enseignement
- Conseil de classe
- Conseil de discipline

b. Les Réunions d'UP (Unité Pédagogique)

Activités pédagogiques convoquées par les animateurs et les responsables d'UP.

c. Autres activités

Culturelles, sportives, amicales des professeurs, associations des élèves.

3. Les moyens de communication au sein de l'Établissement

- les tableaux d'affichage
- les notes circulaires
- les notes de service
- les convocations
- les cahiers d'information

MODULE 3 :

FORMATION PEDAGOGIQUE CONTINUE

Situation

Dans un établissement secondaire de Côte d'Ivoire, les résultats aux examens sont en baisse constante depuis trois ans. Le climat scolaire se dégrade, les enseignants se sentent isolés et peu soutenus dans leurs pratiques pédagogiques. Le chef d'établissement décide d'organiser une réunion de crise avec les Conseils d'Enseignement, les Unités Pédagogiques et le personnel d'éducation. Ceux-ci décident de demander les services de l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue.

1. Quelles sont les raisons de l'isolement des enseignants ?
2. Comment les structures d'encadrement pédagogique pourraient-elles aider cet établissement ?

INTRODUCTION

L'un des objectifs essentiels de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue est de donner les ressources et les aptitudes nécessaires aux acteurs du système éducatif pour leur permettre de résoudre les problèmes d'ordre pédagogique qui se posent à eux.

Pour ce faire, il y a un ensemble de stratégies mises en œuvre. Parmi elles, on note la création de structures d'encadrement de proximité à savoir, l'Unité Pédagogique, le Conseil d'Enseignement, le Conseil Pédagogique et la Coordination Pédagogique dont le but est d'éviter aux enseignants le cloisonnement et l'isolement afin d'être plus efficaces. Malgré les lettres de mission qui ont été produites (en 1992 pour le primaire) et (1995 pour le secondaire) qui prévoient et règlementent le fonctionnement des UP et CE, ces structures connaissent encore des difficultés car certains de leurs acteurs méconnaissent ou maîtrisent mal les différents rôles qui leur sont assignés. C'est pourquoi il importe de mettre à leur disposition les outils nécessaires à leur épanouissement afin de s'inscrire dans la logique de la promotion d'une école performante axée sur la recherche de l'excellence.

I- L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE DE PROXIMITE

L'Unité Pédagogique, le Conseil d'Enseignement, le Conseil Pédagogique et la Coordination Pédagogique sont des structures d'encadrement pédagogique de proximité qui ont été créées pour permettre une meilleure gestion pédagogique des établissements scolaires. En d'autres termes, ce sont des structures-relais des Coordinations Régionales Disciplinaires au niveau d'un établissement, d'un groupe d'établissements ou d'une circonscription.

I.1-L'Unité Pédagogique (UP)

L'UP est un regroupement de plusieurs établissements suivant des critères bien définis. Ce sont des critères d'ordre géographique, administratif auxquels il faut ajouter des critères de niveaux (1^{er} ou 2nd cycle). Ce découpage relève de la compétence de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC).

I.2- Le Conseil d'Enseignement (CE)

Le CE est une cellule pédagogique regroupant tous les professeurs enseignant la même discipline ou des disciplines ayant des affinités académiques dans un même établissement. Il offre aux professeurs de la même discipline l'occasion de confronter leurs expériences. Le CE est un cadre de réflexion et d'expérimentation pédagogiques au niveau de chaque établissement.

II- LES OBJECTIFS ET LES MISSIONS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE DE PROXIMITE

II.1- Les objectifs

Les objectifs que visent les structures d'encadrement pédagogique de proximité sont les suivants :

- assurer la formation continue des enseignant(e)s ;
- recycler tous ceux qui, enseignant depuis longtemps, éprouvent le besoin de repenser leur pratique pédagogique ;
- harmoniser les méthodes d'enseignement ;
- identifier les difficultés propres à chaque discipline et essayer d'y trouver des solutions appropriées.

Compte tenu des multiples tâches dont l'enseignant est chargé, l'effort individuel est souvent cause de découragement et d'inefficacité. Il importe donc que le maximum de travail se fasse en groupes. Il s'agit donc d'envisager la constitution de véritables équipes de travail (disciplinaires, interdisciplinaires). C'est pour cette raison que les structures d'encadrement de proximité reçoivent les missions suivantes :

II.2- Les missions

- Assurer la réflexion pédagogique, en particulier celle qui concerne la didactique disciplinaire et interdisciplinaire.
- Constituer une documentation à partir d'une synthèse dynamique des apports documentaires extérieurs et des réflexions propres :
- Aider à la formation pédagogique et professionnelle des jeunes enseignants ou de ceux nouvellement arrivés, ou encore de ceux qui, après de nombreuses années de pratique, jugent utile de s'interroger sur l'adéquation de leur travail aux nouvelles exigences de l'évolution. Il s'agit donc de faciliter l'insertion professionnelle et humaine des collègues nouvellement affectés dans l'établissement ou la localité afin d'éviter l'isolement et le cloisonnement ;
- Elaborer une programmation commune des objectifs opérationnels ;
- Réfléchir et aider à trouver les solutions relatives aux problèmes posés par l'évaluation afin que soient résorbées les disparités aux effets néfastes et que naisse une évaluation contribuant véritablement à la formation des élèves et des enseignant(e)s ;

- Veiller au respect de la nature, de la qualité et du rythme des évaluations dans l'établissement ou dans les établissements réunis dans chaque structure d'encadrement. Par exemple au secondaire, le CE organise des devoirs de niveau et l'UP des devoirs communs pour les établissements membres.

III- LES ACTEURS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE DE PROXIMITE ET LEURS RÔLES

L'UP et le CE doivent être perçus comme des équipes où chaque membre joue un rôle complémentaire de celui des autres. La défaillance d'un maillon de la chaîne est souvent cause de l'échec de l'ensemble.

Deux catégories de personnes interviennent au sein de ces structures : les membres et les partenaires.

III.1- Les acteurs au niveau du secondaire (UP et CE)

Il existe deux (02) types de membres dont les **membres statutaires** au nombre de trois (03) : les chefs d'établissement, les animateurs et les professeurs, et les **membres non statutaires** au nombre de deux (02) : les économes ou les intendants et les inspecteurs d'éducation.

On distingue deux groupes de partenaires : les Coordinations Régionales Disciplinaires (CRD), et les autres Unités Pédagogiques (UP) et Conseils d'Enseignement (CE).

III.1.1- Les membres statutaires

III.1.1.1- *Les chefs d'établissement*

Au niveau du CE, il s'agit du chef de l'établissement ou de son adjoint.

Au niveau de l'UP, il s'agit du chef d'établissement responsable de l'UP et des chefs d'établissements membres de l'UP.

Les chefs d'établissement sont les premiers responsables et maîtres d'œuvre du fonctionnement des CE et UP. Ils sont d'office membres des CE et des UP. Leurs rôles sont les suivantes :

Rôles des Chefs d'établissement

AU NIVEAU DES CE	AU NIVEAU DES UP
-Ils initient les rencontres à caractère pédagogique ; -Ils apprécient l'ordre du jour proposé par les animateurs des CE ; -Ils veillent à la participation de tous aux réunions ; -Ils mettent à la disposition des CE les moyens nécessaires à leur fonctionnement ; -Ils participent aux réunions ou se font représenter par leurs adjoints ; -Ils assurent la diffusion des comptes rendus d'activités aux membres des CE, et aux Coordinations Régionales Disciplinaires de l'APFC.	L'un d'entre eux est chargé de la responsabilité administrative de l'UP. Son établissement qui est public est le siège de l'UP ; -il informe ses pairs du fonctionnement de l'UP ; -il apprécie et vise l'ordre du jour des réunions ; -il veille à la participation de tous aux réunions ; -de concert avec ses pairs, il dégage les moyens nécessaires au fonctionnement de l'UP ; -il reçoit, apprécie et vise les comptes rendus des réunions ; -il assure la diffusion de ces comptes rendus auprès des différents membres de l'UP et des Coordinations Régionales Disciplinaires ; -il organise une réunion-bilan du fonctionnement de l'UP avec ses pairs ; -il participe aux réunions ou se fait représenter par un de ses collègues chef d'établissement.

III.1.1.2-L'Animateur de l'UP ou du CE

C'est un professeur compétent élu par ses collègues. Il est à leur écoute et recueille leurs suggestions sans imposer son avis.

Rôles de l'Animateur de l'UP ou du CE

AU NIVEAU DES CE	AU NIVEAU DES UP
- Il coordonne les activités pédagogiques du CE ; - Il recense les difficultés pédagogiques rencontrées par ses collègues ; - Il inscrit ces difficultés pédagogiques dans un ordre du jour qu'il soumet à l'appréciation du chef d'établissement ; - Il convoque et anime les réunions ; - Il veille au respect des progressions, au rythme et à la nature des évaluations ; - Il veille à la qualité de l'enseignement de sa discipline dans son établissement ; - Il veille à l'exécution des expérimentations pédagogiques ; - Il gère les ressources matérielles et financières du CE ; - Avec ses collègues, il peut mener des	- Il coordonne les activités pédagogiques de sa structure, sous la responsabilité du chef d'établissement responsable administratif de l'UP ; - Il élabore l'ordre du jour des réunions qu'il soumet au chef d'établissement responsable administratif de l'UP ; - Il fait convoquer les réunions par le chef d'établissement responsable administratif de l'UP ; - Il anime les réunions (au moins quatre dans l'année) ; - Il coordonne l'élaboration du plan d'action annuel ; - Il coordonne l'élaboration des progressions annuelles ; - Il veille à l'exécution des activités

réflexions visant à améliorer les résultats scolaires.	identifiées ; - Il rédige ou fait rédiger les comptes rendus des activités mises en œuvre, en y joignant la liste de présence pour diffusion ; - Il décèle les personnes-ressources aptes à apporter une expertise à l'UP ; - Il tient un cahier de bord où il transcrit succinctement les questions soulevées et les activités menées ; - Il encourage la production de supports pédagogiques et/ou didactiques ; - Il gère les ressources matérielles et financières de l'UP ; - Il engage les membres dans toutes réflexions de nature à renforcer leur efficacité et à améliorer les résultats scolaires des élèves.
--	--

III.1.1.3- Les Professeurs

Leur participation aux activités de l'UP et du CE, loin d'être une corvée, fait partie intégrante de l'exercice de la fonction. Le rôle premier de l'UP est de faciliter la vie aux enseignants grâce à la mise en commun du dynamisme des plus jeunes et des expériences des anciens.

Les activités de l'UP et du CE peuvent porter sur la préparation des cours, la résolution d'exercices, la production de fiches d'exercices appropriés, la tenue des classes ouvertes, la conception des différents types d'évaluations, etc.

- Ils participent **obligatoirement** aux réunions et aux activités des UP et des CE ;
- Ils prennent une part effective aux séances de travail ;
- Ils s'impliquent dans toutes les activités de production.

III.1.2- Les membres non statutaires

III.1.2.1- Les Économes ou Intendants

Ils interviennent surtout au niveau des CE pour :

- recevoir les commandes en documents de référence et en matériels nécessaires à leur fonctionnement ;
- assurer le financement des activités initiées par le CE.

III.1.2.2- Les Inspecteurs d'Éducation

Leur présence n'est pas obligatoire mais souhaitée. Ils peuvent cependant siéger pour s'informer des difficultés pédagogiques des élèves en vue de mener des activités de soutien pour les aider.

III.2.2- Les partenaires

III.2.2.1- Les Coordinations Régionales Disciplinaires (CRD) de l'APFC

Elles appuient le fonctionnement des Unités Pédagogiques, des Conseils Pédagogiques et des Coordinations Pédagogiques.

Les membres de ces CRD interviennent comme personnes-ressources. A ce titre :

- ils prennent connaissance des problèmes rencontrés par les Unités Pédagogiques, les Conseils Pédagogiques et les Coordinations Pédagogiques à travers les comptes rendus qui leur sont destinés et essaient d'y apporter des solutions ;
- ils mettent à la disposition des Unités Pédagogiques, des Conseils Pédagogiques et des Coordinations Pédagogiques, des informations relatives aux programmes et méthodes d'enseignement de leurs disciplines respectives;
- ils fournissent aux Unités Pédagogiques, aux Conseils Pédagogiques et aux Coordinations Pédagogiques des documents d'accompagnement.

III.2.2.2- Les autres Unités Pédagogiques, Conseils Pédagogiques et Coordinations Pédagogiques.

En plus de leurs activités propres, ils peuvent constituer :

- des espaces favorisant l'interdisciplinarité et l'interdisciplinarité ;
- des réseaux de partage d'informations, de savoirs et de savoir-faire.

IV-LES INSTRUMENTS DE PILOTAGE D'UNE STRUCUTRE D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE DE PROXIMITE

IV.1- La liste des instruments de pilotage

Pour mener à bien sa mission, l'Animateur du CE, de l'UP du Conseil Pédagogique ou de la Coordination Pédagogique doit disposer d'un certain nombre de documents. Ce sont :

- la lettre de mission des Unités Pédagogiques et des Conseils d'Enseignement, publiée en 1995 par la DDPFC pour le secondaire : la lettre de mission donne les définitions et les secteurs d'activités des UP et CE. Elle précise leurs objectifs et missions. Elle détermine les acteurs et leur rôle ;
- la liste des établissements membres de la structure ;
- la liste des enseignants (e)s membres de la structure (Nom, Prénoms, Matricule, emploi ou grade, contact) ;
- la liste des documents et matériels didactiques disponibles ;
- les archives de la structure ;
- le cahier d'entrée et de sortie des documents et matériels ;
- le plan d'action ;
- un cahier de bord pour consigner les réflexions et activités mises en œuvre par les enseignants membres de la structure ;
- la fiche d'évaluation de la structure d'encadrement (Voir modèle en annexe) ;

- les arrêtés, décisions et circulaires portant : découpage de l'année scolaire, rythme des évaluations, opérations de fin de trimestre, volumes horaires des matières, tableaux des coefficients des disciplines, dates des congés scolaires, etc. ;
- la liste officielle des manuels agréés et recommandés de l'année scolaire en cours ;
- un ou deux chronos pour classer ou conserver les courriers départ et arrivée.

IV.2- Le plan d'action

IV.2.1- Définition d'un plan d'action

Un plan d'action est un document qui présente les principales activités à mettre en œuvre. Il indique clairement le public cible ainsi que les moyens nécessaires à l'exécution de chacune des activités retenues. Il se présente sous la forme d'un tableau (cf. annexe).

IV.2.2- Objectif d'un plan d'action

Il permet à l'Animateur de planifier le travail dans le temps et dans l'espace afin d'évaluer l'efficacité du fonctionnement de la structure qu'il anime. Le plan d'action est un contrat minimum, une boussole qui permet à chacun des acteurs de s'investir de manière effective dans la vie de la structure.

IV.2.3- Elaboration d'un plan d'action

Le plan d'action s'élabore à la réunion de rentrée. Il s'agit d'inscrire, dans un tableau organisé et précis, les activités que les membres de la structure ont décidé de mener pendant l'année scolaire. Une UP, un CE, un Conseil Pédagogique ou une Coordination Pédagogique doit planifier les activités de la façon suivante :

- **dès la rentrée scolaire :**
 - réunion de rentrée ;
 - désignation de l'animateur (au niveau du secondaire) ;
 - élaboration des progressions (au niveau du secondaire) ;
- **pendant le trimestre :**
 - activités de formation (ateliers ciblés, classes ouvertes sur les aspects du programme qui posent problème au plus grand nombre) ;
 - production de documents (synthèse dynamique des apports documentaires extérieurs et des réflexions propres des acteurs de la structure) ;
 - exécution des progressions établies ;
 - organisation des évaluations en général et des devoirs de niveau en particulier ;
 - production de sujets d'examens blancs (2^{ème} trimestre) ;
 - finalisation des productions documentaires ;
- **à la fin de chaque trimestre :**
 - réunion-bilan des activités trimestrielles ;
 - état d'avancement des progressions ;
 - point des productions ;
 - point des évaluations ;

- point des autres activités.

Spécifiquement à la fin du troisième trimestre :

- remplir la fiche-bilan ou d'évaluation de la structure d'encadrement ;
- faire des commandes de matériels didactiques auprès du Chef d'établissement responsable administratif de l'UP ou du CE, de l'IEP en vue de rendre plus performants les enseignements ;
- adresser aux Chefs d'établissement responsables administratifs de l'UP ou du CE, aux IEP et au Chef de l'APFC, les observations faites par les enseignants dans le sens du renforcement de l'efficacité de la structure.

V- LA REUNION D'UNE STRUCTURE D'ENCADREMENT

Elle est organisée pour essentiellement permettre :

- d'échanger des informations en vue d'améliorer chez l'enseignant, sa pratique de classe au double plan pédagogique et didactique ;
- de promouvoir la gestion participative de l'enseignant pour la réalisation des activités de la structure.

Elle comporte trois moments : la phase de préparation ou de conception, le déroulement de la réunion ou phase d'exécution des tâches et la phase finale ou de suivi.

Dans ce qui suit, nous allons décliner ces phases à travers l'exemple de l'enseignement secondaire.

V.1- La phase préparatoire d'une réunion d'UP ou de CE

En fonction de leur degré de responsabilité et des objectifs de la réunion, l'animateur de l'UP ou du C.E sollicite les acteurs suivants à prendre part à la préparation de la séance de travail :

- le Chef d'Établissement responsable administratif de l'UP ou du CE ;
- les autres membres de l'administration acteurs de l'UP ou du CE ;
- les professeurs de la discipline ;
- les personnes ou structures ressources extérieures dont les Encadreurs Pédagogiques de l'APFC et autres spécialistes.

L'essentiel se joue dans cette phase préparatoire. Celle-ci comprend en effet la détermination des objectifs, l'élaboration de l'ordre du jour, la détermination du lieu, de la date et de l'heure de la réunion, la conception, la mise en forme et la diffusion des correspondances.

-la détermination des objectifs

La détermination des objectifs consiste à faire le choix des sujets à l'ordre du jour.

-l'élaboration de l'ordre du jour

L'élaboration de l'ordre du jour se fait à partir des objectifs visés. L'animateur de l'UP ou du CE recueille les difficultés pédagogiques rencontrées par ses collègues. Il inscrit ses difficultés pédagogiques dans un ordre du jour qu'il soumet à l'appréciation du chef d'établissement responsable administratif de l'UP ou du CE.

- La détermination du lieu, de la date et de l'heure de la réunion

Au niveau du CE, la réunion a lieu au sein de l'établissement dont il relève.

Au niveau de l'UP, elle se tient dans l'établissement du responsable administratif ou dans tout autre établissement membre de l'UP.

Il convient de déterminer la date et l'heure de la réunion. Les mercredis après-midis sont indiqués pour ces types d'activités.

- la conception, la mise en forme et la diffusion des correspondances

Cette phase concerne les personnes qui doivent être informées de la tenue de la réunion et celles qui doivent y participer. Le responsable administratif de l'UP ou du CE, en accord avec l'animateur, adresse les correspondances aux différents destinataires qui sont :

- au niveau de l'UP, les autres Chefs d'établissement, les Encadreurs Pédagogiques et les professeurs membres de l'UP ;

- au niveau du CE, les membres et éventuellement les Encadreurs Pédagogiques. Il existe deux types de correspondances :

- la correspondance administrative signée du chef d'établissement responsable administratif de l'UP adressée aux autres chefs d'établissement pour information et aux Encadreurs Pédagogiques pour information et/ou invitation ;
- la correspondance adressée aux professeurs membres de l'UP ou du CE sous forme de convocation individuelle ou sous forme d'affiche placardée en salle de professeurs et/ou dans tout autre endroit permettant l'accès des professeurs à l'information.

Quelle que soit la forme utilisée, la correspondance doit nécessairement comporter : l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion.

Un délai d'au moins une semaine est indispensable pour informer tous les acteurs.

V.2- La phase d'exécution d'une réunion d'UP ou de CE

Cette phase correspond au déroulement de la réunion. L'animation d'une réunion d'UP ou de CE est principalement la tâche de l'animateur d'UP ou de CE. Toutefois, ce dernier peut désigner une personne ressource d'UP ou de CE (un professeur), ou encore l'animateur d'un des CE membres de l'UP. Il peut aussi solliciter une personne ressource extérieure à l'UP ou au CE (Encadreurs Pédagogiques ou autres) pour intervenir sur des points précis inscrits à l'ordre du jour.

Voici, en ce sens, quelques indications pour conduire efficacement une réunion d'UP ou de CE.

L'animateur doit :

- veiller à ce que les membres du groupe fassent connaissance ;
- ouvrir une liste de présence ;
- désigner un secrétaire de séance (veiller à ce que ce ne soit pas toujours la même personne) et définir également le rôle de chaque groupe de participants ;
- lire ou faire lire le compte-rendu de la précédente réunion pour amendement et adoption ;
- rappeler l'ordre du jour de la présente réunion et le soumettre à l'appréciation des participants ;
- aborder les différents points inscrits à l'ordre du jour qui aura été adopté ;
- souligner la pertinence de chaque point relevé ;
- rechercher les stratégies pour surmonter la ou les difficultés ;
- rechercher la ou les solutions.

Pour le bon déroulement de la réunion, il faut un code de bonne conduite. L'animateur n'étant qu'un médiateur, il doit :

- être humble ;
- veiller à ce que chacun puisse s'exprimer. Mais il faut éviter les chevauchements de parole (ne pas reculer devant un certain autoritarisme sur ce point) ;
- recentrer mais avec souplesse les déviations par rapport aux objectifs ;
- assurer des synthèses partielles et proposer une synthèse finale ;
- veiller au consensus dans le groupe.

Quoi qu'il en soit, tous les participants à la réunion doivent être courtois et respectueux des règles qui régissent toute réunion. Il s'agit de faire triompher la force des arguments et jamais le contraire.

A la fin, l'animateur doit faire une évaluation de la réunion séance tenante à l'écrit ou à l'oral. Il s'agit ici de demander l'avis des participants sur différents aspects aux choix de la rencontre : **satisfactions, aspects à améliorer et suggestions.**

Par ailleurs, il doit vérifier la prise de notes du secrétaire de séance, la soumettre au groupe et prévoir sa diffusion sous la forme d'un compte-rendu.

V 3- La phase de suivi d'une réunion de structure d'encadrement

Cette partie concerne aussi bien l'enseignement secondaire que l'enseignement préscolaire et primaire. Mais nous allons la traiter à partir du cas du secondaire

V 3 1- Le compte rendu d'une réunion de CE ou d'UP

Le compte-rendu est un document très important de la réunion de l'UP ou du CE. C'est pourquoi il faut entourer sa rédaction du plus grand sérieux. Pour cela, il y a lieu d'en connaître les éléments constitutifs, les caractéristiques et les destinataires.

V 3.1.1- Les éléments constitutifs du compte-rendu d'une réunion d'UP ou de CE

Les éléments essentiels constituant un compte-rendu sont :

- l'identification de l'UP ou du CE ;
- la date, l'heure et le lieu de la réunion ;

- l'ordre du jour ;
- les éléments pertinents développés ;
- les problèmes identifiés et les solutions envisagées ;
- les signatures du secrétaire de séance et du Chef d'établissement responsable administratif de l'UP ou du CE ;
- la liste de présence.

V 3.1.2- Les caractéristiques d'un compte-rendu

- Le compte rendu doit être impersonnel (ne pas personnaliser les interventions et les informations) ;
- Il doit être fidèle au contenu des débats.

V 3.1 3- Les destinataires du compte-rendu de réunion de l'UP ou du CE

- Le Chef d'établissement responsable administratif de la structure et les autres Chefs d'établissement membres dans le cadre de l'UP ;
- Les professeurs membres de la structure ;
- Le chrono de la structure ;
- La Coordination Régionale Disciplinaire de l'APFC dont relève l'UP.

Pour rendre les actions des UP ou CE plus dynamiques, opérationnelles et productives, ces structures peuvent créer un réseau relationnel avec d'autres structures institutionnelles ou encore des ententes fonctionnelles.

VI – LES ENTENTES FONCTIONNELLES

Il existe plusieurs formes d'ententes fonctionnelles. Par exemple au niveau du secondaire, nous pouvons retenir :

- l'entente CE/CE ;
- l'entente CE/UP ;
- l'entente UP/UP ;
- l'entente CE ou UP/CRD de l'APFC ;
- l'entente CE ou UP/ Partenaires extérieurs de l'école.

Mais sur quoi reposent ces ententes fonctionnelles ?

Les ententes fonctionnelles

	L'entente fonctionnelle repose sur :	
CE / CE	- l'organisation des évaluations ; - la confection des fiches pédagogiques ; - l'échange de matériels didactiques ; - l'organisation de classes ouvertes, etc.	
CE / UP	- la répartition des tâches ; - l'expérimentation en CE des travaux décidés en UP ; - la recherche documentaire au profit de l'UP ; - l'exécution des tâches retenues en UP ; - la mise en réseau des moyens (didactiques, reprographie, communication) ; - les classes ouvertes ; - l'harmonisation des principes de fonctionnement (progressions).	
UP / UP	- l'échange de supports pédagogiques et didactiques ; - l'expérimentation de travaux produits ; - la conception et la production d'outils d'évaluation ; - l'échange de compétences.	
UP ou CE / CRD de l'APFC	<i>UP ou CE</i> $\rightleftharpoons$ <i>CRD</i>	<i>CRD</i> $\rightleftharpoons$ <i>UP</i>
	- l'échange d'informations ; - le plan d'action du CE ou de l'UP ; - les productions du CE ou de l'UP ; - les comptes rendus de réunions de l'UP ou du CE ; - les invitations aux réunions de l'UP ou du CE.	- l'échange d'informations ; - la validation des travaux produits en UP ; - les productions documentaires de la CRD ; - le plan de formation continue du personnel enseignant ; - les visites de classes ou classes ouvertes suivies d'entretien ; - les instructions officielles ; - l'orientation sur les programmes et manuels ; - l'appui aux activités de formation de l'UP ; - la réflexion sur les programmes d'enseignement et les évaluations.
UP ou CE / Partenaires extérieurs de l'école	- l'appui logistique ; - la recherche d'information ; - l'animation de conférences ou d'ateliers de formation.	

CONCLUSION

Nous avons montré dans cet atelier le rôle des structures d'encadrement de proximité, leurs objectifs et missions ainsi que leur importance dans le système éducatif ivoirien dans les 1^{er} et 2nd degrés d'enseignement. Ces structures ont été conçues pour répondre à un besoin essentiel : outiller les enseignants pour améliorer de façon constante les résultats scolaires.

Il s'agit de contribuer de façon décisive à la réussite scolaire des jeunes puisque ces derniers sont la raison d'être de toute communauté éducative. Aussi les structures d'encadrement de proximité jouent-elles un rôle de relai entre les APFC et les enseignants.

Ainsi, l'encadrement pédagogique vise non seulement à outiller les acteurs, à les inciter à plus d'autonomie dans les prises de décisions et à plus de professionnalisme, mais également à réfléchir plus en profondeur sur leurs pratiques pédagogiques en vue de les améliorer ou de les consolider.

Le but ultime de ce travail est de favoriser chez tous les acteurs, la réalisation, le suivi et l'évaluation des activités.

Nous espérons que la réflexion va se poursuivre afin d'enrichir cette production pour une école d'excellence.

MODULE 4 : LES PROGRAMMES EDUCATIFS ET LEURS GUIDES D'EXECUTION

Le programme éducatif est un document officiel qui présente un ensemble d'éléments visant à informer les enseignants sur la nature et les contenus d'enseignement/apprentissage et d'évaluation, à installer dans le cadre de leurs activités pédagogiques et didactiques.

I/ PROGRAMMES EDUCATIFS ET LEURS GUIDES D'EXECUTION

Les programmes éducatifs APC, sont ceux qui sont mis en œuvre de la 6^{ème} à la terminale à partir de la rentrée scolaire 2018- 2019.

DE NOUVEAUX PROGRAMMES REVISES DE COLLEGE ONT ETE ELABORES, L'EXPERIMENTATION DEBUTERA DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026.

1/STRUCTURE DES PROGRAMMES

La structure du programme éducatif respecte les standards internationaux. Le programme éducatif est contextualisé aux réalités ivoiriennes par des exemples de situations qui donnent un sens à l'apprentissage.

Le programme éducatif comprend 4 composantes :

- **Le profil de sortie** : il définit les compétences attendues de l'apprenant(e) à la fin de sa formation des cycles primaire, secondaire premier cycle, secondaire second cycle et du CAFOP.

Un *profil de sortie* est un concept *curriculaire*. Il précise ce qu'une personne qui suit une formation peut mettre en œuvre au terme de cette formation. C'est sur cette base que cette personne sera ou non certifiée au terme de sa formation.

Un profil de sortie oriente tout le contenu des programmes éducatifs d'une formation. Il détermine aussi la forme et le contenu de l'évaluation certificative qui aura lieu au terme de la formation

- **Le domaine** : il regroupe les disciplines enseignées selon l'objet de leur étude ou ayant des liens ou des affinités. Il favorise l'interdisciplinarité.

Il existe cinq (05) domaines.

- **Le domaine des langues ;**
- **Le domaine des Sciences ;**
- **Le domaine de l'univers social ;**
- **Le domaine des arts ;**
- **Le domaine du développement physique, éducatif et sportif.**

- **Le régime pédagogique** : c'est le nombre de semaines d'enseignement par année et qui précise la durée des enseignements d'une discipline et son taux horaire par rapport à l'ensemble des disciplines.

Exemple pour une année scolaire de 32 semaines

Au secondaire (6^e)

Disciplines	Nombre d'heures/semaine	Nombre d'heures/année	% du volume horaire de la discipline (par rapport à l'ensemble des disciplines sur l'année)
Français	5H	5 x 32 = 160H	$160 \times 100 / 21 \times 32 = 24\%$
Anglais	3H	3H x 32 = 96 H	$96 \times 100 / 672 = 14\%$
Mathématiques	4H	4H x 32 = 128H	$128 \times 100 / 672 = 19\%$
Physique-Chimie	1H30	1,5 H x 32 = 48H	$48 \times 100 / 672 = 7\%$
SVT	1H30	1,5 H x 32 = 48H	$48 \times 100 / 672 = 7\%$
Histoire- Géographie	2H	2H x 32 = 64 H	$64 \times 100 / 672 = 9,5\%$
EDHC	1H	1H x 32 = 32 H	$32 \times 100 / 672 = 5\%$
TICE	--	--	--
Arts Plastiques ou Education Musicale	1H	1H x 32 = 32 H	$32 \times 100 / 672 = 5\%$
EPS	2H	2H x 32 = 64 H	$64 \times 100 / 672 = 9,5\%$
TOTAUX	21H	672 H	100 %

- **Le corps du programme** qui donne à l'enseignant les informations nécessaires à la préparation de la fiche de leçon. Il se décline en cinq éléments :

+**la compétence** qui est le résultat du traitement efficace d'une situation ou d'un problème par une personne. Quelle que soit la compétence évoquée, celle – ci ne peut l'être qu'en référence à une situation

+**le thème** qui est une unité de contenus scientifiques, est décliné en plusieurs leçons. Il découle de la compétence.

+**les leçons** qui sont un ensemble de contenus d'enseignement/apprentissage susceptibles d'être exécutés en une ou plusieurs séances ;

+ **un exemple de situation d'apprentissage** qui comporte :

**le contexte correspondant au cadre général, spatio-temporel, culturel et social dans lequel se trouve l'apprenant(e) ;*

** Les ressources qui sont des informations indispensables pour le traitement de la situation ;*

**la circonstance ou l'élément qui motive l'exécution de la tâche ;*

**la ou les tâche(s) définie ou définissent les activités réalisées par l'apprenant(e) pour résoudre le problème biologique, écologique ou géologique;*

+**le tableau des habiletés et contenus**

Habiletés	Contenus
(Actions de l'apprenant)	(Description du contenu disciplinaire sur lequel porte l'action)

2/ STRUCTURE DES GUIDES D'EXECUTION DES PROGRAMMES EDUCATIFS

Un guide correspond de près aux contenus et aux habiletés précisées dans le programme éducatif auquel il correspond. Alors que le programme éducatif se limite strictement aux éléments curriculaires, le guide apporte les aspects pédagogiques et didactiques essentiels dont l'enseignant a besoin pour mettre en pratique le prescrit du programme éducatif.

Un guide d'exécution décrit en face de chacune des rubriques du programme éducatif ce que met en place l'enseignant pour que les apprenant(e)s puissent réaliser les activités prescrites dans le programme éducatif.

Les guides d'exécution des programmes présentent une certaine variabilité d'une discipline à une autre. Alors que les programmes éducatifs sont pédagogiquement et didactiquement neutres, les guides dépendent forcément d'orientations pédagogiques et didactiques de la discipline.

Le guide d'exécution des programmes éducatifs APC, associé au programme éducatif dans un document unique, comprend les éléments suivants :

-**la progression** qui est une répartition annuelle du contenu d'un programme regroupé dans un tableau et articulé sur le découpage de l'année scolaire en trimestre ou en semestre, en fonction des exigences du programme et des possibilités qu'offrent les horaires.

Dans cette répartition, sont insérés les évaluations et les séances de régulation.

- **les consignes pour dérouler les leçons** ; elles comprennent :

-**la compétence** qui est le résultat du traitement efficace d'une situation ou d'un problème par une personne ;

-**le thème** qui est une unité de contenus scientifiques, est décliné en une ou plusieurs leçons ;

-**le titre de la leçon et sa durée** ;

-**un exemple de situation d'apprentissage** ;

-**le tableau des contenus, des consignes pour conduire les activités d'apprentissage, des techniques pédagogiques et des moyens et supports didactiques.**

- ✓ Les contenus sont afférents aux habiletés installées ;
- ✓ Les activités d'apprentissage à mener par l'enseignant et par les apprenants(e)s
- ✓ Les techniques pédagogiques suggérées dans le tableau permettent l'animation de la classe.
- ✓ Les moyens et supports didactiques proposés orientent les enseignants dans le choix du matériel didactique

- **des activités d'évaluations** : tableaux de spécification (orientent l'évaluation en donnant l'importance de chaque niveau taxonomique dans chacune des leçons traitées) et des situations d'évaluation qui sont donnés à titre indicatif.

- **des exemples de fiches de leçon** sont proposés à titre indicatifs.

3/LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROGRAMMES EDUCATIFS

Les documents d'accompagnement des programmes sont des recueils d'informations. Ils ont pour but de renforcer les connaissances des enseignants, afin de les aider à mieux préparer les cours relatifs à certains thèmes. Les contenus de ces documents ne sont pas exhaustifs. Ils ne doivent en aucun cas être considérés comme des cours prêts à être dispensés aux élèves. Par conséquent, le professeur peut et doit selon les besoins et intérêts des apprenants, enrichir ces documents afin de rendre l'enseignement/ apprentissage plus efficace.

II - UTILISATION DES PROGRAMMES EDUCATIFS ET LEURS GUIDES D'EXECUTION

En APC, le thème, le titre de la leçon et les habiletés /contenus sont proposés dans le programme. L'enseignant doit :

- proposer, aux apprenants(es), une situation d'apprentissage pertinente en rapport avec la leçon ;
- emmener les apprenants à poser le problème (biologique, géologique, écologique...) qui prend en compte toutes les habiletés et les contenus d'enseignement correspondants. Ce problème qui est le titre de la leçon, doit être sous forme interrogative ;
- faire émettre des hypothèses en congruence avec le titre de la leçon, les habiletés et le contenu.

Exemple de leçon

PROGRAMME EDUCATIF

NIVEAU : 5^{ème}

COMPETENCE 1 : Traiter une situation relative à la reproduction chez les plantes sans fleurs et à la croissance chez les invertébrés

THEME : La reproduction chez les plantes sans fleurs et la croissance chez les invertébrés

LEÇON 1 : La reproduction chez les champignons à chapeau (04 séances)

Exemple de situation

Un professeur de SVT du Lycée Moderne de Divo, organise deux sorties d'étude à une semaine d'intervalle, dans la palmeraie de l'établissement avec les élèves de la 5^{ème} 1. Au cours de la première sortie, ils découvrent sur un tronc de palmier mort, de nombreux champignons à chapeau, qu'ils récoltent. Au cours de la deuxième sortie, ils observent sur le même tronc de palmier, de nouveaux champignons de la même espèce. Les élèves décident de s'informer sur la reproduction des champignons à chapeau, d'expliquer l'apparition et la réapparition des champignons sur le tronc de palmier.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	les différents modes de reproduction des champignons à chapeau
2- Expliquer	Les modes de reproduction des champignons à chapeau : - multiplication par mycélium ; - multiplication par les spores.

chapeau	<u>3^{ème} séance</u>		
Multiplication par les spores	• Amener les apprenants à : - concevoir le protocole expérimental relatif à la reproduction du champignon à chapeau par sa partie aérienne ; - réaliser les expériences ; - annoter les schémas des expériences ; • Proposer une activité d'application		Ou épluchure de manioc à enfouir dans le sol jusqu'à leur décomposition - Eau de puits ou eau de pluie - Insecticides - Récipients en verre ou fonds de bouteille en plastique transparent
Schéma du cycle de reproduction sexuée du champignon à chapeau.	<u>4^{ème} séance</u> • Faire : • - analyser les résultats expérimentaux ; • - interpréter les résultats des expériences ; • - annoter le schéma du cycle de reproduction sexuée du champignon à chapeau ; • - tirer la conclusion ; • - tirer la conclusion générale. • Proposer une activité d'intégration.	- Expérimentation - Travail de groupe - Discussion dirigée - Travail collectif - Travail individuel	- Schémas muets des cycles de reproduction asexuée et sexuée du champignon à chapeau - Schémas muets des expériences

UTILISATION PRATIQUE DU PROGRAMME EDUCATIF ET DU GUIDE D'EXECUTION PAR L'ENSEIGNANT

L'Enseignant à travers la situation d'apprentissage doit déterminer en accord avec les apprenants :

-Le titre de la leçon :

COMMENT LA REPRODUCTION DES CHAMPIGNONS A CHAPEAU SE FAIT-ELLE ?

-Les hypothèses en congruence avec le tableau des habiletés / contenus :

- Peut-être que la reproduction des champignons à chapeau se fait par la partie souterraine
- Peut-être que la reproduction des champignons à chapeau se fait par la partie aérienne

-La vérification des hypothèses :

- Le guide d'exécution propose une durée de quatre (04) séances de 1h30 mn chacune ;
- Le guide précise à quel moment exécuter chaque habileté/contenu. Exemple : 1^{ère} séance et 2^{ème} séance il faut : Identifier/Les modes de reproduction des champignons à chapeau : multiplication par mycélium) ;
- L'organisation des apprenants en groupes de travail ;
- L'expérimentation ;
- Le travail collectif et individuel ;
- La discussion dirigée ;
- Les moyens et supports didactiques (échantillons de mycélium de champignon à chapeau, sciure de bois, son de riz, chaux et eau ou fibres de tronc de palmier à huile en décomposition, Schémas muets des cycles de reproduction asexuée du champignon à chapeau, Schémas muets des expériences...) ;
- Trois activités d'application (à la fin des trois premières séances) et une activité d'intégration à la fin de la leçon ;
- Le guide propose deux conclusions partielles (séance 1 et 2, une conclusion ; séance 3 et 4 une conclusion) répondant aux deux hypothèses émises.

-Tire la conclusion générale qui répond au problème posé :

La reproduction des champignons à chapeau se fait par la partie souterraine (multiplication par mycélium) et par la partie aérienne (multiplication par les spores).

Le professeur fait une régulation pour permettre aux apprenants de bien maîtriser les habiletés ensuite une évaluation sommative de la leçon.

CONCLUSION

Les programmes éducatifs et leurs guides d'exécution sont indissociables. Leur exploitation correcte permet la mise en œuvre efficace des programmes éducatifs.

MODULE : 5

LA PROGRESSION POUR L'ENSEIGNEMENT /APPRENTISSAGE

Situation

Un professeur est engagé dans un établissement privé de la place pour y assurer des enseignements. À la rentrée des classes, il demande des anciens cahiers aux élèves pour connaître la succession des leçons à enseigner. Dans une classe, il commence par une leçon différente de celle que ses collègues du même établissement enseignent.

Quelles dispositions cet enseignant devrait – il prendre pour dispenser les mêmes leçons que ses collègues.

INTRODUCTION

La progression est une répartition annuelle des compétences, des thèmes et des leçons par niveau d'enseignement / apprentissage regroupés dans un tableau et articulé sur le découpage de l'année scolaire en trimestre ou en semestre. Elle est fonction des exigences du programme et des possibilités qu'offrent les horaires. Dans cette répartition, sont insérées les évaluations et les séances de remédiation / régulation.

La progression pour l'enseignement / apprentissage est fondamentale dans la planification des cours. Une progression d'apprentissage réussie permet de garantir la cohérence dans l'enseignement. Elle implique une organisation des contenus, une cohérence et une logique des leçon/séquences pour faciliter leur compréhension.

1 / Organisation des contenus

Dans l'enseignement de la Physique-Chimie, il est essentiel de définir l'ordre dans lequel les concepts seront présentés. L'organisation doit tenir compte des relations de prérequis entre les différentes notions. Par exemple, avant d'introduire des notions complexes comme les réactions chimiques ou les lois de la thermodynamique, il est nécessaire que les élèves aient une compréhension solide des concepts de base (atomes, molécules, forces, etc.).

Exemple :

- Commencer par l'étude de la matière et des éléments chimiques avant de traiter des réactions chimiques.
- Étudier les principes de base de l'électricité avant d'aborder les circuits complexes.
- **Les lois de la mécanique** devront être abordées avant les concepts plus avancés comme l'énergie cinétique ou les phénomènes thermiques.
- En **Chimie**, les bases de la structure atomique et des réactions chimiques doivent précéder l'étude des molécules complexes et des réactions acido-basiques.

2 / Cohérence et logique

Une progression cohérente assure une transition fluide entre les contenus enseignés. Il faut éviter les "sauts" brusques dans les niveaux de difficulté pour permettre aux élèves de maîtriser progressivement les connaissances et les compétences. La logique de la progression doit favoriser une compréhension en profondeur des contenus, afin que les élèves puissent mieux faire des liens entre les différentes notions abordées.

3 / Exemple de progression pour l'enseignement / apprentissage

PROGRESSION ANNUELLE DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE			ANNÉE SCOLAIRE : 2024 – 2025 Niveau : 6 ^{ème}	
Mois	Semaines	Enoncé de la Compétence du Thème et	Titre de la Leçon	Nombre de semaines
Septembre	01	Compétence 1 : Traiter une situation relative à la reproduction chez les plantes à fleurs et chez les vertébrés.	Leçon 1 : La formation d'une graine <i>Régulation / Évaluation de la L1</i>	02
	02			
	03			
Octobre	04		Leçon 2 : La germination d'une graine <i>Régulation / Évaluation de la L2</i>	04
	05			
	06			
Novembre	07			
	08		Leçon 3 : La reproduction chez les mammifères <i>Régulation / Évaluation de la L3</i>	04
	09			
Décembre	10			
	11			
	12		Leçon 4 : La reproduction chez les oiseaux <i>Régulation / Évaluation de la L4</i>	03
Janvier	13			
	14		<i>Évaluation de la C1</i>	01
	15		<i>Remédiation</i>	01
Février	16	Compétence 2 : Traiter une situation se rapportant aux facteurs de croissance chez les plantes à fleurs et chez les vertébrés.	Leçon 1 : Les facteurs de croissance chez les plantes à fleurs <i>Régulation / Évaluation de la L1</i>	03
	17			
	18			
Mars	19		Leçon 2 : L'influence des aliments sur la croissance des vertébrés <i>Régulation / Évaluation de la L2</i>	03
	20			
	21			
Avril	22		<i>Évaluation de la C2 - Remédiation</i>	01
	23	Compétence 3 : Traiter une situation se rapportant à la dégradation et à la préservation de l'environnement.	Leçon 1 : Les actions néfastes de l'Homme et leurs conséquences sur l'environnement <i>Régulation / Évaluation de la L1</i>	03
	24			
	25			
Mai	26		Leçon 2 : La lutte contre la dégradation de l'environnement <i>Régulation / Évaluation de la L2</i>	03
	27			
	28			
Mai	29		<i>Évaluation de la C3- Remédiation</i>	01
	30	REVISION		01

La progression doit être scrupuleusement respectée et le programme impérativement achevé dans le temps imparti.

Toutes les évaluations prévues sont obligatoires. Elles devront être complétées par d'autres évaluations programmées par l'administration ou le professeur.



Conclusion

En résumé, une progression d'apprentissage bien conçue est un outil essentiel pour garantir l'efficacité de l'enseignement de la SVT. En organisant de manière logique et cohérente les contenus d'apprentissage, en prenant en compte les profils des élèves et en établissant des objectifs clairs, vous pouvez assurer une acquisition efficace des compétences et des connaissances. L'évaluation formative vous permettra d'ajuster cette progression au fur et à mesure, afin de répondre aux besoins spécifiques des apprenants.

MODULE 6 : LES CONTENUS DISCIPLINAIRES AU COLLEGE

Situation

Un professeur des Sciences de la Vie et de la Terre en service dans un collège de la DRENA de Dabou déroule la leçon relative à la reproduction du champignon à chapeau en classe de 6^{ème}. Il affirme que les champignons à chapeau se reproduisent uniquement par la voie asexuée. Les élèves de la classe sont surpris et lui présentent un manuel de SVT dans lequel cette leçon ne serait pas traitée en 6^{ème}. Une discussion s'engage entre le professeur et ses élèves.

Quelles précautions prendras – tu pour parfaire tes pratiques enseignantes ?

INTRODUCTION

Les Sciences de la Vie et de la Terre sont une discipline faisant partie intégrante des sciences expérimentales. Elles comprennent quatre grands domaines d'étude qui sont : la biologie, la géologie, la pédologie et l'écologie, des thèmes et de leçons.

I- LES PRINCIPAUX THÈMES PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

1/ AU PREMIER CYCLE

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
- La reproduction chez les vertébrés et les plantes à fleurs. - La nutrition chez les vertébrés et les plantes à fleurs. - Les actions néfastes de l'Homme et leurs conséquences sur l'environnement. - Les solutions aux problèmes de la dégradation de l'environnement	- La reproduction des plantes sans fleurs et la croissance des invertébrés. -La nutrition des plantes sans chlorophylle et des insectes. - Les actions néfastes de certains invertébrés sur L'Homme et l'environnement. - La lutte contre certains insectes nuisibles.	- La reproduction : la formation de la cellule-œuf chez l'homme. - La formation et le devenir des roches endogènes. - L'utilisation de l'eau souillée et les conséquences sur la santé de l'Homme. - Le traitement de l'eau de consommation	- La nutrition et son hygiène - La reproduction et les dangers liés à celle –ci. - Les relations entre les sols et les plantes. - La dégradation, la protection et l'amélioration des sols.

2/ AU SECOND CYCLE

2-1 SERIE SCIENTIFIQUE

Niveaux Compétences	Seconde C	Première C	Première D	Terminale C	Terminale D
Traiter une situation relative à la géologie et à la pédologie.	THEME : La structure géologique de la Côte d'Ivoire et le devenir des roches magmatiques	THEME 1 : La géodynamique interne THEME 2 : Les Propriétés chimiques des sols.	THEME 1 : La géodynamique interne. THEME 2: Les propriétés chimiques des sols et leur évolution.	THEME 1 : Les ressources énergétiques. THEME 2 : La gestion des sols.	THEME 1 : Les ressources minières. THEME 2 : La gestion des sols.
Traiter une situation relative à la communication.	THEME : Les relations au sein d'un écosystème et l'influence de l'homme sur l'environnement.	THEME : Les écosystèmes.	THEME: La communication nerveuse.	THEME : La communication dans l'organisme	THEME : La communication dans l'organisme.
Traiter une situation relative à la reproduction et l'hérédité.	Thème: La reproduction de la cellule.	THEME 1 : la reproduction chez les mammifères. THEME 2: La transmission des caractères héréditaires.	THEME1 : La reproduction chez les mammifères THEME 2 : La transmission des caractères héréditaires.	THEME 1 : La reproduction chez l'Homme. THEME 2 : La transmission des caractères héréditaires.	THEME 1 : La reproduction chez les mammifères et chez les spermaphytes. THEME 2: La transmission des caractères héréditaires.
Traiter une situation relative à la nutrition et à la santé.	THEME : La nutrition minérale de la plante verte	THEME : La production de la matière organique	THEME : la production de la matière organique et son utilisation.	THEME 1: Le métabolisme énergétique et l'activité musculaire. THEME 2 : La	THEME 1: Le milieu intérieur. THEME 2: La défense de l'organisme et son

				défense de l'organisme et son dysfonctionnement.	dysfonctionnement.
--	--	--	--	--	--------------------

2- 2 SERIE LITTERAIRE

Niveaux Compétences	Seconde A	Première A	Terminale A
Traiter une situation relative à la communication.	THEME 1 : La transmission de l'information au niveau de l'organisme. THEME 2 : L'homme et l'environnement.	THEME : Les réflexes et les troubles de comportement.	THEME : la communication dans l'organisme
Traiter une situation relative à la reproduction et l'hérédité.	THEME : La reproduction d'une cellule.	THEME 1 : Problèmes liés à la reproduction humaine et à la vie familiale. THEME 2 : La transmission des caractères héréditaires chez l'Homme.	THEME 1 : L'origine de la vie et l'évolution de la lignée humaine. THEME 2 : La transmission des caractères héréditaires chez l'Homme.
Traiter une situation relative à la nutrition et à la santé.	THEME : La nutrition et la santé de l'homme.	THEME : Le devenir des nutriments dans l'organisme.	THEME : Le devenir des nutriments dans l'organisme.

II- LES SEANCES ET CONTENUS D'ENSEIGNEMENT PAR NIVEAU

A- Au premier cycle du secondaire

1- Niveau 6^{ème}

1-1 Compétence 1 : Traiter une situation relative à la reproduction chez les plantes à fleurs et chez les vertébrés.

THEME : la reproduction chez les plantes à fleurs et chez les vertèbres

1-1-1 Leçon 1 : la formation de la graine

➤ **Tableau des habiletés-contenus**

HABILETES	CONTENUS
Identifier	Les différentes parties de la fleur.
Décrire	Les stades d'évolution de la fleur
Expliquer	Les phénomènes intervenant dans la formation de la graine
Déduire	• La notion de reproduction sexuée, • Le rôle du grain de pollen, de l'ovule, des sépales et des pétales.

➤ **Résumé du cours**

La graine se forme à partir de la fleur qui se compose d'un pédoncule sur lequel sont disposées différentes pièces florales :

- des sépales (05) dont l'ensemble forme le calice ;
- des pétales (05) dont l'ensemble forme la corolle ;
- des étamines (10) dont l'ensemble forme l'androcée et qui est constitué d'un filet terminé par un anthère ;
- et d'un pistil comprenant à sa base un ovaire contenant des ovules et surmonté d'un style qui se termine par un stigmate.

La fleur passe par des stades d'évolution pour donner la graine : le stade bouton floral ; le stade fleur épanouie et le stade fleur fanée qui laisse apparaître un ovaire développé en fruit contenant des graines.

La formation de la graine fait intervenir deux phénomènes :

- la pollinisation qui est le transport du grain de pollen sur le stigmate du pistil.
- et la fécondation qui est la fusion du noyau du grain de pollen à celui de l'ovule pour former un œuf ou zygote qui évolue en une graine. Pour atteindre l'ovule, le grain de pollen germe c'est-à-dire émet un long tube pollinique.

Dans la fleur se sont donc le grain de pollen et l'ovule qui engendrent la graine qui possède en son sein une plantule. Le grain de pollen est la cellule reproductrice mâle et l'ovule est la cellule reproductrice femelle. La formation de la graine est une reproduction. Cette reproduction qui fait intervenir les cellules sexuelles est dite reproduction sexuée.

Les sépales et pétales servent de pièces protectrices.

1-1-2 Leçon 2 : la germination d'une graine

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
Citer	• Les facteurs externes à la graine influençant sa germination, • Les facteurs internes à la graine influençant sa germination.
Déterminer	• L'influence des facteurs, • L'influence des facteurs internes.
Décrire	Les étapes de la germination d'une graine.

➤ Résumé du cours

Une graine germe pour donner une plante.

Pour que la graine germe, il faut qu'elle soit mature et en bon état : ces facteurs sont propres à la graine (facteurs internes).

Par ailleurs le sol dans lequel la graine est semée doit être humide, aéré et non tassé. La température de ce sol doit être modérée : ni trop élevée ni trop basse : ces facteurs sont extérieurs à la graine (facteurs externes).

La germination de la graine commence par son gonflement et s'achève par la sortie des premières feuilles de la plante.

1-1-3 Leçon 3 : la reproduction chez les mammifères

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
Distinguer	L'individu mâle de l'individu femelle.
Annoter	• Les schémas des appareils reproducteurs, • Les schémas des cellules reproductrices.
Expliquer	Les principales étapes menant à la fécondation.
Décrire	Les transformations subies par l'œuf.
Déduire	Les notions de : fécondation interne, développement interne et viviparité.

➤ Résumé du cours

Chez les mammifères, le mâle et la femelle sont différents par les caractères sexuels externes et les caractères sexuels internes.

Les caractères sexuels externes sont composés d'organes qui apparaissent ou se développent au cours de la croissance de l'individu. Ces organes constituent les caractères sexuels secondaires.

Les caractères sexuels internes sont les organes reproducteurs qui existent à la naissance. Ils constituent les caractères sexuels primaires.

L'ensemble des organes reproducteurs forment l'appareil reproducteur qui produit les cellules reproductrices. Chez le mâle, les testicules produisent les spermatozoïdes, cellules reproductrices mâles et chez la femelle, les ovaires donnent les ovules, cellules reproductrices femelles.

Au cours de l'accouplement, le mâle déversent les spermatozoïdes dans les voies génitales de la femelle où un spermatozoïde s'unit avec un ovule pour donner l'œuf : c'est la fécondation. L'œuf formé subit des transformations pour donner un embryon puis un fœtus qui est le nouvel individu, semblable aux parents.

1-1-4 Leçon 4 : la reproduction chez les oiseaux

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
Distinguer	L'individu mâle de l'individu femelle.
Annoter	• Les schémas des appareils reproducteurs, • Les schémas des cellules reproductrices.
Expliquer	• Les principales étapes menant à la fécondation, • Le développement de l'œuf.
Décrire	Les transformations subies par l'œuf.
Déduire	Les notions de : développement externe et oviparité.

➤ Résumé du cours

La distinction entre le mâle et la femelle chez les oiseaux peut se faire grâce à des aspects différents de certaines parties du corps : ergots, crête et des barbillons plus développés, des plumes de la queue plus longues. En générale le mâle est plus gros que la femelle. Ces caractères qui permettent de reconnaître le mâle et la femelle sont les caractères sexuels externes. Les organes reproducteurs qui existent à la naissance constituent les caractères sexuels internes. La reproduction des oiseaux commence par le rencontre du mâle et de la femelle. Au cours de l'accouplement, les cellules reproductrices mâles provenant de l'appareil reproducteur mâle sont émises dans les voies génitales femelles où elles s'unissent aux cellules reproductrices femelles pour former la cellule-œuf : c'est la fécondation. Chez les ovipares, l'œuf est pondu. L'œuf se transforme en embryon qui se développe alors hors du corps de la femelle : c'est un développement externe. Il se fait grâce aux réserves abondants contenues dans l'ovule, cela caractérise les ovipares. La femelle couve ses œufs au nid pour les maintenir au chaud à une température constante de 38°C, dans un milieu aéré et sec. La transformation de l'embryon en poussin s'appelle l'incubation. Elle dure 21 jours chez la poule. Comme tous les oiseaux, la poule est un ovipare ; le poussin sort de l'œuf pondu et couvé par sa mère.

1-2 COMPETENCE 2 :

Traiter une situation se rapportant aux facteurs de croissance chez les plantes à fleurs et chez les vertébrés.

THEME : Les facteurs de croissance chez les plantes à fleurs et chez les Vertébrés

1-2-1 Leçon 1 : les facteurs de croissance chez les plantes à fleurs

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
------------------	-----------------

Identifier	Quelques facteurs influençant la croissance chez les plantes à fleurs
Déterminer	L'importance de : - l'eau dans la croissance des plantes à fleurs, - des sels minéraux dans la croissance des plantes à fleurs, - de la lumière dans la croissance des plantes à fleurs.
Déduire	La notion d'autotrophie.

➤ Résumé du cours

L'eau et les sels minéraux favorisent la croissance des plantes vertes. La plante verte utilise la lumière pour fabriquer sa propre matière organique, grâce à la **chlorophylle** (pigment vert des parties aériennes) qu'elle contient et en présence de lumière. Elle utilise aussi les sels minéraux absorbés par leurs racines et du dioxyde de carbone contenu dans l'air et absorbé par les feuilles. Elle rejette en même temps de l'oxygène : On dit que la plante réalise la **photosynthèse**. Cette matière organique sert à sa nutrition et à sa croissance maximale. La plante a donc besoin de lumière pour bien se développer. En absence de lumière la plante s'affaiblit, ses feuilles jaunissent et sa tige se courbe.

L'eau, les sels minéraux et la lumière sont indispensables à la croissance des plantes vertes. A la lumière, elles utilisent les autres éléments pour fabriquer leurs propres matières organiques : on dit qu'elles sont **autotrophes**.

1-2-2 Leçon 2 : l'influence des aliments sur la croissance des vertébrés

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
Identifier	• quelques aliments consommés par les vertébrés, • la composition des aliments des vertébrés.
Déterminer	• l'influence de la quantité d'aliments consommés sur la croissance des vertébrés, • l'influence de la qualité des aliments consommés sur la croissance des vertébrés,
Déduire	Le rôle des aliments simples sur la croissance des vertébrés.

➤ Résumé du cours

Les aliments consommés par les vertébrés renferment chacun des aliments simples : glucides, lipides, protides, eau, sels minéraux et vitamines dont la composition est bien précise.

La quantité et la qualité des aliments consommés ont une influence sur la croissance des vertébrés car chaque aliment simple joue un rôle spécifique. Pour une bonne croissance, il faut une combinaison harmonieuse en quantité et en qualité de la fourniture d'aliments.

1-3 COMPETENCE 3 : Traiter une situation se rapportant à la dégradation et à la préservation de l'environnement.

THEME : la dégradation et la préservation de l'environnement

1-3-1 Leçon 1 : les actions néfastes de l'Homme et leurs conséquences sur l'environnement

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
Identifier	• les actions de destruction des ressources naturelles, • les actions de surexploitation des ressources naturelles, • les actions de pollution de l'environnement.
Dégager	• les conséquences des actions de destruction des ressources naturelles, • les conséquences des actions de surexploitation des ressources naturelles, • les conséquences des actions de pollution.

➤ **Résumé du cours**

Plusieurs actions de l'homme ont des effets sur son environnement. Ces actions néfastes sont de 3 ordres qui s'accompagnent de conséquences tel que stipulé dans le tableau ci-dessous :

Types d'action	Actions néfastes l'Homme l'environnement	Conséquences des actions néfastes
Les actions de destruction des ressources naturelles	déboisement, défrichement, cultures extensives, cultures itinérantes, feux de brousse.	La déforestation, la désertification, la disparition des espèces végétales ; l'érosion des sols. (La baisse de la production agricole, la famine malnutrition)
Les actions de surexploitation des ressources naturelles	surpâturage, pêche intensive, braconnage	La dégradation ou l'érosion des sols ; la diminution des ressources halieutiques ; la disparition des espèces animales. (La baisse de la production agricole, la famine, la malnutrition)
Les actions de pollution de l'environnement	Rejet de déchets industriels, Rejet d'ordures ménagères, Emission de gaz par les engins motorisés, Utilisation irrationnelle des pesticides et des engrais	la pollution de l'air ; les maladies respiratoires ; les maladies de la peau ; la pollution des eaux ; la pollution des sols. L'intoxication alimentaire.

1-3-2 Leçon 2 : la lutte contre la dégradation de l'environnement

➤ **Tableau des habiletés-contenus**

HABILETES	CONTENUS
Identifier	les moyens de lutte contre la dégradation de l'environnement.
Proposer	des stratégies de sensibilisation (messages, moyens et technique de sensibilisation).

➤ Résumé du cours

La lutte contre la dégradation de l'environnement qui est source de maladies peut s'organiser de plusieurs manières :

- **Par des moyens de lutte contre la dégradation installée de l'environnement (curative)** à savoir :
 - Le ramassage des ordures ;
 - le traitement des eaux usées et des différentes ordures ;
 - le reboisement ;
 - l'utilisation d'êtres vivants (lutte biologique) et de produits chimiques (lutte chimique).
- **Par des moyens de lutte pour préserver de la dégradation de l'environnement (lutte préventive)** comme :
 - la réglementation de l'exploitation des ressources naturelles en matière de pêche, de chasse et d'exploitation du bois ;
 - l'interdiction des feux de brousse ;
 - l'utilisation rationnelle des engrais et pesticides
 - la création des parcs nationaux et de réserves forestières.
- **Par des stratégies de sensibilisation** telles que les messages, les moyens et techniques de sensibilisation.

2- Niveau 5^{ème}

2-1 COMPETENCE 1 : Traiter une situation relative à la reproduction chez les plantes sans fleurs et à la croissance chez les invertébrés

THEME : La reproduction chez les plantes sans fleurs et la croissance chez les invertébrés

2-1-1 Leçon 1 : la reproduction chez les champignons à chapeau

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	les différents modes de reproduction des champignons à chapeau
2- Expliquer	Les modes de reproduction des champignons à chapeau : - multiplication par mycélium ; - multiplication par les spores.
3- Annoter	Les schémas des cycles de reproduction asexuée et sexuée d'un champignon à chapeau.
4- Déduire	La notion de reproduction asexuée.

➤ Résumé du cours

Les champignons à chapeau sont constitués d'un pied surmonté par un chapeau et dans sa partie souterraine, de filaments mycéliens très ramifiés.

Le chapeau porte sur sa face interne des lamelles productrices de spores.

Les champignons à chapeau se reproduisent de deux manières :

- soit à partir des filaments mycéliens qui bourgeonnent directement pour donner de nouveaux champignons. Il s'agit de la reproduction asexuée ou multiplication végétative;

- soit à partir des spores produites par les lamelles du chapeau. Les spores germent et donnent des filaments mâles et femelles qui fusionnent en certains endroits pour donner des organites qui font office d'œuf. ce dernier germe et donne un filament mycélien à partir duquel bourgeonnent de nouveaux champignons : c'est la reproduction sexuée.

2-1-2 Leçon 2 : la croissance chez les insectes

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Décrire	Les différents stades de développement du Bombyx du mûrier et du criquet.
2- Construire	La courbe de croissance du criquet.
3- Expliquer	Les modes de croissance du criquet et du bombyx de mûrier.
4- Dédire	Les notions de : - développement direct et indirect ; - métamorphose complète et incomplète ; - croissance discontinue.

Résumé du cours

Les insectes sont des invertébrés ayant trois (3) paires de pattes. Ils sont ailés ou non.

Après l'accouplement entre le mâle et la femelle, la femelle fécondée pond des œufs qui après éclosion, libèrent des larves ressemblant ou non aux adultes. Le développement chez les insectes est soit direct (larve ressemble à l'adulte) soit indirect (larve ne ressemble pas à l'adulte).

Chez les insectes c'est la larve qui croît. Cette croissance se fait par mues successives avec métamorphose complète (papillon...) ou métamorphose incomplète (criquet ...) pour donner un insecte adulte. La croissance est toujours discontinue chez les insectes: l'insecte se débarrasse de sa cuticule rigide au moment de la croissance.

2-1-3 LEÇON 3 : La croissance chez les mollusques

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Décrire	Les stades de développement de l'escargot : stade larvaire, stade adulte
2- Construire	La courbe de croissance de l'escargot.
3- Expliquer	• Le mode de croissance de l'escargot. • Le rôle du manteau dans la croissance de l'escargot
4- Dédire	La notion de croissance continue

➤ Résumé du cours

Les mollusques sont des animaux à corps mou, recouvert ou non de coquille. L'escargot en est un, avec le corps recouvert de coquille. Les escargots sont êtres vivants hermaphrodites.

Après l'accouplement, les œufs pondus éclosent et libèrent des larves d'escargot ressemblant aux adultes : le développement de l'escargot est direct.

L'escargot croît en produisant au fur et à mesure, une nouvelle coquille, à partir de son manteau. Ce dernier produit une substance riche en calcaire qui durcit à l'air libre.

La croissance de l'escargot est continue et est matérialisée par la présence de stries sur sa coquille.

2-2 COMPETENCE 2 : Traiter une situation en rapport avec la nutrition chez les plantes sans chlorophylle et chez les invertébrés.

THEME : La nutrition des plantes sans chlorophylle et des invertébrés

2-2-1 LEÇON 1 : La nutrition des plantes sans chlorophylle (03 séances)

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Déterminer	La nature des aliments des plantes sans chlorophylle : - aliment minéral ; - aliment organique.
2- Dégager	Les effets de la nutrition des champignons microscopiques : - dans l'alimentation ; - en médecine ; - au niveau du sol ; - sur la santé de l'homme ;
3- Déduire	La notion d'hétérotrophie.

➤ Résumé du cours

Les plantes sans chlorophylle sont des plantes dépourvues de pigments chlorophylliens. Il s'agit des champignons macroscopiques et microscopiques.

Ces plantes sont incapables de réaliser la photosynthèse. Elles ne peuvent pas produire la matière organique indispensable à leur développement. Elles sont obligées de puiser les substances nutritives (matières organiques et sels minéraux) dans leur milieu de vie : ce sont des êtres vivants hétérotrophes.

Les plantes sans chlorophylle prélèvent les substances nutritives soit sur des êtres vivants qu'elles parasitent, soit sur des aliments (fruits, pain ...) qu'elles détruisent.

Au niveau du sol les champignons microscopiques peuvent vivre en symbiose dans les racines de certaines plantes (les légumineuses) dont elles contribuent à la nutrition.

Les plantes sans chlorophylle sont également utilisées par l'Homme dans l'industrie alimentaire (production de yaourt, de vin ...) et pharmaceutique (production de certains antibiotiques ...).

2-2-2 LEÇON 2 : La nutrition des invertébrés

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	• les aliments du criquet. • Les aliments du moustique. • Le régime alimentaire du criquet. • Le régime alimentaire du moustique femelle.
2- Comparer	Les pièces buccales du criquet et du moustique : tableau de comparaison des pièces buccales du criquet et du moustique.
3- Annoter	• Le schéma de l'appareil buccal du moustique. • Les pièces buccales du criquet.
4- Identifier	Le rôle des différentes pièces buccales
5- Etablir	La relation entre le type d'appareil buccal et l'état de l'aliment consommé.
6- Déduire	La notion d'adaptation de l'appareil buccal au régime alimentaire.

➤ Résumé du cours

Le criquet et le moustique sont des invertébrés.

Le criquet se nourrit de végétaux (feuilles, tiges ...) : c'est un herbivore.

Le moustique femelle se nourrit du sang des mammifères dont l'Homme : c'est hémaphophage.

De façon générale, l'appareil buccal des insectes est constitué de lèvres (supérieure et inférieure) portant des palpes labiaux, de deux mandibules, de deux maxillaires portant également des palpes dits maxillaires.

Les pièces buccales subissent des modifications et s'adaptent aux régimes alimentaires des êtres vivants (invertébrés) :

- Le criquet qui coupe et broie ses aliments, a des mandibules et des maxillaires très développés : c'est un appareil buccal de type broyeur.
- Le moustique qui pique (perce la peau) et suce le sang, a des pièces buccales allongées dont certaines lui permettent de piquer (mandibule et maxillaires) et d'autres (sous forme de canaux) lui permettent de prélever le sang (liquide) : c'est un appareil de type piqueur suceur.

2-3 COMPETENCE 3 : Traiter une situation relative aux actions néfastes de certains invertébrés sur l'Homme, sur l'environnement et à la lutte contre ces invertébrés.

THEME : les conséquences des actions néfastes de certains invertébrés sur l'Homme, sur l'environnement et la lutte contre ces invertébrés

2-3-1 LEÇON 1 : Les conséquences de la prolifération du criquet

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	Les actions néfastes du criquet sur l'environnement : - consommation en grande quantité des végétaux et des cultures vivrières ; - dépôt d'excréments dans les cours d'eau.
2- Dégager	• Les conséquences de la prolifération du criquet sur l'environnement : - Ravage de la végétation ===> érosion du sol ===> perte de la fertilité du sol ; - Pollution des eaux. • Les conséquences de la prolifération du criquet sur l'Homme : destruction des cultures vivrières ===> mauvais rendement agricole ===> famine ===> malnutrition ===> mort.

➤ Résumé du cours

Les criquets sont des herbivores très voraces.

Quand ils ne sont pas nombreux, les criquets ne causent aucun dégât sur la végétation ; mais quand leur s'accroît, ils se déplacent en groupe ou essaim et envahissent des régions entières où ils détruisent la végétation à grande échelle.

Les invasions de criquets ou invasions acridiennes sont très redoutées par les Hommes à cause des conséquences désastreuses qu'elles provoquent sur l'environnement (destruction de la végétation et des cultures, pollution des eaux...) et sur l'Homme (famine, malnutrition, mort ...).

2-3-2 Leçon 2 : les conséquences de la prolifération du moustique

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	Les conditions de la prolifération du moustique : milieux de vie du moustique ;
2- Dégager	Les conséquences de la prolifération du moustique : - sur l'Homme : maladies endémiques (paludisme, fièvre jaune...) ; - sur la société : baisse de la productivité et de l'économie, taux élevé de la mortalité.

➤ Résumé du cours

Les moustiques adultes vivent dans les broussailles et sur les tas d'ordures. Ces moustiques pondent leurs œufs dans les eaux stagnantes où vivent les larves.

Lorsque les conditions environnementales le permettent, les moustiques se multiplient très rapidement et envahissent les lieux d'habitation des Hommes.

Les moustiques femelles se nourrissent en piquant les Hommes. Ils transmettent à l'Homme à l'occasion, les microbes de certaines maladies mortelles comme le paludisme, la fièvre jaune, la gangue



AEDES ALBOPICTUS

Surnommé moustique-tigre, il se reconnaît à la ligne blanche au centre du thorax.

Maladies véhiculées : dengue, Zika, chikungunya, fièvre jaune, filariose et autres maladies parasitaires à nématodes.

Répartition : sur les cinq continents.



AEDES AEGYPTI

Parfois confondu avec *Aedes albopictus*, il s'en distingue par un motif en forme de lyre sur le thorax.

Maladies véhiculées : dengue, Zika, chikungunya, fièvre jaune.

Répartition : régions tropicales, Afrique.



ANOPHELES GAMBIAE

Principal représentant d'une dizaine d'espèces qui ne sont pas distinguables les unes des autres. Le genre *Anopheles* compte 430 espèces.

Maladie véhiculée : paludisme.

Répartition : Afrique, Madagascar mais la distribution du genre est mondiale.

La prolifération des moustiques a des conséquences sur l'Homme et sur la société, sur la plan économique et social.

3 Niveau 4^{ème}

3-1 COMPETENCE 1 : Traiter une situation relative à la reproduction humaine.

THEME : La reproduction humaine

3-1-1 Leçon 1 : les différentes transformations du corps humain de l'enfance à l'adolescence

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	Les signes de la puberté chez la jeune fille et chez le jeune garçon : - transformations morphologiques (caractères sexuels secondaires) ; - transformations physiologiques ; - transformations psychologiques.
2- Comparer	Les signes de la puberté chez la jeune fille et chez le jeune garçon
3- Dédurre	La notion de puberté.
4- Proposer	Un comportement sexuel responsable : abstinence

➤ Résumé du cours

La puberté chez l'Homme est une étape de développement très importante qui est marquée par des transformations morphologiques, physiologiques et des changements de comportement chez les adolescents.

La puberté est marquée chez la jeune fille comme chez le jeune garçon par une croissance rapide du corps, le développement de la poitrine (garçon), du bassin (fille), l'apparition des poils au pubis et aux aisselles (garçon et fille) et l'apparition d'autres caractères sexuels secondaires.

Les ovaires et testicules (organes sexuels) commencent à fonctionner avec l'émission des premières cellules sexuelles, perceptible par pollution nocturne (chez le garçon) et premières règles (chez la fille).

Pendant cette période, le jeune garçon et la jeune fille prennent conscience respectivement de leur masculinité et féminité et commence à s'affirmer en changeant de comportement aussi bien en famille qu'en société.

Il est important que, dans cette période, les jeunes (garçons et filles) adoptent un comportement responsable en matière de sexualité, pour éviter les grossesses précoces et les maladies sexuellement transmissibles (IST/VIH).

3-1-2 LEÇON 2 : Le devenir des cellules sexuelles chez l'Homme

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	- Les organes producteurs de cellules reproductrices de l'homme et de la femme ; - Les cellules reproductrices.
2- Expliquer	la formation de la cellule-œuf : - migration des spermatozoïdes dans les voies génitales de la femme ; - étapes de la fécondation
3- Décrire	Le devenir de la cellule-œuf : - transformation de l'œuf en embryon; - transformation de l'embryon en fœtus.
4- Annoter	- Le schéma des appareils reproducteurs de l'homme et de la femme. - Le schéma montrant le trajet des gamètes dans les voies génitales de la femme. - Le schéma des étapes de la fécondation. - Le schéma des étapes du devenir de la cellule œuf.
5- Déduire	Les notions de grossesse, de grossesse précoce.

➤ Résumé du cours

Les cellules sexuelles sont produites par les glandes sexuelles (testicules et ovaires). Elles sont mises en contact pendant l'accouplement, après migration des spermatozoïdes déposés dans les voies génitales de la femme. La fécondation qui s'en suit aboutit à la formation de la cellule-œuf ou zygote. Ce dernier, tout en migrant vers l'utérus, se divise et donne un embryon qui se fixe dans l'utérus (nidation) et poursuit son développement jusqu'à terme.

La fixation de l'embryon marque le début de la grossesse. La grossesse est qualifiée de précoce lorsque la femme la contracte avant l'âge de 18 ans.

3-2 COMPETENCE 2 : Traiter une situation relative à la formation et à la dégradation des roches endogènes.

THEME : La formation et la dégradation des roches endogènes

3-2-1 LEÇON 1 : La formation des roches endogènes

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Déterminer	Les caractéristiques des roches endogènes : - teinte, cohésion, taille des minéraux.
2-Elaborer	Le tableau de comparaison de différentes roches endogènes.
3- Identifier	Les minéraux essentiels de quelques échantillons de roches endogènes.
4- Expliquer	Le mode de formation des roches endogènes : refroidissement des magmas : - rapide (en surface) : texture vitreuse et texture microlitique ; - lent (à mi- profondeur) : texture microgrenue ; - très lent (en profondeur) : textures grenue et pegmatitique.
5- Dédire	Les notions de cristal, minéral, texture.

➤ Résumé du cours

Les roches endogènes proviennent du magma, liquide en fusion à l'intérieur du globe terrestre. Ces roches appelées roches magmatiques, se mettent en place :

- soit en profondeur ; s'il s'agit de roches plutoniques (exemple : granite...);
- soit en surface ; s'il s'agit de roches effusives ou volcaniques (exemple : basalte...).

Le magma qui remonte à la surface du globe terrestre refroidit progressivement et forme des cristaux : c'est la cristallisation. La cristallisation peut être totale, dans ce cas les roches obtenues présentent des minéraux de tailles variables mais tous visibles à l'œil nu. Ce sont des roches à textures pegmatitique (gros cristaux), grenue (cristaux de taille moyenne) ou microgrenue (cristaux visibles mais de petite taille).

Lorsque le magma atteint la surface du globe terrestre, le refroidissement est brutal et la cristallisation est partielle. Elle aboutit à la formation de roches à texture microlitique contenant une pâte vitreuse avec quelques gros cristaux incrustés appelés phénocristaux.

3-2-2 Leçon 2 : la dégradation des roches endogènes

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Décrire	Les étapes de la dégradation d'un massif rocheux.
2- Annoter	Le schéma des étapes de la formation du chaos et de l'arène granitique.
3- Comparer	Des échantillons de roches à différents stades d'altération.
4- Expliquer	• Le mécanisme d'altération d'une roche : Perte de la cohésion, évolution de la teinte. • le Mode d'action des agents d'altération d'une roche.
5- Dédire	quelques produits d'altération d'une roche endogène.

➤ Résumé du cours

Les roches exposées aux facteurs climatiques se dégradent. Les variations de température et les intempéries provoquent l'élargissement de diaclases créées pendant la formation de la roche. Le massif rocheux soumis à la dégradation ou à l'altération se débite en fragments de roches de taille variable constituant un amas de roches ou chaos rocheux. Au niveau des fragments rocheux obtenus, l'eau agit sur certains minéraux dits minéraux altérables par hydrolyse ou hydratation et finit par les modifier ou les détruire.

- l'altération du feldspath donne de l'argile ;
- l'altération de la biotite libère des oxydes et des hydroxydes de fer.

Les minéraux inaltérables comme le quartz, libérés par la destruction des autres minéraux de la roche, constituent les grains de sable.

Tous les produits issus de l'altération des roches s'accumulent au pied des massifs rocheux sous forme d'arène (exemple : arène granitique).

3-3 COMPETENCE 3 : Traiter une situation en rapport avec la formation des sols et leurs caractéristiques.

THEME : La formation des sols et leurs caractéristiques

3-3 1 LEÇON 1 : La formation des sols

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Décrire	Le profil d'un sol de type A, B, C : - différents horizons (A, B, C) ; - caractéristiques des horizons.
2-Annoter	Le schéma d'un profil de sol de type A, B, C
3- Expliquer	La formation d'un sol : - constituants minéraux issus de l'altération des roches ; - constituants organiques provenant de la décomposition de la matière organique ; - combinaison des constituants minéraux et organiques.
4-Déduire	La notion de : - profil et horizon d'un sol ; - sol agronomique et sol géologique.

➤ Résumé du cours

Le sol est la partie la plus superficielle de l'écorce terrestre. Il est formé de constituants minéraux provenant l'altération de la roche –mère et de constituants organiques issus de la décomposition d'êtres vivants. Les produits de l'altération qui restent en place sur la roche mère forment l'horizon (C) du sol qui est colonisé par les végétaux pionniers et des micro-organismes.

La décomposition des matières organiques provenant de ces êtres vivants, fournit l'humus qui s'accumule dans la couche superficielle de l'horizon (c) pour constituer l'horizon humifère (A) du sol en formation.

Les éléments minéraux entraînés en profondeur par l'eau d'infiltration, provoquent la différenciation des horizons de lessivage et d'accumulation (B)

Ces différents horizons ainsi constitués, forment le profil d'un sol sur le plan géologique.

Il existe différent types de sol. Un sol qui a des propriétés physiques, chimiques et biologiques satisfaisantes, est favorable à l'agriculture : c'est un sol agronomique.

3-3 2 LECON 2 : Les textures des sols

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Déterminer	Quelques textures de sol : texture sableuse, texture argileuse, texture

	limoneuse
2- Construire	Des histogrammes de textures de sols
3- Déduire	La notion de texture

➤ Résumé du cours*

Les sols sont caractérisés, entre autre, par leur texture qui est la proportion des différentes particules minérales qu'ils renferment. Les particules minérales de référence du sol sont : le sable, l'argile et le limon. Selon les proportions de ces particules, on distingue :

- les sols à texture sableuse dans lesquels le sable prédomine ;
- les sols à texture argileuse dans lesquels l'argile prédomine ;
- les sols à texture limoneuse dans lesquels le limon prédomine.

Il existe des sols à texture intermédiaire dans lesquels plusieurs particules minérales sont présentes dans des proportions voisines : sols à textures argilo-sableuse, sols à texture sablo-limoneuse...

La texture d'un sol est déterminée à partir d'un diagramme de texture ou triangle des textures.

3-4 COMPETENCE 4 : Traiter une situation relative à l'utilisation de l'eau et à la santé de l'Homme.

Thème : l'utilisation de l'eau et la santé de l'Homme

3-4- 1 Leçon 1 : les maladies liées à l'eau

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	• Quelques maladies liées à l'eau : - maladies par vecteurs : dracunculose, paludisme - maladies du péril fécal : amibiase, bilharziose, choléra. • Les symptômes : - d'une maladie par vecteur ; - d'une maladie du péril fécal.
2- Décrire	Le cycle de développement : - de l'agent pathogène d'une maladie par vecteur ; - de l'agent pathogène d'une maladie du péril fécal.
3- Annoter	le schéma du cycle de développement de l'agent pathogène de chaque maladie choisie.
4- Déduire	la notion de : - maladie par vecteur ; - maladie du péril fécal.

➤ Résumé du cours

L'eau est source de vie. Cependant, elle peut être source de maladie si elle n'est pas potable. Dans les régions où l'eau potable n'est pas accessible, les populations utilisent de l'eau souillée pour leur besoin quotidien. Elles sont exposées à de maladies parfois mortelles : la bilharziose, le choléra, la poliomyélite, l'amibiase, la typhoïde ...Ce sont des maladies du péril fécal.

D'autres maladies transmises par l'eau sont provoqués par des agents pathogènes dont le cycle de développement dépend de vecteurs vivants dans l'eau ou près des retenues d'eau (le moustique, la simule...). Il s'agit du paludisme, de la dracunculose, de la fièvre jaune... ces maladies sont appelées des maladies par vecteurs.

3-4- 2 LEÇON 2 : La lutte contre les maladies liées à l'eau

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	Les moyens de lutte contre les maladies liées à l'eau : • Lutte préventive ou prophylactique : hygiène individuelle, hygiène collective ; • Lutte curative ou traitement de la maladie : utilisation de médicaments prescrits par un médecin.
2- Mener	Des campagnes de sensibilisation : message, technique de sensibilisation.

➤ Résumé du cours

L'eau est indispensable à la vie mais elle peut provoquer des maladies si elle est souillée. Certaines de ces maladies sont transmises par l'ingestion d'eau souillées ou d'aliments contaminés par des microbes présents dans l'eau. D'autres sont transmises par l'intermédiaire d'un vecteur ou d'un hôte intermédiaire dont la vie dépend de l'eau.

Pour lutter contre ces maladies les mesures d'hygiène sont recommandées :

- consommation d'eau potable ;
- éviter les baignades dans les eaux stagnantes ;
- protection contre les piqûres des vecteurs de maladies (moustiques, simules ...) ;
- sensibilisation de la population pour l'amélioration de l'hygiène de vie ;
- sensibilisation de la population vivant dans les zones à risque (bordure des fleuves, des rivières et lac ...)

3-4- 3 LEÇON 3 : Le traitement de l'eau souillée

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	Les méthodes de traitement de l'eau souillée : - ébullition de l'eau, désinfection de l'eau ; - filtration de l'eau, décantation de l'eau.
2-annoter	Le schéma d'un filtre à eau simple.
3- décrire	Les méthodes de traitement de l'eau souillé : - destruction des microbes ; - élimination des déchets solides.
4- déduire	La notion d'eau potable.

➤ Résumé du cours

Les eaux souillées sont sources de maladies. Pour éviter ces maladies, il faut traiter l'eau avant de l'utiliser, soit en la faisant bouillir, soit en la désinfectant avec des produits chimiques (eau de javel ...). Ces méthodes détruisent les micro-organismes qui sont dans l'eau.

L'eau souillée peut être également traité par filtration : cette méthode permet de débarrasser l'eau souillée des particules solides et des micro-organismes.

4 Niveau 3^{ème}

4-1 COMPETENCE 1 : Traiter une situation relative à la nutrition chez l'Homme.

THEME : La nutrition chez l'Homme

4-1-1 LEÇON 1 : Les aliments et l'Homme

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Caractériser	Quelques aliments simples :

	- aliments minéraux : sels minéraux : chlorures, calcium ; - aliments organiques : glucides, lipides, protides.
2- Annoter	Les schémas des expériences de caractérisation des aliments simples.
3- Déterminer	• La composition d'un aliment composé usuel ; • La valeur énergétique d'un aliment composé : - les aliments simples sans valeur énergétique : eau, sels minéraux et vitamines ; - les aliments simples avec valeur énergétique : protides, lipides et glucides • les besoins alimentaires de l'Homme : - alimentation variée et équilibrée en quantité et en qualité ; - valeur énergétique adéquate d'une ration alimentaire ; - les besoins énergétiques en fonction de l'âge, de l'activité physique, du sexe et de l'état physiologique.
4- Identifier	• Le rôle des aliments simples • Quelques maladies nutritionnelles : kwashiorkor, marasme
5- Dédire	La notion de : aliment simple, ration alimentaire, malnutrition.

➤ Résumé du cours

Les aliments consommés par l'Homme lui apportent des substances minérales (eau et sels minéraux) et des substances organiques (glucides, lipides, protides et vitamines).

Ces substances sont mises en évidence, à l'aide de réactifs spécifiques, par des expériences de caractérisation.

On classe les aliments de l'Homme en fonction de la proportion des substances qu'ils renferment:

- aliments glucidiques, riches en glucide ;
- aliments lipidiques, riches en lipides ;
- aliments protidiques, riches en protides ;
- aliments riches en sels minéraux et en vitamines.

On peut classer ces aliments aussi en fonction de leur rôle dans l'organisme :

- aliments énergétiques (glucides et lipides) ;
- aliments de croissance (protides, sels minéraux et vitamine)
- aliments d'entretien (eau, sels minéraux et vitamines)

Les besoins alimentaires de l'Homme varient en fonction de l'âge, de l'activité physique, de l'état physique (en bonne santé, maladie ...) et physiologique (femme enceinte,)

L'alimentation de l'Homme doit être suffisante et variée pour couvrir tous ses besoins.

4-1-2 LEÇON 2 : la digestion des aliments

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Réaliser	L'expérience de mise en évidence de la digestion « in vitro » de l'amidon cuit par la salive fraîche.
2- Expliquer	• Le mécanisme de la digestion « in vitro » de l'amidon cuit par la salive : - conditions d'action de la salive ; - action de la salive. • Les différentes transformations des aliments dans le tube digestif : - transformations mécaniques ; - Transformations chimiques ;
4- Schématiser	La coupe longitudinale de la dent.

5- Annoter	- Le schéma de l'expérience de la digestion « in vitro » de l'amidon cuit par la salive ; - le schéma de l'appareil digestif.
6- Identifier	Les voies d'absorption des nutriments : -voie sanguine ; -voie lymphatique ;
7- Citer	Les règles de l'hygiène alimentaire.
8- Déduire	La notion d'enzyme, de nutriments, et d'absorption intestinale.

➤ Résumé du cours

Les aliments consommés par l'Homme sont transformés dans son appareil digestif qui est constitué par le tube digestifs et les glandes digestives.

Les aliments subissent des transformations mécaniques à travers la mastication assurée par les dents et le brassage gastrique assuré par les mouvements de l'estomac.

La transformation chimique des aliments est assurée par les sucs digestifs (salive, suc gastrique, suc pancréatique et intestinal) et la bile qui est une sécrétion digestive comme les sucs digestifs.

Les sécrétions digestives (suc digestifs et la bile) transforment les aliments simples en de petites molécules capables de passer dans le sang.

Ces petites molécules appelées **nutriments** sont :

- Le **glucose** issu de la transformation des glucides (amidon, maltose...),
- Les **acides aminés** issus des protides,
- Les **acides gras** et le **glycérol** provenant de la transformation des corps gras et huiles (les lipides).

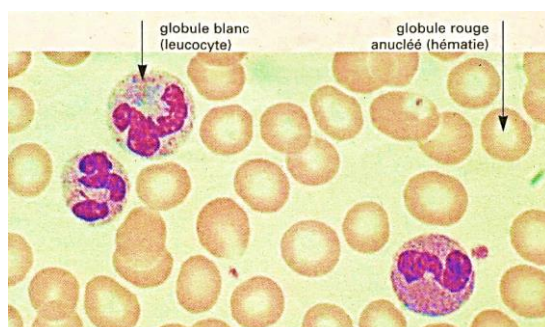
Au niveau de l'intestin grêle, les nutriments hydrophiles (glucose, acides aminés, vitamines hydrosolubles ...) sont absorbés par le sang et les nutriments liposolubles (acides gras, vitamine liposolubles ...) sont absorbés par la lymphe.

4-1-3 LEÇON 3 : le sang

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	Les constituants du sang : - éléments figurés ; - plasma.
2-Décrire	Les éléments figurés du sang
3- Annoter	Le schéma des éléments figurés du sang
4- Déterminer	Le rôle des constituants du sang : - rôle du plasma ; - rôle des éléments figurés.
5- Comparer	Le sang sédimenté et le sang coagulé
6- Schématiser	- Le sang sédimenté - Le sang coagulé
7- Expliquer.	Le mécanisme de la coagulation du sang

➤ Résumé du cours



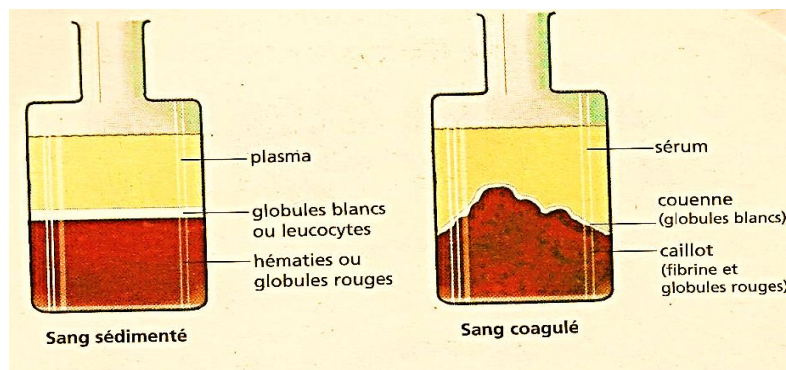
Le sang est un liquide particulier. Il contient des cellules (les globules rouges ou hématies, les globules blancs ou leucocytes, et les plaquettes sanguines ou globulins), des nutriments (glucose, acides gras, acides aminés, sels minéraux...), des anticorps ...

Les différents constituants du sang jouent des rôles précis dans l'organisme :

- les hématies transportent les gaz respiratoires ;
- les globules blancs et les anticorps assurent la défense de l'organisme ;
- les plaquettes sanguines interviennent dans la coagulation du sang.

Le sang frais laissé à l'air libre, coagule : il se prend en masse et laisse échapper un liquide, le sérum.

Si le sang est rendu incoagulable par ajout d'oxalate d'ammonium, il sédimente : les éléments figurés se déposent et il apparaît un surnageant qui est le plasma.



4-1-4 LECON 4 : La transfusion sanguine

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Déterminer	• les groupes sanguins du système ABO • les facteurs rhésus
2- Identifier	Les différentes possibilités de transfusion sanguine
3-Expliquer	Les différentes possibilités de transfusion sanguine
4-Schématiser	Les différentes possibilités de transfusion sanguine
5-Déduire	Les notions de : compatibilité, incompatibilité

➤ Résumé du cours

Le sang est un tissu qui peut être prélevé chez un individu (le donneur) et transféré à un autre individu (le receveur).

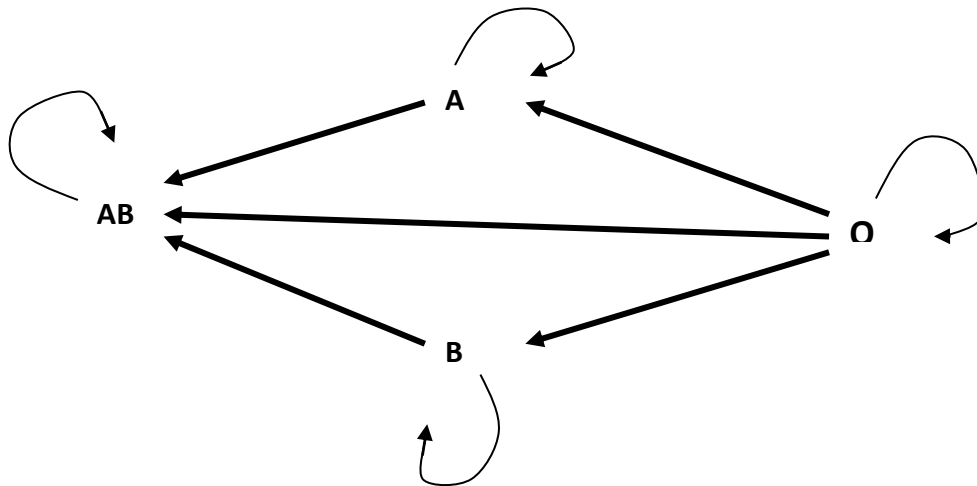
Les hématies portent des marqueurs ou antigènes (A, B et Rh) appelés agglutinogènes qui permettent de distinguer les groupes sanguins et les facteurs Rhésus.

Quand les hématies d'un individu ne portent aucun antigène ni du groupe sanguin, ni du facteur Rhésus), cet individu est du groupe O⁻. Si au contraire les hématies d'un individu portent tous les antigènes, ce dernier est du groupe AB⁺.

Le plasma contient des anticorps ou agglutinines capables de reconnaître et détruire les antigènes du groupe sanguin (système A, B, O) et du facteur Rhésus. Les anticorps ou agglutinines qui sont dans le plasma coexistent avec les antigènes (portés par les hématies) qu'ils ne peuvent pas reconnaître. (Exemple : anti A coexiste avec B).

Ainsi un individu du groupe O⁻, possède dans son plasma tous les anticorps (agglutinines) : anti A, anti B et anti Rh. Il ne peut recevoir du sang d'aucun autre groupe si ce n'est du sang du même groupe ; toutefois, il peut donner son sang à tout individu : c'est un donneur universel.

Un individu du groupe sanguin AB⁺, ne possède aucun anti corps dans son plasma. Il peut recevoir du sang de tout individu : il est receveur universel. Il ne peut donner son sang qu'aux individus du même groupe que lui.



4-1-5 LEÇON 5 : La circulation sanguine

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Décrire	- Le fonctionnement du cœur ; - Le trajet du sang dans l'organisme.
2- Dégager	le rôle du cœur.
3- Annoter	- Le schéma de la circulation du sang dans l'organisme - Le schéma de la coupe longitudinale du cœur
4- Identifier	Quelques conséquences de la consommation d'alcool, de tabac et d'une mauvaise alimentation sur la circulation sanguine : - durcissement des vaisseaux sanguins ; -hypertension artérielle ; -infarctus du myocarde ; -dépôt de graisse (cholestérol) sur les parois internes des vaisseaux sanguins.
5-Déduire	Quelques règles d'hygiène pour une bonne circulation sanguine.

➤ Résumé du cours

Le cœur et les vaisseaux sanguins constituent l'appareil circulatoire.

Les battements du cœur se font selon un cycle régulier appelé révolution cardiaque ou battement cardiaque. Une révolution cardiaque comporte trois (03) phases qui sont : la contraction des oreillettes ou systole auriculaire, la contraction des ventricules ou systole ventriculaire et le repos du cœur ou diastole générale.

Le sang circule dans l'organisme, propulsé par les battements du cœur. Il circule à travers un réseau de vaisseaux sanguins (artères, artérioles, capillaires, veinules et veines).

La circulation sanguine comprend ;

La circulation pulmonaire ou petite circulation qui conduit le sang riche en dioxyde de carbone (sang de couleur rouge sombre) du cœur aux poumons par l'artère pulmonaire. Dans les poumons, le sang s'enrichit en dioxygène (sang de couleur rouge claire) puis est ramené au cœur par les veines pulmonaires.

La circulation générale ou grande circulation qui véhicule le sang oxygéné du cœur vers les organes par l'artère aorte. Dans les organes, le sang se charge de dioxyde de carbone et revient au cœur par les veines caves.

Une mauvaise alimentation, la consommation d'alcool ou de tabac, favorisent le durcissement des vaisseaux sanguins (artériosclérose) et le dépôt de graisse qui perturbent le fonctionnement de l'appareil circulatoire, à l'origine de l'hypertension artérielle.

4-2 COMPETENCE 2 : Traiter une situation en rapport avec la reproduction humaine et l'infection au VIH.

THEME : la reproduction humaine et l'infection au VIH

4-2-1 LEÇON 1 : Les grossesses précoces et les moyens de prévention

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	- Les dangers liés à une grossesse précoce : - Conséquences sur la santé de la mère : amaigrissement, accouchement difficile (césarienne), stérilité suite aux complications de l'accouchement, déformation du bassin, décès. - Conséquences sur la santé de l'enfant : naissance prématurée, traumatisme de l'enfant, mort avant terme du fœtus. - Conséquences sociales : arrêt des études, rejet et abandon par la famille. Les méthodes de contraception : - méthodes naturelles ; - méthodes mécaniques ; - méthodes chimiques.
2- Expliquer	- Le rôle des contraceptifs mécaniques : condom, stérilet et diaphragme ; - Le mode d'action des pilules (sur la glaire cervicale, l'utérus et les ovaires).
3- Déduire	La notion de contraception.
4- Elaborer.	Des messages de sensibilisations contre les dangers liés aux grossesses précoces.

➤ Résumé du cours

Une grossesse précoce est une grossesse contractée par une jeune fille alors que son organisme n'a pas achevé son développement. Toute grossesse contractée avant l'âge de 18 ans est précoce.

Toute grossesse précoce a des conséquences d'abord sur la santé de la mère (accouchement difficile avec des complications comme la stérilité et la mort, déformation du bassin...) ensuite sur l'enfant qui peut naître prématuré, naître mort ou présenter un traumatisme crânien.

Une grossesse précoce peut être source de perturbation des relations au sein de la famille. Elle peut aussi entraîner l'arrêt des études de la jeune fille.

La grossesse précoce peut être évitée en retardant les rapports sexuels ou en utilisant des moyens contraceptifs qui bloquent l'ovulation ou empêchent la fécondation ou la nidation.

4-2-2 LEÇON 2 : L'infection au VIH

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Citer	quelques symptômes du sida.
2- Décrire	les étapes de l'infection de l'organisme par le VIH.
3- Identifier	Les modes d'infection : - voie sanguine - voie sexuelle ; - transmission de la mère à l'enfant (placenta, allaitement).
4- Définir	Les sigles sida et VIH.
5- Proposer	les moyens de prévention : - message de sensibilisation : éviter tout contact avec du sang d'autrui, éviter l'utilisation de matériel non stérilisé, opter pour l'abstinence et le dépistage volontaire ; - moyens de sensibilisation : confection de panneaux, dépliants, sketch, conférence.
Déduire	La notion de séropositivité

➤ Résumé du cours

Une infection due au VIH est une infection provoquée par la présence du VIH (Virus de l'immunodéficience acquise) dans l'organisme d'un Homme.

L'étape finale de ces infections dues au VIH est le SIDA (syndrome immuno déficitaire acquis) qui se manifeste par des maladies opportunistes (paludisme chronique, diarrhées persistante, syndrome de Kaposi....).

L'infection de l'organisme par le VIH peut se faire par voie sanguine, par voie sexuelle ou de la mère séropositive à l'enfant, pendant la grossesse ou pendant l'accouchement.

Une fois dans l'organisme, le VIH peut rester à l'état latent (ne se multiplie pas) ou se multiplier en détruisant les cellules de défense.

Pour éviter l'infection par le VIH, il faut adopter un comportement responsable (abstinence, non partage des objets tranchants ou coupant à usage personnel...).

4-3 COMPETENCE 3 : Traiter une situation en rapport avec les relations sols-plantes. .

THEME : les relations entre les sols et les plantes

4-3- 1 LEÇON 1 : Les caractéristiques d'un sol

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Déterminer	Quelques propriétés physiques d'un sol : Porosité, perméabilité à l'eau, capacité de rétention en eau et capacité en air.
2- Identifier	Les caractéristiques d'un sol fertile : perméable à l'eau, bien aéré ; riche en humus, en sel minéraux et en micro-organismes.
3- Déduire	La notion de sol fertile.

➤ Résumé du cours

Le sol est le support nourricier des plantes : il soutient les plantes et leur fournit les substances nécessaires à leur développement.

Les propriétés suivantes caractérisent un sol :

- la perméabilité qui est l'aptitude d'un sol à laisser passer l'eau d'infiltration ;
- la porosité qui est l'ensemble des vides présents dans un sol ;
- la capacité de rétention en eau qui est l'aptitude d'un sol à retenir l'eau d'infiltration ;
- la capacité en air qui est l'aptitude d'un sol à laisser circuler l'air.

Un sol fertile est perméable à l'eau, bien aéré. Il est riche en humus, en sels minéraux et en microorganismes.

4-3- 2 LEÇON 2 : Les relations sols-plantes

➤ Tableau des habiletés-contenus

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	Les principaux types de sol en Côte d'Ivoire : - sol ferralitique ; - sol ferrugineux ; - sol hydromorphe.
2- Etablir	La relation entre le sol et les plantes qui poussent sur ce sol : - sol ferrugineux : plantes peu exigeantes en matières organiques, plantes à cycle court et à courtes racines (céréales, arachide, coton...); - sol hydromorphe : plantes hydrophiles, plantes à courtes racines (riz, bananier, cultures maraîchères...) ; - sol ferralitique, ferrisol ou sol latéritique : plantes à longues racines et peu exigeantes en matières organiques (cacaoyer, colatier...).
4- Dédurre	La notion d'adaptation de la plante au type de sol.

➤ Résumé du cours

Le développement d'une plante dépend des caractéristiques du sol sur lequel elle pousse.

Il existe une étroite relation entre le système racinaire de la plante et les caractéristiques du sol : les plantes qui ont de longues racines se développent mieux sur des sols profonds alors que celles qui ont des racines courtes peuvent se développer sur des sols peu profonds. Par ailleurs, les plantes hydrophiles se développent mieux sur les sols qui retiennent beaucoup d'eau.

Les plantes sont adaptées aux sols sur lesquels elles se développent.

4-4 COMPETENCE 4 : Traiter une situation relative à la dégradation, à la protection et à l'amélioration des sols

THEME : la dégradation, la protection et l'amélioration des sols

4-4-1 LEÇON 1 : La dégradation des sols

➤ **Tableau des habiletés-contenus**

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	- Les facteurs de dégradation des sols : Pente, absence de couvert végétal, nature du sol (sol sableux, sol argileux) ; - Les agents de dégradation des sols : eau, vent.
2- Expliquer	L'action des agents de dégradation des sols : formation de rigoles, de crevasses, de ravines, arrachement de la partie arable du sol.
3- Dédire	Les conséquences de la dégradation des sols sur la production agricole : appauvrissement du sol en éléments nutritifs, baisse de la production agricole, récolte de mauvaise qualité.

➤ **Résumé du cours**

Les sols dénudés se dégradent sous l'action de l'eau de ruissellement et du vent : l'eau et le vent sont des agents de dégradation des sols.

La destruction du couvert végétal est le facteur essentiel de la dégradation des sols. Toute fois, cette dégradation dépend de la nature du sol (sol argileux, sableux ...) et de la pente du terrain (terrain plat ou en pente).

Les agents de dégradation des sols arrachent leur partie superficielle arable et provoquent leur appauvrissement c'est-à-dire la perte de sa fertilité.

4-4-2 LEÇON 2 : La protection et l'amélioration des sols (02 séances)

➤ **Tableau des habiletés-contenus**

HABILETES	CONTENUS
1- Identifier	- Les moyens de protection des sols : - abandon des cultures sur brûlis ; - abandon des feux de brousse ; - reboisement et engazonnement ; - pratiques des techniques culturales (jachère, assolement, terrassement, paillage, brise-vent et haies) - Quelques techniques d'amélioration des sols : - apport d'engrais ; - amendement du sol.
2- Décrire	Quelques pratiques culturales : jachère, assolement, terrassement, paillage.
3- Elaborer	Des messages de sensibilisation en faveur de la protection et de l'amélioration des sols.

➤ **Résumé du cours**

Les sols sont indispensables aux plantes (même si les cultures hors sols existent). Il faut éviter leur dégradation, en adoptant des pratiques culturales qui les exposent moins aux agents d'érosion (eau, vent) ou qui les épuisent moins (assolement, jachère...)

Des techniques de protection des sols doivent être utilisées : il s'agit des haies et de l'engazonnement...

Pour maintenir ou améliorer la fertilité d'un sol, il faut utiliser des engrais chimiques ou organiques, pratiquer des amendements humifères ou calcaires selon les situations.

CONCLUSION

L'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre, vise à :

- Développer chez les apprenants des connaissances, des attitudes et des aptitudes qui leur permettent de comprendre les phénomènes biologiques, géologiques, pédologiques, environnementaux et d'assimiler des techniques culturelles et pastorales de son milieu ;
- Cultiver chez ceux-ci, l'esprit scientifique qui leur permettra de résoudre, avec rigueur, les problèmes biologiques, géologiques, technologiques et environnementaux.

Pour y parvenir, le professeur des SVT doit éviter d'imposer, aux apprenants, son raisonnement, ses expériences, ses conclusions et ses résumés. Il doit favoriser les initiatives et leur permettre d'être responsables par la pratique des démarches scientifiques et guider les activités des élèves en leur donnant de simples indications (consignes).

CONTENU 1 : LES METHODES ET LES DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Situation

Un professeur des Sciences de la Vie et de la Terre met en œuvre une séance de cours sur la germination de la graine en classe de 6^{ème}. Dès l'entame de la séance, le professeur dicte le titre de la séance, distribue des graines d'arachide aux élèves afin qu'ils réalisent les expériences de mise en évidence de l'influence des facteurs externes sur la germination de la graine. Il crie sur les élèves qui restent silencieux. Ceux – ci ont peur et une atmosphère lourde s'installe dans la classe.

1- Quelle est la méthode utilisée par ce professeur dans sa classe ?

2- Comment devrait – il agir pour faciliter l'installation des compétences chez les élèves ?

INTRODUCTION

Pour installer les habiletés chez les apprenant(es) (Approche par les Compétences = APC), il est important de déterminer les stratégies pédagogiques utilisées par l'enseignant pour mettre en œuvre les enseignements/apprentissage/évaluation.

Les stratégies pédagogiques regroupent à la fois les méthodes, les démarches, les techniques, les procédés d'enseignement/apprentissage/évaluation et les moyens didactiques.

I/ LES METHODES PEDAGOGIQUES

Une méthode pédagogique est un mode d'enseignement/apprentissage ou l'ensemble de stratégies et de techniques pédagogiques, de matériels didactiques, de procédures et d'attitudes mise en œuvre par l'enseignant et l'apprenant(e) pour la maîtrise des compétences ou pour l'atteinte des objectifs.

La méthode pédagogique repose sur une organisation rationnelle et une mise en œuvre dynamique des activités de l'enseignant(e) et de l'apprenant(e) ou activités d'enseignement/apprentissage/évaluation.

On distingue deux méthodes pédagogiques :

- la méthode magistrale ou traditionnelle,
- la méthode active ou pédocentrique.

1- La méthode magistrale

La méthode magistrale ou traditionnelle ou méthode expositive met l'enseignant au centre de toutes les activités de la classe. Celui-ci détient le savoir qu'il dispense à l'apprenant(e). Elle est axée essentiellement sur le développement de la mémoire chez l'apprenant(e) qui se contente d'apprendre par cœur et de réciter ce qu'il a appris en classe.

2- La méthode active

La méthode active ou pédocentrique met l'apprenant(e) au centre des activités de la classe. Celui-ci participe à sa propre formation sous la direction de l'enseignant qui joue le rôle d'animateur, de planificateur, d'évaluateur, de régulateur et de correcteur.

L'enseignant doit s'abstenir d'imposer à l'élève son raisonnement, ses conclusions, ses résumés. Il donne uniquement des consignes, des informations utiles. Il réinvestit les connaissances des élèves.

Il stimule leur curiosité, oriente leur observation sans imposer son point de vue. Le professeur doit contribuer à créer dans une classe un climat de confiance, de liberté et de sécurité

Cette méthode :

- privilégie l'action par rapport à la mémorisation (apprentissage dans l'action) ;
- développe l'esprit de créativité, la libre expression et l'esprit critique.

II-LES DEMARCHES SCIENTIFIQUES

Une démarche scientifique est un découpage logique et séquentiel des différentes étapes méthodologiques d'un processus d'apprentissage. En Sciences de la Vie et de Terre, la démarche scientifique comporte cinq étapes.

1- La mise en situation

La mise en situation permet d'intéresser l'apprenant et l'amener à identifier un problème.

La situation d'apprentissage est utilisée pendant la phase de présentation et la phase de développement.

Elle est exploitée pendant toute la leçon. La situation d'apprentissage comprend :

- **le contexte** qui correspond au cadre général, spatio-temporel, culturel et social dans lequel se trouve l'apprenant(e) ;
- **la circonstance** qui justifie l'exécution de la tâche ;
- **la tâche** définit les actions attendues de l'apprenant pour résoudre le problème biologique, écologique ou géologique, etc.

N.B. En SVT la situation d'apprentissage comporte des ressources (ensemble d'informations indispensables).

La situation d'apprentissage doit permettre de :

- ✓ faire un constat ;
- ✓ dégager le problème biologique, écologique ou géologique à résoudre.
- ✓ d'émettre des hypothèses en congruence avec le problème.

2-La problématisation

La problématisation est la formulation du problème identifié à la forme interrogative.

3- L'émission des hypothèses

L'enseignant amène l'apprenant à émettre des hypothèses en s'appuyant sur les ressources. Les hypothèses sont des propositions de solutions possibles au problème identifié.

4- La vérification des hypothèses

La vérification des hypothèses peut se faire :

- par des expériences réalisées en classe par les élève : la démarche est dite expérimentale ;
- par la recherche et l'assemblage des résultats d'expériences déjà réalisées: la démarche est dite déductive ;
- par la recherche et l'assemblage de faits historiques : la démarche est dite historique.

Dans la vérification des hypothèses, quelle que soit la démarche, il faut :

❖ Analyser :

- les résultats des expériences réalisées en classe ou non ;
- les faits historiques.

❖ Interpréter:

- les résultats des expériences réalisé en classe ou non, sont interprétés ou expliquer (quand cela est nécessaire) ;

- les faits historiques.

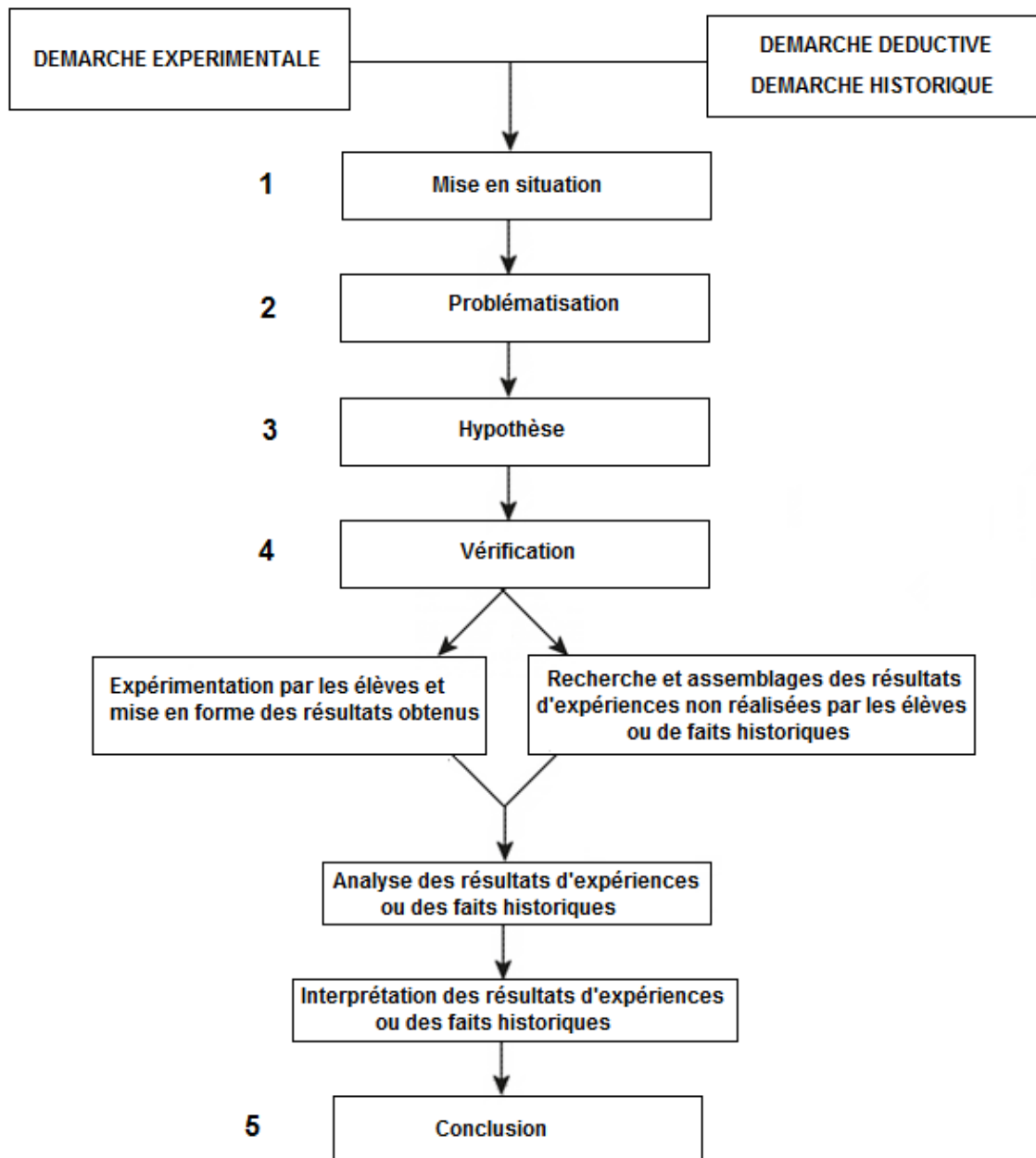
❖ **Conclure partielle:**

La conclusion est une réponse aux préoccupations émises dans l'hypothèse ou au problème posé.

5- CONCLUSION

Le schéma ci –après résume la démarche scientifique

Les démarches scientifiques comprennent les étapes suivantes :



CONCLUSION

En sciences de la vie et de la Terre, la méthode privilégiée est la méthode active qui s'appuie sur la démarche scientifique qui peut être expérimentale (celle recommandée), déductive ou historique.

CONTENU 2 : LES TECHNIQUES ET PROCÉDES PÉDAGOGIQUES

Situation

Un professeur des Sciences de la Vie et de la Terre met en œuvre une séance de cours sur la germination de la graine en classe de 6^{ème}. Dès l'entame de la séance, le professeur dicte le titre de la séance, distribue des graines d'arachide aux élèves afin qu'ils réalisent les expériences de mise en évidence de l'influence des facteurs externes sur la germination de la graine. Il crie sur les élèves qui restent silencieux. Ceux – ci ont peur et une atmosphère lourde s'installe dans la classe.

1- Quelle est la méthode utilisée par ce professeur dans sa classe ?

2- Comment devrait – il agir pour faciliter l'installation des compétences chez les élèves ?

INTRODUCTION

La démarche scientifique s'appuie sur les techniques et procédés pédagogiques.

I-LES TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Une technique pédagogique est **un moyen d'animation** utilisé pour faciliter un apprentissage. On distingue les techniques pédagogiques suivantes :

- **L'expérimentation** est une technique scientifique que l'enseignant utilise pour amener l'apprenant à réaliser en classe des expériences en vue de vérifier une hypothèse. Elle comporte les étapes suivantes :
 - *émission du principe ;
 - *description du protocole ;
 - *recensement du matériel
 - * réalisation de l'expérience
 - *observation des résultats
 - *analyse des résultats
 - *interprétation des résultats
 - *conclusion
- **La déduction** est une technique pédagogique que l'enseignant utilise lorsque l'expérimentation n'est pas possible. Elle consiste à utiliser les résultats d'expériences déjà réalisées. Elle comporte les étapes
 - * observation des résultats ;
 - * analyse des résultats ;
 - *interprétation des résultats ;
 - * conclusion (la déduction).
- **L'exposé** est une technique pédagogique qui consiste à présenter des faits ou des principes de façon orale.
- **L'enquête découverte** est une technique pédagogique qui permet à l'apprenant de rechercher et de collecter des informations, en réponse à un problème posé ;
- **Le brainstorming ou remue-méninges** : c'est une technique qui permet aux apprenants d'émettre des idées sur un sujet donné sans aucune limite, sans aucune censure. Les idées émises sont ensuite analysées et sélectionnées.

- **Le future-Wheel ou cercle de conséquences** est une technique pédagogique utilisée pour amener les apprenants à percevoir les conséquences des problèmes sur une large échelle et à différents niveaux. Elle contribue à faire prendre conscience à l'apprenant, de sa responsabilité par rapport à un problème (exemple ; cas du SIDA) ;
- **L'étude de cas** est une technique qui consiste à mettre l'apprenant devant une situation fictive qui l'impliquant et apprécier sa réaction face à un problème posé ;

La mise en œuvre de chaque technique pédagogique fait appel à des procédés pédagogiques appropriés

II/- LES PROCEDES PEDAGOGIQUES

Un procédé pédagogique peut être défini comme **la manière** par laquelle l'enseignant amène les apprenants à acquérir un savoir, un savoir-faire, un savoir-être et à exécuter une tâche.

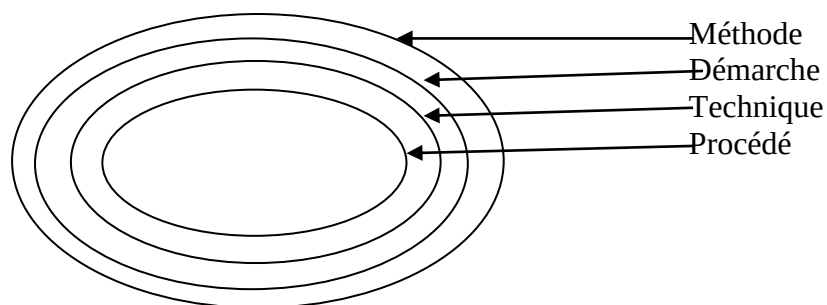
Le tableau ci-dessous présent quelques procédés pédagogiques et leurs caractéristiques.

PROCEDES PEDAGOGIQUES	CARACTERISTIQUES
Le procédé interrogatif	Série de questions- réponses. Les questions doivent être bien formulées, simples et précises.
Le procédé interro-expositif	Alternance de questions et d'exposés. L'enseignant, se servant des réponses des apprenant(e)s, expose des idées en complétant et en enrichissant celles des apprenant(e)s.
La manipulation	Activités pratiques Les apprenant(e)s manient sous la direction de l'enseignant des substances, des produits chimiques, des appareils ou tout autre objet en vue de réaliser des expériences, des observations, des dissections...
L'exploitation	Utilisation de résultats d'expérience, d'observation ou d'enquête Les apprenant(e)s, sous la direction de l'enseignant observent, analysent, interprètent des résultats d'expériences, d'observation ou d'enquête et tirent une conclusion.
La découverte	Eveil à de nouveaux concepts L'enseignant suscite la curiosité et l'activité exploratoire des apprenant(e)s sur certains phénomènes de son milieu de vie.
La démonstration	Activité démonstrative L'enseignant utilise des exemples, réalise des expériences ou toute

	autre performance réelle pour illustrer un principe ou pour indiquer à l'apprenant(e) comment faire quelque chose.
La schématisation	Représentation simplifiée en partie ou entier d'un objet, d'un être ou d'un phénomène.
Le sondage	Recueil d'opinions Les apprenant(e)s, sous la direction de l'enseignant vont recueillir des opinions d'un assez grand nombre de personnes sur un sujet donné.
Le travail de groupe	Organisation de la classe L'enseignant organise les apprenant(e)s en petites équipes de travail autour d'un sujet ou de sujets différents pour favoriser les échanges entre les apprenants. Le travail de groupe développe l'esprit d'équipe, de libre expression, l'esprit critique, la socialisation.
Le travail collectif	L'enseignant donne des consignes ou pose des questions à toute la classe. Il interroge les apprenant(e)s les uns après les autres pour recueillir des informations.

III - LES RELATIONS ENTRE METHODE, DEMARCHE, TECHNIQUE ET PROCEDE

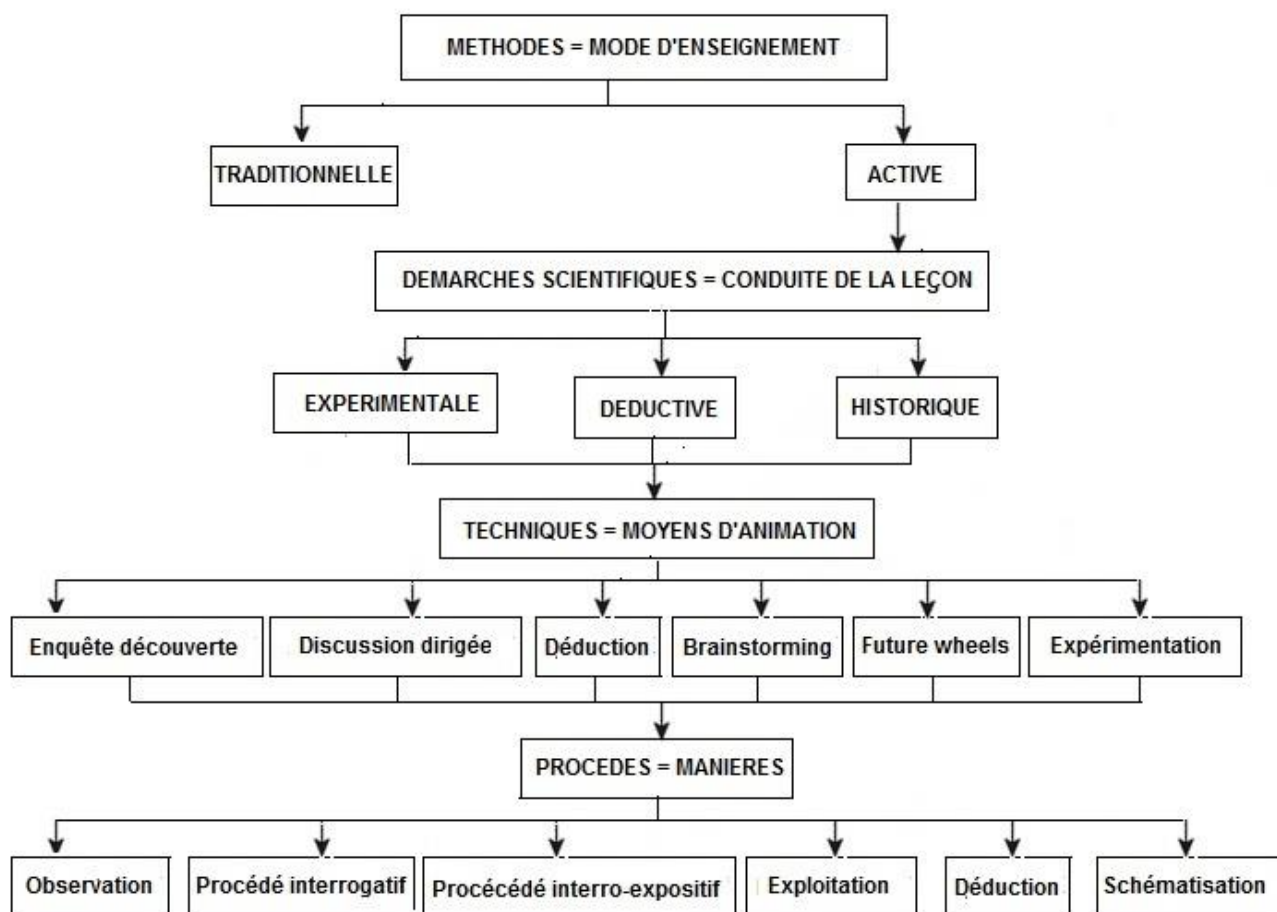
La figure ci-dessous montre les relations entre les méthodes, démarche, techniques et procédés



PROPOSITION DE TECHNIQUES ET PROCEDES D'ANIMATION PEDAGOGIQUE AU COURS D'UNE LEÇON

ETAPES DU DEROULEMENT DE LA LEÇON	TECHNIQUES D'ANIMATION PEDAGOGIQUE	PROCEDES D'ANIMATION PEDAGOGIQUE
Motivation	- Enquête-découverte - Exposé - Discussion dirigée	- observation - Exploitation - Procédé interrogatif - Procédé interro-expositif
Problématisation	- Discussion dirigée	- Procédé interrogatif

	- Déduction	- Procédé interro-expositif
Emission d'hypothèses	Brainstorming	- Procédé interrogatif - Procédé interro-expositif
Vérification des hypothèses	-Expérimentation -Observation - Enquête - Déduction	- Procédé interrogatif - Procédé interro-expositif -Manipulation - Schématisation - Exploitation - Travail de groupe
Conclusion généralisation ou	- Déduction - Future-wheels	- Procédé interrogatif - Schématisation (schéma de synthèse)
Evaluation	Etude de cas	Procédé interro-expositif



IV/ LES MOYENS DIDACTIQUES

C'est l'ensemble des supports matériels et instrumentaux (documents écrits, visuels, audiovisuels, appareils de mesure ou de pesée, produits chimiques, verrerie...) auxquels l'enseignant et l'élève peuvent avoir recours.

L'atteinte des objectifs d'un cours dépend pour une grande part, du choix et de la maîtrise de ces stratégies pédagogiques. Dans tous les cas, l'attitude du professeur détermine le résultat de la méthode, de la démarche, de la technique et du procédé utilisés.

CONCLUSION

La technique d'animation pédagogique varie selon les moments didactiques. Elle s'appuie sur des procédés et utilise des moyens didactiques

MODULE 8 : L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Situation

Un professeur de Sciences de la Vie et de la Terre en service dans un collège de Kong, administre, dans une classe de 3^{ème} un devoir dont le sujet est :

DEVOIR SURVEILLE DE SVT

Classe 3^{ème} 2

Durée 01 h

Exercice 1

1. Définis les mots ou expressions.

Ressource naturelle, enzyme, absorption intestinale, et éruption volcanique

2. Chasse le mot intrus dans chacune des suites suivantes.

a- Amylase salivaire, sucres, protéases, présure, maltose.

b- Glucose, sucre réducteur, amidon, polypeptides

c- Lave, dôme, larve, magma

Exercice 2

Une jeune fille a noté les dates de ses règles le 5 Avril et le 7 Mai sur un calendrier. Elle a des cycles réguliers, c'est-à-dire identiques d'un mois sur l'autre. La jeune fille a fait des rapports sexuels non protégés le 23 Mai

1. Calcule la durée du cycle de la jeune fille.

2. Donne la date des prochaines règles de la jeune fille (au mois de juin).

3. A partir des règles du mois de Mai, donne la date d'ovulation correspondant au cycle de la jeune fille.

4.. Risque-t-elle une grossesse ?

1- Analyse ce devoir surveillé

2- Comment devrais – tu élaborer tes évaluations pour être conforme à l'APC ?

CONTENU 1 : LES OUTILS D'ÉVALUATION

Quelle que soit l'approche pédagogique, les évaluations occupent une place importante dans le processus de formation.

Évaluer c'est porter un jugement de valeur sur la production d'un apprenant par rapport à un critère ou une norme en vue de prendre une décision. L'évaluation prépare donc à une prise de décision et doit se fonder sur des objectifs en relation avec la décision à prendre.

I/- LES MESURES EN ÉVALUATION

La mesure en évaluation peut se définir comme étant le processus de quantification, de classification des données qui permettent d'apprécier les performances ou le rendement d'un(e) apprenant(e). Il existe deux types de mesures :

1-La mesure normative

Elle permet de comparer les performances d'un(e) apprenant(e) avec celles des autres apprenant(e)s de sa classe pour une même composition. Elle s'effectue aux moyens d'épreuves qui

ont un pouvoir discriminatoire. C'est le cas des concours où les candidats sont déclarés admis par ordre de mérite sur la base de notes obtenues après les compositions.

2-La mesure critériée

Elle permet de classer les apprenant(e)s selon un niveau de maîtrise d'une connaissance ou d'une compétence. C'est le cas du passage des apprenant(e)s d'un niveau d'enseignement à un autre (passage en classe supérieure) qui se fait sur la base d'un critère, la moyenne annuelle de 10/20

Tout(e) apprenant(e) qui a une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20 ($M \geq 20$) est automatiquement déclaré admis en classe supérieure.

II/ LES DIFFERENTS TYPES D'EVALUATION

Les travaux des didacticiens ont conduit à distinguer trois types d'évaluation, différents par leur finalité.

1-L'évaluation diagnostique

L'évaluation diagnostique ou prédictive permet à l'enseignant de tester les connaissances, les aptitudes, les capacités et les compétences déjà maîtrisées par l'apprenant(e) en vue d'orienter et d'adapter le contenu des apprentissages.

2-L'évaluation formative

L'évaluation formative permet d'identifier les éventuelles difficultés d'apprentissage par rapport à un certain nombre d'objectifs ou d'habiletés et d'aider l'apprenant(e) à améliorer l'apprentissage en cours.

3/ L'évaluation sommative

L'évaluation sommative permet de porter un jugement sur un apprentissage, au terme de celui-ci.

Les caractéristiques de ces différents types d'évaluation sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Types d'évaluation	Evaluation prédictive	Evaluation formative	Evaluation sommative
Caractéristiques			
Durée	Courte ou moyenne	Courte	Plus ou moins longue
Moment	En début d'apprentissage	Pendant l'apprentissage	- en fin d'apprentissage ; - après plusieurs séquences d'apprentissage.
Complexité	Simple	Simple	Plus ou moins complexe
Corrigé	Présent	Présent	Présent
Barème	Absent	Absent	Présent
Périodicité	Périodique	Permanente	Périodique
Caractère	Affectif	Affectif	Sanction
Nombre d'objectifs ou habiletés visés	Un ou plusieurs	Un	Plusieurs

But principaux ou objectifs	- vérifier les prérequis avant d'entamer un apprentissage pour mieux orienter les élèves vers le type d'apprentissage qui convient le mieux ; - vérifier les aptitudes et les attitudes des apprenant(e)s à suivre l'apprentissage.	- vérifier les progrès réalisés par les apprenants ; - vérifier l'atteinte des objectifs ; - diagnostiquer les difficultés des apprenants ; - développer les capacités des apprenants.	Faire le point sur la somme des acquis de plusieurs apprentissages.
-----------------------------	--	---	---

I/ LES TYPES D'OUTILS D'EVALUATION

Les outils d'évaluation sont regroupés en tests objectifs et en tests subjectifs.

1- LES TESTS OBJECTIFS

Un test objectif est un test dont le libellé contient la ou les réponse(s) à la question posée / consigne donnée.

Les items utilisés dans les tests objectifs suscitent des réponses univoques. Elles ne peuvent, en général, être soumises ni à des discussions, ni à des développements.

Exemples de tests objectifs

- Questions à choix multiples (QCM) ou Question à choix unique (QCU):

C'est un test objectif qui comporte une ou plusieurs réponse(s) juste(s) parmi les propositions.

Exemple de QCM

Les affirmations suivantes sont relatives à la dégradation et à la protection des sols:

- a- La pente est un agent d'érosion du sol.
- b- Le terrassement est une technique culturale pratiquée dans les bas- fonds.
- c- L'utilisation d'engrais permet d'améliorer la fertilité du sol.
- d- La jachère est un moyen de protection des sols.
- e- L'eau est un facteur d'érosion du sol.
- f- Les feux de brousses sont des moyens de protection des sols.

Relève les affirmations justes en utilisant les lettres.

- item de type appariement

C'est un test objectif qui comporte des informations à mettre en relation les unes avec les autres.

Exemple d'appariement

Le tableau ci-dessous présente des aliments simples et des réactifs permettant de les caractériser.

Aliments simples	Réactifs
a - chlorures	1- acide nitrique et ammoniaque
b - protides	2- oxalate d'ammonium
c- amidon	3- nitrate d'argent
d - glucose	4- soude et sulfate de cuivre
e- eau	5- liqueur de Fehling
f - sels de calcium	6- eau iodée

Associe chaque aliment simple au réactif qui convient, en utilisant les lettres et les chiffres.

- item de type alternatif

C'est un test objectif qui comporte des propositions sur lesquelles on doit se prononcer par Vrai ou Faux.

Exemple d'item de type alternatif

Les affirmations suivantes portent sur les aliments et leur transformation dans l'organisme :

- 1- Les lipides se coagulent sous l'effet de la chaleur.
- 2- L'eau et les sels minéraux n'ont aucune valeur énergétique.
- 3- Le résultat final de la digestion de l'amidon est le glucose.
- 4- Les protides et les sels minéraux sont des aliments plastiques.
- 5- L'absorption intestinale de tous les nutriments se fait par la voie lymphatique.
- 6- Les vitamines sont aussi des aliments énergétiques

Réponds par vrai ou faux à ces affirmations.

- item de type réarrangement

C'est un test objectif qui comporte des propositions non ordonnées à organiser.

Exemple d'item de type réarrangement

Les expressions ci-dessous décrivent, dans le désordre les étapes de la coagulation sanguine au cours d'une hémorragie.

- 1- Formation d'un caillot au niveau de la section du vaisseau sanguin
- 2- Transformation du fibrinogène en fibrine
- 3- Emprisonnement des hématies par la fibrine
- 4- Arrêt de l'hémorragie
- 5- Agglutination des plaquettes sanguines au niveau de la section du vaisseau sanguin

Range ces étapes dans l'ordre chronologique du déroulement de la coagulation sanguine, en utilisant les chiffres.

- test de closure ou texte à trous ou texte lacunaire

C'est un test objectif constitué d'un texte comportant des lacunes à combler à partir d'une liste proposée de mots ou groupes de mots extraits de ce texte.

Exemple de test de closure

Le texte ci-dessous est relatif à la dégradation des sols.

Le vent et la pluie sont desd'érosion. Ils arrachent la.....
du sol et laLeur action est facilitée par
.....L'érosion.....le sol. Elle entraîne aussi la

..... des microorganismes du sol. Pour lutter contre l'érosion, on réalise le.....
sur le flanc des montagnes. Lapermet au sol de reconstituer la fertilité du sol.

Complète-le avec les mots et groupes de mots suivants : jachère, agents, l'absence de couvert végétal, appauvrit, terrassement, partie arable, transportent, disparition

2- Les tests subjectifs

Les items utilisés dans les tests subjectifs suscitent des réponses élaborées ou construites.

- Item de type test de closure

Le test de closure peut être un test subjectif. Dans ce cas les mots ou groupes de mots à utiliser ne sont pas proposés.

Exemple

Le texte ci-dessous est relatif à la dégradation des sols.

Complète- le afin de lui donner un sens.

Le vent et la pluie sont desd'érosion. Ils arrachent la..... du sol et laLeur action est facilitée parL'érosion.....le sol. Elle entraîne aussi la des microorganismes du sol. Pour lutter contre l'érosion, on réalise le sur le flanc des montagnes. Lapermet au sol de reconstituer la fertilité du sol.

- Situation d'évaluation

Exemple

Un jeune déscolarisé retourne dans ton village pour créer une plante de riz. Son père lui cède une parcelle sur laquelle se pratique chaque année la riziculture. Malgré l'irrigation de la parcelle, le jeune déscolarisé constate que sa production de riz diminue d'année en année. Afin d'améliorer la production de riz, un agent de l'ANADER contacté lui dit que l'eau seule ne suffit pas aux plantes et qu'elles ont besoin de sels minéraux. Il te sollicite pour l'aider à trouver la technique qui permettra d'améliorer immédiatement la production de riz.

1. Cite deux techniques qui permettent de fournir des sels minéraux aux plantes.

3- Décris ces techniques culturales.

4- Explique l'effet de chacune des techniques sur les plantes.

5- Propose à ce cultivateur la technique culturale qui permet d'améliorer immédiatement la production de riz.

Dans une situation on rencontre :

- des items à réponse courte

Dans ce type d'item, la réponse est brève et précise.

Exemple :

Cite deux techniques qui permettent de fournir des sels minéraux aux plantes.

- des items à réponse ouverte et élaborée

Dans ce type d'item, la réponse est structurée et tient compte du cadre de référence.

Exemple :

Explique l'effet de chacune des techniques sur les plantes.

NB : Dans la situation une consigne peut conduire à la schématisation.

II / LES REGLES D'ELABORATION DES OUTILS D'EVALUATION

1- Les tests objectifs

Le test objectif comporte :

- un énoncé qui est une phrase introductive ;
- les propositions ;
- une consigne.

2- Les tests subjectifs

En APC, le principal test subjectif est la situation d'évaluation.

La situation d'évaluation comprend :

- **un contexte** : cadre général, spatio-temporel, culturel et social, dans lequel se déroule l'évènement ; il donne un sens à la situation ;
- **une circonstance** : Elément de la situation qui motive la réalisation d'une activité. Lorsque la circonstance est associée à des ressources on parle des **circonstances**
- **des consignes** : Les activités que l'apprenant(e) est invité(e) à réaliser.

• Les caractéristiques de la situation :

- la situation d'évaluation doit être de la même famille que la situation d'apprentissage et non une copie conforme ;
- la situation doit être réaliste et doit avoir du sens ;
- les consignes doivent être indépendantes les unes des autres ;
- toute consigne pouvant être traitée sans rapport avec l'énoncé n'est pas pertinente.
- le nombre de consignes ne peut excéder quatre (04) ;
- les consignes doivent être :
 - variées et hiérarchisées (de la connaissance au traitement de situation);
 - à la deuxième (2^{ème}) personne du singulier ;
 - en cohérence avec la circonstance ;
- les consignes ne doivent pas intégrer des tests objectifs (QCM, alternatifs,...) ;
- les supports utilisés comme ressources, doivent être en rapport avec l'énoncé et placés avant les consignes. Ils doivent être lisibles, exempts d'erreurs et adaptés au niveau de développement mental de l'élève ;
- La référence des supports utilisés (image, texte...) doit être précisée ;

3- Corrigé et barème de l'épreuve

Le concepteur d'une épreuve doit lui-même la résoudre au préalable. Cela lui permet d'apprécier le réalisme, la complexité, la longueur et la difficulté de l'épreuve.

Dans le corrigé :

- les réponses correctes doivent clairement être indiquées pour chaque question
- les réponses acceptables doivent être mentionnées
- le nombre de points accordés à chaque question doit être indiqué.
- il faut détailler le nombre de points accordés à chaque question, si nécessaire.

NB : Le corrigé et le barème doivent être élaborés au moment de la conception de l'évaluation.

4- Les niveaux taxonomiques

Les verbes d'action correspondant aux différents niveaux taxonomiques selon Bloom sont consignés dans le tableau suivant :

Niveaux taxonomiques	Verbes d'action
Connaissance	Citer, rappeler, nommer définir, identifier, indiquer, reconnaître, distinguer, acquérir...
Compréhension	Traduire, transformer, illustrer, préparer, lire, changer, représenter, réécrire, redéfinir, interpréter, réorganiser, réarranger, différencier, faire, distinguer, établir, expliquer, démontrer, estimer, inférer, conclure, déterminer, étendre, compléter, établir...
Application	Appliquer, relier, généraliser, choisir, développer, généraliser, choisir, développer, développer, organiser, utiliser, classer, employer, transférer, restructurer...
Analyse	Analyser, comparer, détecter, déduire, contraster
Synthèse	Ecrire, transmettre, raconter, relater, produire, constituer, proposer, documenter, planifier, projeter, créer, produire, dériver, développer, combiner, organiser, synthétiser, formuler...
Evaluation	Juger, argumenter, valider, évaluer, décider, considérer, formuler...

Les niveaux taxonomiques utilisés en APC consignés dans le tableau suivant :

Habilité		Description de l'habileté	Caractéristiques du résultat de l'action
CONNAITRE ou manifester sa connaissance	Arranger, Associer, Décrire, Définir, Enumérer, Etiqueter Identifier, Indiquer, Lister, Localiser, Mémoriser, Nommer, Ordonner...	<u>Connaître</u> : restituer un savoir ou reconnaître un élément connu	La réponse à la question posée est un élément d'une terminologie, un fait, un élément d'une convention, une classification, une procédure, une méthode, etc. cette réponse est produite sans que la personne ne doive effectuer une opération.
COMPRENDRE ou exprimer sa compréhension	Citer, Classer, Comparer, Convertir, Démontrer, Différencier, Dire en ses propres mots, Discuter, Donner des Exemples, Expliquer, Exprimer, Reconnaître...	<u>Comprendre</u> : reformuler ou expliquer une proposition ou un ensemble de propositions formulées dans la question.	La réponse à la question posée est une reformulation des propositions dans un autre langage, par exemple un schéma, un graphique, un dessin, les propres mots de la personne, la réponse peut aussi se présenter sous la forme d'un complément d'informations que la personne apporte pour achever un texte lacunaire ou une proposition incomplète.

APPLIQUER ou utiliser un langage approprié	Calculer, Classer, Découvrir, Dessiner, Déterminer, Employer, Établir, Formuler, Fournir Inclure, Informer, Jouer, Manipuler, Pratiquer, Modifier, Montrer, Produire, Résoudre, Utiliser...	<u>Appliquer</u> : utiliser adéquatement un code de langage dans des situations d'application, d'adaptation et de transfert	Dans sa réponse à la question, la personne utilise un code approprié à la situation. La réponse peut aussi être l'adaptation d'un code à un autre code, le passage d'un schéma à un texte et vice versa, etc.
TRAITER UNE SITUATION	Analyser, Choisir, Comparer, Déduire, Différencier, Disséquer, Distinguer, Examiner, Expérimenter, Illustrer, Noter, Organiser Reconnaître, Séparer, Tester, Adapter, Arranger Assembler, Collecter Communiquer, Composer, Concevoir, Construire, Créer, Désigner, Discuter	<u>Traiter une situation</u> : comprendre une situation, l'analyser, connaître et appliquer les ressources utiles à son traitement, résoudre les tâches problématiques, organiser le traitement de la situation, la traiter et un porter jugement critique sur les résultats.	La réponse à la question témoigne d'un traitement réussi de la situation. La réponse peut aussi être un jugement critique porté sur les résultats d'un traitement d'une situation
	Écrire, Exposer, Formuler, Intégrer, Organiser, Préparer, Proposer, Schématiser, Substituer, Argumenter, Choisir, Conclure, Évaluer, Justifier, Prédire, Traiter...	La personne est amenée à analyser une situation, à y rechercher des éléments pertinents, à opérer un traitement et poser un jugement sur la production issue du traitement de la situation.	

CONTENUS 2 : ELABORATION DES FORMATS D'EVALUATION

La présentation matérielle du sujet d'évaluation par l'enseignant

Le sujet d'évaluation proposé à l'apprenant(e) doit mentionner :

- le nom de l'établissement et l'année scolaire ;
- la discipline, le niveau et la date ;
- la nature de l'évaluation (interrogation écrite, devoir surveillé, composition);
- la durée ;
- l'énoncé du sujet et le barème.

I- CANEVAS DES EVALUATIONS APC

• PREMIER CYCLE

INTERROGATION ECRITE : 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	Tests objectifs (niveau connaissance et compréhension et application).	15 min
DEVOIR SURVEILLE : 6 ^{ème} , 5 ^{ème} et 4 ^{ème}	- Un (1) exercice (test objectif) - Une (1) situation d'évaluation	1h
DEVOIR SURVEILLE : 3 ^{ème}	- Deux (2) exercices (test objectif) - Une (1) situation d'évaluation	2 h

• SECOND CYCLE

Niveaux	Devoir	DUREE	Interrogation écrite	DUREE
2A	02 tests objectifs + 01 situation d'évaluation ou 01 test objectif+ 01 test de closure subjectif + 01 situation d'évaluation	1h à 1h30 min	02 tests objectifs ou 01 test de closure subjectif ou 01 situation d'évaluation	15 à 30 min
2C	02 tests objectifs + 02 situations d'évaluation ou 01 test objectif+ 01 test de closure subjectif + 02 situations d'évaluation	2h	02 tests objectifs ou 01 test de closure subjectif ou 01 situation d'évaluation	15 à 30 min
1A	03 tests objectifs + 01 situation d'évaluation ou 01 test objectif+ 01 test de closure subjectif + 01 situation d'évaluation	1h à 1h30 mn	02 tests objectifs ou 01 test de closure subjectif ou 01 situation d'évaluation	15 à 30 min
1C - 1D	02 tests objectifs + 02 situations d'évaluation ou	2h	02 tests objectifs ou 01 test de closure	15 à 30 min

	01 test objectif+ 01 test de closure subjectif+ 02 situations d'évaluation		subjectif ou 01 situation d'évaluation	
TA	03 tests objectifs + 01 situation d'évaluation ou 01 test objectif+ 01 test de closure subjectif + 01 situation d'évaluation	2h	02 tests objectifs ou 01 test de closure subjectif ou 01 situation d'évaluation	15 à 30 min
TC	02 tests objectifs + 02 situations d'évaluation ou 01 test objectif+ 01 test de closure subjectif+ 02 situations d'évaluation	2h	02 tests objectifs ou 01 test de closure subjectif ou 01 situation d'évaluation	15 à 30 min
TD	02 tests objectifs+ 02 situations d'évaluation ou 01 test objectif+ 01 test de closure subjectif+ 02 situations d'évaluation	2h ou 3h	02 tests objectifs ou 01 test de closure subjectif ou 01 situation d'évaluation	15 à 30 min

II-FORMAT DES EPREUVES DE SVT AUX EXAMENS.

1- EXAMEN DU BEPC

Le sujet de l'évaluation devra tenir compte du profil de sortie et du programme éducatif de 3^{ème}. Trois (03) Compétences sur quatre (04) seront évaluées.

Le sujet comportera trois (03) exercices :

- deux (02) exercices porteront obligatoirement sur les Compétences 1 et 2 ;
- un exercice portera sur la Compétence 3 ou la compétence 4.

L'un des trois (03) exercices comportera un des schémas obligatoires au BEPC.

EXERCICE 1

Les items utilisés dans cet exercice sont des tests objectifs ou des questions à réponses choisies :

- questions à choix multiple (QCM)
- questions de type appariement
- questions de type alternatif : vrai ou faux ; oui ou non
- questions de type réarrangement
- tests de closure ou textes à trous ou texte lacunaire (test objectif)

L'exercice 1 est noté sur 6 points.

EXERCICE 2

Les items utilisés dans cet exercice sont des tests objectifs ou des questions à réponses choisies :

- questions à choix multiple (QCM)
- questions de type appariement
- questions de type alternatif : vrai ou faux ; oui ou non
- questions de type réarrangement
- tests de closure ou textes à trous ou texte lacunaire (test objectif)

L'exercice 2 est noté sur 6 points.

NB : Les habiletés évaluées dans les exercices 1 et 2, devront être des niveaux taxonomiques connaissance et compréhension.

EXERCICE 3

Cet exercice est une situation d'évaluation comprenant :

- un contexte ;
- des circonstances ;
- des consignes simples, claires et précises en rapport avec les habiletés du programme éducatif de la classe de troisième. Les consignes doivent appeler des réponses construites (courtes ou élaborées). Ces consignes doivent respecter la gradation des différents niveaux taxonomiques (du niveau connaissance au niveau traitement de situation).

L'exercice 3 est noté sur 8 points.

La durée de l'épreuve est de 2H

2- EXAMEN DU BACCALAUREAT C et D

Les épreuves des Sciences de la Vie et de la Terre au baccalauréat porteront sur les quatre compétences que comptent les programmes des classes de terminale.

Chaque épreuve sera constituée de quatre exercices, chacun se rapportant à une compétence.

La nature des quatre exercices est :

- Exercice 1 et Exercice 2 :
 - ✓ Ces deux exercices sont notés chacun sur 04 points.
 - ✓ Ce sont des tests objectifs ou subjectifs.
 - ✓ Les tests objectifs et subjectifs utilisés doivent être variés.
 - ✓ Les tests objectifs à utiliser : QCM, QCU, alternatif, appariement, réarrangement, rangement, test de closure avec des mots proposés.
 - ✓ Les tests subjectifs à utiliser : test de closure sans proposition de mots.

N.B. Pour chacun de ces deux exercices, utiliser **deux outils différents en série C** et **trois outils différents en série D**. Chacun de ces outils évalue une leçon au moins de la même compétence.

- Exercice 3 et Exercice 4 :
 - ✓ Ce sont des situations d'évaluation notées chacune sur 6 points.
 - ✓ Chacune de ces situations doit évaluer au moins une leçon de la compétence.

La durée de l'épreuve est de 03 heures en série C et 04 heures en série D.

CONTENUS 3 : ADMINISTRATION, CORRECTION DES EVALUATIONS, COMPTE RENDU ET REMEDIATION

I / ADMINISTRATION DES EVALUATIONS

Les travaux des didacticiens ont conduit à identifier les moments d'administration des différents types d'évaluation.

1-L'évaluation diagnostique

L'évaluation diagnostique ou prédictive permet à l'enseignant de tester les connaissances, les aptitudes, les capacités et les compétences déjà maîtrisées par l'apprenant(e) en vue d'orienter et d'adapter le contenu des apprentissages. Elle est administrée en début d'apprentissage.

2-L'évaluation formative

L'évaluation formative pendant l'apprentissage permet d'identifier les éventuelles difficultés d'apprentissage par rapport à un certain nombre d'objectifs ou d'habilités et d'aider l'apprenant(e) à améliorer l'apprentissage en cours.

3/L'évaluation sommative / certificative

L'évaluation sommative permet de porter un jugement sur un apprentissage, au terme de celui-ci. Elle est administrée à la fin d'une leçon ou d'un thème ou d'une compétence.

L'évaluation certificative est une évaluation sommative qui permet de donner des certificats ou diplômes. Elle est administrée à la fin d'un cycle (CM2, 3^{ème} et Terminales)

Les caractéristiques de ces différents types d'évaluation sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Types d'évaluation	Évaluation prédictive	Évaluation formative	Évaluation sommative
Caractéristiques			
Durée	Courte ou moyenne	Courte	Plus ou moins longue
Moment	En début d'apprentissage	Pendant l'apprentissage	- en fin d'apprentissage ; - après plusieurs séquences d'apprentissage.
Complexité	Simple	Simple	Plus ou moins complexe
Corrigé	Présent	Présent	Présent
Barème	Absent	Absent	Présent
Périodicité	Périodique	Permanente	Périodique
Caractère	Affectif	Affectif	Sanction
Nombre d'objectifs ou	Un ou plusieurs	Un	Plusieurs

habiletés visés			
But principaux ou objectifs	- vérifier les prérequis avant d'entamer un apprentissage pour mieux orienter les élèves vers le type d'apprentissage qui convient le mieux ; - vérifier les aptitudes et les attitudes des apprenant(e)s à suivre l'apprentissage.	- vérifier les progrès réalisés par les apprenants ; - vérifier l'atteinte des objectifs ; - diagnostiquer les difficultés des apprenants ; - développer les capacités des apprenants.	Faire le point sur la somme des acquis de plusieurs apprentissages.

II / LA CORRECTION DES EVALUATIONS

1/ Activité d'application

La correction de l'activité d'application peut être faite par les apprenants(e)s eux-mêmes, après échange des copies ou par l'enseignant(e). La séance de correction doit être organisée de la façon suivante :

- un (e) apprenant(e) donne oralement la réponse ;
- ses pairs apprécient cette réponse ;
- la réponse juste est notée au tableau par l'enseignant(e) ou un (e) apprenant (e) ;
- les apprenant(e)s notent la réponse juste dans leur cahier.

NB : l'activité d'application est une évaluation exclusivement formative.

2/ Situation d'évaluation

Elle est corrigée par l'enseignant(e) lui-même. Celui-ci/celle-ci s'imprègne du degré de réussite des apprenant(e)s. La correction doit être organisée de la manière suivante :

- les apprenant(e)s rendent compte de la tâche exécutée avec l'aide de leurs pairs ;
- l'enseignant(e) intervient en dernier ressort pour faire la remédiation.

3/ Les principes de correction

➤ Au moment de la conception de l'évaluation

**Écrire les questions à l'avance et y répondre d'abord soi-même par écrit. On peut également les soumettre à d'autres collègues et leur demander d'y répondre. Cette façon de procéder permet d'évaluer, avec plus de réalisme, la longueur et la difficulté de l'épreuve. Elle permet aussi de préciser la durée de l'évaluation.*

**Préparer un corrigé (guide de correction) indiquant :*

- la méthode de correction recommandée (méthode quantitative, méthode qualitative) ;
- les caractéristiques de la réponse attendue (justesse de l'information, pertinence des exemples, qualité de l'organisation, etc.) ;
- le nombre de points accordés à chaque aspect ou caractéristique (barème de notation).
- la façon de traiter les réponses erronées ou facteurs externes à la réponse (qualité de la langue, présence d'information non pertinente...).

➤ **Correction proprement dite**

1^{ère} méthode : la correction verticale et la correction horizontale.

2^{ème} méthode : la méthode quantitative ou la méthode qualitative.

▪ **La correction verticale et la correction horizontale**

La correction verticale consiste à corriger les copies des élèves l'une après l'autre.

La correction horizontale consiste à corriger la même question sur toutes les copies et ainsi de suite.

▪ **La méthode quantitative :**

Elle consiste à comparer les réponses obtenues aux réponses attendues en se conformant aux critères de correction prévus par le guide de correction. Pratique pour les questions à réponses limitées, cette méthode n'est pas toujours applicable à la correction de réponses élaborées.

▪ **La méthode qualitative ou méthode globale :**

Elle consiste à classer les copies selon la qualité de la réponse dans son ensemble à partir de critères définis à priori. On procède à un premier classement après une lecture assez rapide de toutes les réponses. On relit ensuite attentivement chacune des réponses ainsi regroupées pour les réévaluer au besoin et l'on distribue la même note à toutes les réponses figurant dans une même catégorie. En général, quatre ou cinq catégories suffisent. Cette façon de procéder peut être utilisée pour les réponses élaborées, surtout lorsqu'elles font appel à l'originalité de l'élève.

* Corriger toutes les réponses à une même question avant de passer à la question suivante.

* Lire d'abord quelques réponses afin de voir s'il serait indiqué de modifier la clé de correction.

* Changer l'ordre des copies d'une réponse à l'autre ;

* Cacher le nom de l'élève pour ne pas être influencé par l'idée que l'on a déjà de cet élève (effet de halo).

* Cacher la note attribuée aux questions déjà corrigées.

* Ne pas tenir compte des facteurs externes à l'objectif évalué : se conformer aux critères établis dans le guide de correction.

* Relire les copies corrigées ; les faire relire si possible.

* Annoter la copie si elle doit être retournée à l'élève : expliciter la note et faire des commentaires sur les points forts et les points faibles.

III / COMPTE RENDU DES EVALUATIONS

Pour faire un compte rendu d'évaluation au collège,

Étapes clés pour un compte rendu d'évaluation efficace :

1/ Préparation et analyse :

- **Clarifiez les objectifs de l'évaluation** : Qu'est-ce que l'évaluation est censée mesurer ? Quels savoirs ou compétences les élèves doivent-ils maîtriser ?

- **Définissez les critères et indicateurs de réussite** : Comment allez-vous juger la performance des élèves ? Quels sont les signes qui indiquent qu'un objectif a été atteint ?

- **Corrigez le fond et la forme** : Apportez des corrections individuelles sur le contenu et la présentation des productions des élèves.

- **Analysez les résultats** : Identifiez les erreurs récurrentes, les points forts, les difficultés spécifiques rencontrées par la classe et les élèves.

2/ Rédaction du compte rendu :

- **Informez les élèves :** Rappelez le sujet de l'évaluation et les consignes.
- **Faites des remarques générales :** Donnez des commentaires sur les réussites globales, les difficultés communes, et des conseils pour progresser.
- **Encouragez l'auto-correction :** Si possible, faites travailler les élèves sur la correction de leurs erreurs et de leurs points faibles.
- **Utilisez un langage clair et objectif :** Décrivez les comportements spécifiques et les exemples concrets observés pendant l'évaluation.

3. Analyse et suivi :

- **Présentez le compte rendu :** Discutez des résultats en classe, en expliquant les attentes et les erreurs courantes.
- **Prévoyez des actions de remédiation :** En fonction des résultats, mettez en place des soutiens ou des activités pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés.
- **Adaptez les futures évaluations :** Utilisez les informations du compte rendu pour ajuster vos prochaines activités pédagogiques et évaluations.

LE COMPTE RENDU DE DEVOIR SURVEILLE

I- PRESENTATION

a) Notion de compte rendu de devoir surveillé

Le compte rendu (CR) est une pratique évaluative d'une importance capitale. Il s'inscrit dans le cadre d'une évaluation formative. Il se situe presque à la fin du processus, après l'évaluation du sujet, la passation (ou contrôle des élèves), le barème et la correction des copies. Il est essentiel de structurer votre analyse, de rester fidèle aux faits, et d'adapter le contenu à l'objectif visé, tout en impliquant l'élève dans le processus.

b) Contenu du compte rendu d'un devoir surveillé

- Recueil d'informations pendant la correction des copies (erreurs, fautes, rédaction).
- Traitement statistique des données (en vue d'animer le CR du DS).
- Analyse des erreurs pour en déterminer les sources.
- Elaboration d'exercices de remédiation.
- Restitution à la classe des tendances générales des productions.

II-INTERET DU COMPTE RENDU D'UN DEVOIR SURVEILLE

Une évaluation formative ne peut se concevoir sans un retour d'informations aux élèves. Le compte rendu de devoir est une véritable aide à la décision au service de l'amélioration du processus Enseignement/Apprentissage. En effet, même si une correction active des copies peut permettre de recueillir des informations sur le niveau d'acquisition des compétences, elle ne peut amener le professeur à analyser et à comprendre les sources d'erreurs des élèves pour une remédiation profonde. Grâce à un CR fait avec la participation active des élèves et fondamentalement axée sur la correction des copies, les sources d'erreurs sont éprouvées, corrigées et mises au service de l'amélioration des apprentissages.

III- DUREE ET MOMENT D'UN Compte Rendu

La durée d'un CR ne doit pas excéder celle du devoir surveillé car il ne s'agit pas de donner un corrigé intégral de devoir. Un CR d'un devoir est différent d'une séance de corrigé intégral. Le compte rendu d'un devoir surveillé doit intervenir au maximum deux semaines après la passation de ce devoir.

IV- Conception d'un Compte Rendu

a) Etape 1

Le professeur établira en fonction de la structure du sujet et des objectifs poursuivis, une grille de correction comportant les items par question. Cette grille sera conçue en vue d'obtenir les taux de réussite par item et par question, la moyenne de la classe et bien d'autres informations utiles à une analyse et une interprétation fiable.

Il fera d'avance, en fonction de son expérience personnelle, l'inventaire des erreurs ou des fausses représentations des élèves susceptibles d'apparaître dans les copies. Il recueillera par la même occasion les erreurs récurrentes dont il déterminera l'importance numérique au terme de la correction.

Il pourrait éventuellement identifier quelques auteurs des erreurs typiques et les élèves ayant réussi brillamment le devoir ou une partie complexe. On pourrait s'appuyer avec beaucoup de tact sur ceux-là pour mener le compte rendu.

b) Etape 2

D'une part, on s'intéresse à la moyenne de la classe, aux taux de réussite et d'échec, au pourcentage des élèves ayant moins de 8 sur 20, moins de 10 sur 20, plus de 10 sur 20. On s'intéressera également à la plus forte note et sa fréquence en pourcentage ; de même, on s'intéressera à la plus faible note et sa fréquence en pourcentage. On calculera le taux de variation par rapport au devoir précédent, etc.

On pourra prévoir éventuellement des histogrammes pour illustrer et montrer l'intérêt de la statistique.

D'autre part, on s'intéressera aux différents types d'erreurs et leur fréquence, et on ébauchera la mise en place d'hypothèse susceptible d'expliquer la source de chaque erreur. Ces hypothèses conjecturées vont être infirmées ou confirmées par les élèves concentrés à travers le compte rendu du devoir.

c) Etape 3

Exploitation statistique des données relatives au relevé pour le commentaire général ! L'exploitation statistique des données relatives aux réponses – élèves sera orientée vers la découverte des sources d'erreurs, vers leur analyse et surtout leurs remédiations.

V- Animation d'une séance de compte rendu

Dans un premier temps, le professeur fait un commentaire général qui présente les statistiques, ce qui n'a pas marché et ce qui a marché. Ce dernier point peut être accompagné de félicitation et d'encouragement. On admettra qu'une question ou un exercice est réussie lorsque 75% des élèves ont réussi cette question ou cet exercice.

Le but visé par le commentaire général n'est pas de frustrer ou de démotiver les élèves. Il s'agit de permettre à chaque élève de se situer par rapport à la classe et par rapport à lui-même (ses progrès). Dans un deuxième temps, on procède à l'identification des erreurs, l'analyse de celles-ci et à leurs remédiations.

Analyse d'erreurs et remédiations

Il est conseillé au professeur de noter au tableau, les principales erreurs récurrentes. Puis il amène les élèves concernés à prendre conscience de leurs erreurs. Il entreprend ensuite avec eux une analyse des erreurs qui devrait permettre d'identifier la source de chaque erreur. Le professeur ne devrait pas tout de go imaginer la source d'une erreur et le déclarer aux élèves.

Cette phase exige du professeur une procédure de remédiation basée sur la méthode active. C'est une excellente occasion pour le professeur d'écouter attentivement les élèves afin de cerner leurs mauvaises représentations.

Après avoir détecté la source d'une erreur, le professeur s'attèlera à mettre en œuvre un processus de remédiation. On pourrait par exemple découvrir qu'une erreur faite dans une classe de 4ème a sa source en classe de 6ème. Dans ce cas, le professeur renforce le savoir ou le savoir-faire de 5ème et propose un exercice à faire séance tenante ou à la maison. Dans un tel contexte l'erreur n'est plus un péché mais une étape normale dans la construction des connaissances.

Dans le même ordre d'idée, les expériences novatrices de correction de copies par l'élève lui-même pendant le compte rendu méritent d'être examinées. Par exemple, pour les questions non réussies majoritairement, on remet les élèves en situation de recherche soit individuelle et différée soit collective portant certaines fois sur la totalité d'un exercice, d'autres fois sur une charnière importante de raisonnement. Ce travail peut être un moyen efficace d'aide à l'apprentissage.

Pour les questions relativement bien réussies ; le professeur gagnera du temps en se limitant à donner quelques indications devant permettre aux élèves de pouvoir s'en servir tous seuls. Lorsqu'un élève présente un problème particulier sans véritable intérêt pour les autres, le professeur peut lui donner un rendez-vous en dehors de la classe.

En fonction des résultats, le professeur doit prévoir des actions de remédiation en mettant en place des soutiens ou des activités pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés.

Le professeur devra aussi adapter les futures évaluations à partir des informations du compte rendu pour ajuster les prochaines activités pédagogiques et évaluations.

NB : Compte rendu et corrigé intégral est à éviter

Un compte rendu de devoir ne devrait pas être une séance de corrigé intégral. Le corrigé intégral d'un devoir est donné sous forme d'exposé oral par le professeur ou par des élèves bien choisis. Dans ce cas, très souvent, un élève secrétaire écrit au tableau le corrigé sous la dictée du professeur ou de certains élèves. La rédaction est celle attendue par le professeur ; parfois aussi, le corrigé est donné par écrit sous forme de polycopie que l'élève est chargé de s'approprier à sa guise.

Ces pratiques confinent l'élève dans un rôle de spectateur. Elles ont un côté magique contradictoire avec un réel apprentissage et une acquisition de méthode de travail autonome. En effet, ou bien l'élève a réussi l'exercice et il s'ennuie pendant le corrigé, ou bien il ne l'a pas réussi et regarde une personne, le professeur ou l'un de ses camarades, traiter l'exercice au tableau ; cela lui montre le savoir-faire de l'autre mais ne lui apprend rien sur l'importance et la nature de ses propres erreurs.

IV/ LA REMEDIATION

Le respect des différentes étapes de la remédiation doit être observé :

- *l'identification des erreurs ou des habiletés non maîtrisées ;*
- *la description des erreurs ;*
- *la recherche des sources des erreurs ;*
- *la proposition de solutions ;*
- *la vérification de la compréhension des apprenant(e) s.*

En fonction des activités d'évaluation, l'enseignant fera soit une remédiation immédiate (évaluation formative), soit une remédiation tardive (évaluation sommative)

CONCLUSION

L'évaluation des apprentissages constitue pour l'enseignant un acte professionnel important, lourd de responsabilités. C'est une forme de communication très exigeante.

L'évaluation est un pan essentiel dans l'enseignement/apprentissage. La maîtrise des outils d'évaluation et leur administration judicieuse permet d'avoir un retour de l'installation des habiletés chez les apprenants en vue d'une bonne remédiation si nécessaire.

MODULE 9 : ANIMATION DE LA CLASSE

Situation

Le professeur entre en classe, salue les élèves et s'assied. Il sort son ordinateur et le met en marche. Aucun échange, aucune consigne ; l'ambiance est froide. Quelques minutes plus tard, l'enseignant lance une activité sans explication ni lien avec les contenus enseignés. Il répond sèchement aux questions, impose son rythme, et ignore les réactions des apprenants.

1. Qualifie l'attitude du professeur ?
2. Fais ressortir le ressenti des apprenants.
3. Propose des attitudes pédagogiques attendues d'un enseignant pour une meilleure animation de la classe.

INTRODUCTION

L'animation constitue un aspect fondamental de l'enseignement / apprentissage.

Animer vient du latin «animare» fondé sur « anima », le souffle vital, l'âme.

Animer une classe consiste donc à lui insuffler de la vie, entraider à l'action, en la remplissant d'activités, de mouvements.

La classe quant à elle est un groupe formel et institutionnalisé constitué par des élèves aspirant à réaliser un apprentissage et un enseignant chargé de les amener à atteindre cet objectif.

Il se pose ici le problème de l'attitude pédagogique et de la motivation quotidienne.

- ✓ Quel type de relation pédagogique le professeur doit-il entretenir dans sa classe ?
- ✓ Quelles sont les techniques d'animation qui soutiennent le mieux l'attention et la concentration des apprenants ?

La conduite de la classe nécessite la prise en compte de la relation pédagogique, de la variation des stimuli et des techniques qui suscitent la vitalité intellectuelle et l'énergie des élèves.

I-LA RELATION PEDAGOGIQUE

1-Définition

C'est le style de leadership appliqué dans l'enseignement. Ce sont les attitudes et comportements des enseignants vis-à-vis des élèves.

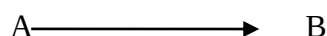
2-Les types de relation pédagogique

Il existe globalement trois types de relation pédagogique.

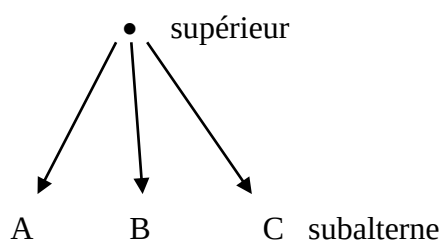
❖ La relation directive (autocratique)

- Relation traditionnelle par excellence
- se caractérise par des rapports unilatéraux et verticaux

Relation unilatérale



Relation verticale



- monopole des pouvoirs par l'enseignant (pouvoir d'information, organisation, évaluation ...)

- autoritarisme de l'enseignant (manque d'amour du métier, désir de s'imposer).
- réduction des élèves à des tâches d'exécution.
- passivité
- risque de révolte
- dépendance intellectuelle et affective
- infantilisation des élèves
- développement d'esprit de compétition malsaine

❖ **La relation de type coopératif (démocratique).**

- établissement de rapports réciproques horizontaux
- rôle d'organisateur, animateur, coordonnateur joué par l'enseignant
- participation des élèves à toutes les activités (recherche d'informations) communications des résultats des informations
- classe vivante
- motivation accrue
- conflits limités
- apprentissage plus complet et plus efficace

❖ **Relation laisser-aller (débonnaire)**

- liberté absolue aux élèves
- renonciation totale du statut de l'enseignant
- désorganisation de la classe

De ces trois types de relations, laquelle un enseignant doit-il instaurer dans sa classe ?

Le développement des méthodes actives et l'évolution des rapports sociaux incitent à pencher plus pour la relation démocratique

II- LA VARIATION DES STIMULI

- Incitation que le professeur envoie aux élèves
- Forme d'attention portée aux objets, soit par rapport à leur forme, leur couleur ou leur bruit
- Le professeur doit soutenir l'attention de ses élèves tout au long du cours en variant les activités et les comportements (il s'agit de varier les stimuli).

1-Pourquoi varier les stimuli ?

- la durée de l'attention des jeunes est très courte
- éveiller constamment l'attention des élèves
- varier les activités d'apprentissage et les comportements
- varier la manière d'enseigner de sorte à ce que les élèves reçoivent de nouveaux stimuli qui les maintiennent intéressés tout au long de la leçon.

Exemple : lorsque le professeur parle d'une voix monotone, il est rare que les élèves lui accordent une attention soutenue : ils deviennent insensibles aux stimuli trop faibles émis par le professeur, ils s'endorment.

2- comment varier les stimuli ?

❖ **Les gestes**

- les mouvements des mains, de la tête, du corps ont beaucoup d'importance dans la communication verbale.
- Le message oral ne transmet efficacement le sens que s'il est combiné avec des gestes indicatifs.
- Il y a donc lieu de joindre le geste à la parole si l'on veut obtenir une communication efficace.

❖ **Le changement de canaux sensoriels**

- Lorsque le professeur passe d'un mode de comportement à un autre (par exemple de la parole à l'écriture au tableau), l'élève doit s'ajuster à ce changement de récepteur sensoriel (des oreilles aux yeux). S'il ne le fait pas il manquera le message, mais s'il le fait, cet ajustement peut créer un bien plus haut niveau d'attention.
- La plupart du temps le professeur transmet un message oral. Il peut le compléter par des messages visuels en utilisant le geste, le tableau (un enseignant qui dispose judicieusement ces indications au tableau mobilise l'attention des élèves).
- L'attention tacite est requise lorsque le professeur fait passer un objet dans la classe ou demande aux élèves de manipuler un appareil...

❖ **Le mouvement**

- Les déplacements du professeur obligent les élèves à des ajustements sensoriels, visuels et auditifs à la fois.

❖ **Les pauses**

- Les vertus du silence sont des comportements qui commandent l'attention
- Quand on introduit de façon délibérée des pauses en cours d'exposé, les élèves deviennent plus attentifs, le contenu de l'exposé est facilement assimilable
- Le silence agit comme un nouveau stimulus.

❖ **La concentration de l'attention.**

- Il s'agit d'orienter l'attention de l'élève par un comportement structuré.

Par exemple « observez ce graphique » ou encore « ceci est extrêmement important » sont des énoncés qui peuvent conduire à une concentration de l'attention.

❖ **Les cycles d'interaction.**

Au cours d'une même leçon le professeur peut utiliser trois types d'interaction :

- Interaction professeur-groupe : le professeur informe toute la classe ou fait une démonstration et pose des questions à la classe.
- Interaction professeur - élève : le professeur s'adresse directement à un élève, il lui donne une consigne.
- Interaction élève-élève : le professeur facilite les échanges d'un élève avec un autre élève pour susciter des commentaires, des clarifications ou une discussion. Le professeur peut demander à un élève d'expliquer quelque chose à un autre.

Le formateur doit tenir compte de toutes ces interactions pour programmer des situations d'apprentissage efficaces.

III-TABLEAU SYNOPTIQUE DES TECHNIQUES D'ANIMATION DE LA CLASSE

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
BRAINSTORMING/ Remue-méninges	- Technique destinée à faire exprimer aux membres d'un groupe un maximum d'idées sur un sujet précis dans un temps limité (5-30mn) et avec un groupe à effectif réduit(12à20)	- L'animateur pose une question à l'ensemble du groupe ; celle-ci n'est ni trop ouverte ni trop fermée - Les élèves sont invités à s'exprimer librement (pas de censure) à proposer un grand nombre d'idées nouvelles, (imagination). Les élèves doivent être à l'écoute des autres. - Il est possible d'améliorer les idées proposées en les combinant entre elles en vue d'en former d'autres. - L'animateur note les réponses au tableau. - Les idées peuvent être classées par ordre de priorité (urgent; important; secondaire). - A la fin l'animateur amène les élèves à proposer une synthèse qui reprend les principales opinions émises par l'ensemble du groupe.	- Mise en évidence des représentations des élèves par rapport à un sujet donné. - Développement de l'éveil ; de la proactivité ; de l'imagination ; de la créativité ; de la tolérance - Apprentissage du tri

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
TECHNIQUE DE DELPHES	- Technique de définition d'objectifs fondée sur le consensus - consiste à générer des idées de façon individuelle et collective en recherchant à chacune des étapes une unanimité dans la sélection des choix faits par le groupe - en cas de désaccord sur les idées à faire passer au nom du groupe ; l'animateur pourra débloquent la situation en proposant la décision par majorité en conservant en instance les idées litigieuses pour les étudier lors de la plénière	-En réponse à une proposition faite par l'animateur ; chaque élève énonce ses choix ou ses priorités (5-10idées) ; puis les élèves se regroupent par deux et recherchent un consensus afin de sélectionner parmi les premières celles qu'ils retiennent collectivement. - Ensuite les groupes de deux élèves se regroupent par quatre ; puis par huit ; et ainsi de suite jusqu'à regroupement général et l'adoption des 5 ou 10 idées finales. - A chaque étape le groupe sélectionne à l'unanimité les critères qu'il retient grâce au débat.	- Recherche du consensus en référence à la question envisagée. - Développement du sens des responsabilités et de l'écoute. - Accroissement de la réflexion. - Changement des représentations
PHILIP 6-6-6	-cette technique Permet au groupe de définir un ensemble de consensus dans l'adoption de six idées majeures. - Le total des idées proposées peut aller de 6 à 36 en fonction du nombre des idées communes entre les différents groupes	-l'animateur pose une question à la classe, puis propose pour y réfléchir, la constitution de 6 sous-groupes. - chaque sous- groupe travaille six minutes et émet six idées - les sous- groupes se retrouvent ensuite et restituent chacun leur six idées (36 idées au total). - ses 6 idées finales sont alors retenues par l'ensemble des participants et peuvent alors devenir la base du travail du groupe	- Permet de fédérer un groupe ; même disparate autour de six points qui peuvent être des définitions ou des pistes de travail. -Elle incite à la réflexion et à la communication au sein du groupe

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
PHOTOLANGAGE	-Constitué d'un ensemble de photographies numérotées et variées qui représentent des groupes ; des individus ; des situations ; des paysages ou des lieux de vie/on peut en composer soi-même.	- Les photos sont disposées sur une table de manière à ce que les membres du groupe puissent tourner autour. - L'animateur demande à chacun de choisir la photo qui illustre le mieux la représentation du concept questionné. - Chacun va choisir silencieusement une photo. - Les photos peuvent être bougées ; comparées ; mais elles doivent être laissées sur la table pour qu'elles soient visibles par tous. - Les élèves ne doivent pas communiquer entre eux afin d'éviter les effets d'influence. - Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises photos. - Lorsque les élèves ont choisi une photo ils peuvent retourner et éventuellement noter sur leur brouillon les quelques arguments qui ont orienté leur choix. - Ensuite à tour de rôle ; chacun exprime la raison de son choix sans que cela donne lieu à des commentaires ou à un débat. - Si deux élèves ont choisi la même photo ils seront écoutés chacun à leur tour. - L'animateur note les expressions au tableau en les classant en fonction de leur proximité. A l'issue de la séance le groupe dispose d'une vision globale des positionnements du groupe quant à la question envisagée.	- outil qui favorise l'expression des représentations ; la prise de parole. - Développement de la dynamique au sein du groupe.

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
RESOLUTION DE PROBLEME/ Etude de cas	C'est une technique d'animation dans laquelle les participants sont repartis en sous-groupes pour dégager une solution à un problème précis qui leur est soumis par l'animateur. la situation problème doit de préférence avoir un lien évident avec le contexte professionnel des participants. L'activité de résolution des problèmes soulevés peut s'appuyer sur un travail individuel ou sur une organisation par petits groupes	Au préalable, l'animateur doit : - être convaincu de la maîtrise du problème qu'il va soumettre - doser le niveau de difficulté du problème, le centrer sur l'objectif visé et veiller à ce que le problème soulevé débouche sur plusieurs solutions afin de susciter la discussion. - noter par écrit les consignes de travail et d'organisation - vérifier auprès des participants si les consignes données sont bien comprises - veiller sur la préparation du matériel nécessaire pour le travail (document, tableau) cas à étudier. Pendant le travail des groupes il doit : - superviser les participants et venir en aide à ceux qui en ont besoin sans leur suggérer de solutions. Lors des mises en commun - il ne doit pas accepter telles quelles les solutions proposées par les participants et doit réagir de manière bienveillante - s'il s'agit d'une production fermée, débouchant sur une solution unique, il doit valider ce qui est exact, relever ce qui ne l'est pas et déterminer si la production est complète. - s'il s'agit d'une production ouverte, l'animateur doit examiner si les réponses sont conformes au sujet, comparer les différentes	- favorise à la fois les contenus abordés et l'intégration des compétences recherchées. - sollicite les néarctiques sociales et stimule les capacités d'imagination et de créativité

		manières dont les groupes ont travaillé, dégager les points de convergence et de divergence entre les productions des groupes complétés par un apport personnel (c'est sa plus-value) sans donner l'impression qu'il détient l'unique vérité	
EXPOSE DEBAT	-technique d'animation qui consiste en un apport théorique ou méthodologique sur un thème donné, cet apport étant réalisé en interaction avec les participants. Exemple d'apport théorique « la différence entre la révision et la remédiation.	Quand il prépare l'exposé discussion, le formateur doit -s'assurer de sa propre maîtrise du contenu - S'assurer de sa propre maîtrise du matériel (rétroprojecteur, vidéo, projecteur) - s'assurer que le matériel existe et est fonctionnel - partir d'exemples concrets pour en arriver à la théorie (approche inductive) Pendant le déroulement de l'exposé - établir et maintenir un contact visuel avec les participants - bien articuler, parler de manière à être entendu de tous. - vérifier si le message passe bien - faire expliciter ce qui ne va pas - éviter de parler dans le bruit. Pour réussir l'interaction il convient de : - solliciter les apprenants pendant l'exposé » quelles seraient selon vous les réponses possibles à ces problèmes ? » - faire appel aux expériences des participants à propos du thème abordé	- importance fondamentale au début de la formation, notamment pour expliciter ou mettre en place un cadre conceptuel et méthodologique qui intéresse l'ensemble des participants

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
FUTURE WHEELS	Identification et analyse des situations- problèmes par leurs conséquences à court/moyen/long terme	Choix du sujet Explication des légendes des conséquences Production des conséquences Exploitation du résultat	- Prise de conscience des dangers ou risques d'un phénomène. - Développement de la capacité à identifier des relations se causalités entre des phénomènes.
ENQUETE DECOUVERTE	-Investigation -Analyse et interprétation de données/problèmes.	- Formulation d'un problème - Formulation d'hypothèses - collecte de données à partir de questionnaires élaborés avec les apprenants. - exploitation des données - vérification des hypothèses - généralisation et conclusion	- initiation aux travaux de recherches personnelles - initiation au travail en équipe
DISCUSSION DIRIGEE	Echanges planifiés/organisés / orientés par des objectifs précis.	- Formulation du thème ou du sujet du débat - lancement de la discussion - échanges/écoute - exploitation des informations et synthèse	- Engouement à la prise de parole - Développement des capacités d'expression, d'argumentation et d'écoute - développement de l'esprit critique
JEU DE ROLE	- Interprétation de rôle dans une situation précise. -recherche d'attitudes, de réaction, de sentiments/émotions liées à une situation donnée.	- sélection d'acteurs - attribution et explication des rôles - Lancement du jeu scénique - Commentaire des faits observés - Exploitation des commentaires	-Développement de l'empathie - Disposition au changement - Expression de réactions inattendues.

CONCLUSION

Si animer la classe est toujours donner l'âme et la vie à ce groupe-classe, Le professeur dans la méthode active doit désormais être perçu comme un animateur, un guide par les élèves.

MODULE 10 : UTILISATION DES MANUELS ET SUPPORTS DIDACTIQUES

Situation

Un professeur des Sciences de la Vie et de la Terre dispense ses enseignements sans illustrations, ni matériel d'observation et d'expérimentation. Ses élèves ont obtenu de faibles notes au devoir de niveau et se plaignent car ils n'assimilent pas les cours. Le Chef d'établissement lui donne l'ordre d'illustrer ses enseignements, mais lui n'en voit pas la nécessité.

Comment les supports didactiques contribuent – ils à améliorer la qualité de l'enseignement ?

CONTENU 1 : LES SUPPORTS DIDACTIQUES

INTRODUCTION

Les supports didactiques sont des supports de natures diverses, utilisées dans le cadre de l'enseignement apprentissage dans une discipline donnée.

Ces supports réunissent les moyens et les ressources qui facilitent l'enseignement et l'apprentissage. Ils sont utilisés dans le cadre éducatif afin de faciliter l'acquisition de concepts, d'habiletés d'attitudes et d'aptitudes.

Un outil didactique (pédagogique) est généralement associé un objet ou à du matériel utilisé pendant un cours ou une formation.

En Sciences de la Vie et de la terre (SVT), plusieurs types d'outils peuvent servir comme source d'informations présentées de manière à faciliter et/ou améliorer l'enseignement/apprentissage.

Ces supports didactiques peuvent aller du tableau et des craies ou marqueurs à l'ordinateur et les matières programmées, en somme, ce sont les matériels, les outils, les dispositifs et les moyens de communication, à côté de la planification, des applications et de l'évaluation.

On classe dans les supports didactiques, les situations d'apprentissage.

I- Typologie et fonction des supports didactiques

1- Les supports didactiques imprimés

Il s'agit de tout texte pouvant servir à transmettre des informations (scientifiques). Dans ce groupe on retrouve, les manuels scolaires et parascolaires, les cahiers d'exercices ou d'activités, les revues, les dépliants, les brochures les cartes, les transparents ...

2- Les supports didactiques illustrés

Il s'agit de toutes natures transmettant des informations dans tous les domaines des sciences (biologie, pédologie, géologie et écologie).

Les supports illustrés regroupent des photos éducatives, des cartes, des graphiques, des bandes dessinées, des transparents, des tableaux des valeurs...

3- Les supports didactiques audio-visuels

Les supports audio-visuels mettent à la disposition de l'apprenant des informations qu'il peut voir ou entendre.

On met dans ce groupe de supports les projecteurs de diapositives, les projecteurs de film, les téléviseurs, les ordinateurs...

4- Le matériel naturel vivant

Il s'agit d'animaux et de végétaux en entier ou d'un de leur organe ou fragment, récoltés dans l'environnement de l'apprenant(e). Ils sont présentés et /ou manipulés en situation de classe par l'enseignant et/ou les apprenant(e)s en vue de faire passer ou découvrir des informations.

5- Le matériel naturel non vivant (inerte)

Ce sont des échantillons de roches, de sol, ou tout autre matériel non vivant prélevés dans l'environnement de l'apprenant, pouvant servir à faire passer une ou des informations pendant le processus d'enseignement/apprentissage.

6- Les modèles didactiques ou maquettes

Ce sont des constructions ou fabrications fonctionnelles utilisées pour expliquer des phénomènes scientifiques d'origines biologique, écologique ou écologique. Leur ressemblance à leur modèle et leur maniabilité, rendent accessibles les informations qu'ils véhiculent.

II- Processus d'exploitation des supports didactiques

Il est important pour l'enseignant de bien choisir son support didactique et de l'adapter si nécessaire à ses objectifs, au contenu de son cours et à sa cible.

Le choix d'un support didactique ou pédagogique se fait en fonction de :

- l'élément à illustrer ;
- le moment de l'utilisation ;
- le temps de l'utilisation ;
- la réutilisation prévisible ;
- les contraintes créées au matériel utilisé ;
- la compétence et le goût personnel.

1- Exploitation des supports imprimés

L'exploitation de ces types de supports didactiques se fait selon les étapes suivantes :

1-1- Présentation du support

Il s'agit de présenter l'objet du support (amener les apprenants à dégager l'idée générale que le support développe).

1-2- Résultats

Il s'agit d'amener les apprenants à relever les informations véhiculées par le document.

1-3- Analyse des résultats

Il s'agit d'une mise en relation des informations véhiculées par le document pour en dégager une idée cohérente.

1-4- Interprétation des résultats

A cette étape, les événements clés mis en évidence par l'analyse sont expliqués.

Cette étape peut ne pas être nécessaire si l'analyse est suffisante pour répondre à la préoccupation pour laquelle le support a été utilisé.

1-5- Conclusion

Il s'agit de répondre à la préoccupation pour laquelle le support a été utilisé.

2- Exploitation des supports illustrés

L'exploitation de ces types de supports didactiques dépend de la nature de l'illustration.

2-1 Les images

L'exploitation des images se fait selon les étapes suivantes.

2-1-1 observation

Il faut présenter l'image et décrire les conditions dans lesquelles l'image a été obtenue (observation à l'œil nu, à la loupe, au microscope optique ou électronique)

2-1-2 Résultats

Il s'agit de relever les informations véhiculées par l'image : différentes parties, les organes ou organites observés...

2-1-3 Analyse des résultats

Il s'agit de mettre en relation ou de réorganiser les informations relevées : aspect, état physiologique des organes ou des organites ...

2-1-4 Interprétation des résultats

Quand elle s'impose, elle consiste à expliquer les relations mises en évidence dans l'analyse.

2-1-5 Conclusion

Il s'agit de répondre à la préoccupation qui a suscité l'utilisation de l'image.

2-2 Le tableau des valeurs et graphiques

Le tableau des valeurs et le graphique représentent la traduction des résultats d'expériences réalisées en classe par d'autres scientifiques.

L'exploitation de ces supports suit les étapes ci-dessous.

2-2-1 Présentation de l'expérience

Il s'agit de présenter le principe et le protocole de l'expérience dont les résultats ont été traduits sous forme de tableau ou de graphique.

2-2-2 Résultats

Le tableau des valeurs ou le graphique constituent les résultats obtenus.

2-2-3 Analyse des résultats

Il s'agit de relever l'évolution du phénomène (biologique, géologique, écologique) étudié en fonction du /des facteurs

2-2-4 Interprétation des résultats

Il s'agit d'expliquer les variations du phénomène, mises en évidence par l'analyse.

2-2-5 Conclusion

Il s'agit de faire la synthèse des informations clés, véhiculées par ces outils.

3- Exploitation des supports audio-visuels

Ces spots audio-visuels sont surtout du matériel qui rend accessible une information audio ou qui permet de visualiser une image, un texte, un graphique ou tout autre support.

Leur utilisation peut se faire soit au moment de la mise en situation soit au moment de la vérification d'une hypothèse.

Une exploitation adéquate de tels supports nécessite une bonne connaissance de ce matériel. Il faut s'assurer que les conditions de leur utilisation sont réunies (salle adaptée, présence de prise électrique...).

Les étapes suivantes sont à respecter :

- Projection de l'image ou écoute du message audio ;
- S'assurer que l'image ou l'information est fixée par les apprenants ;
- Exploiter les informations ;
- Revenir si nécessaire sur les projections.

4- Exploitation du matériel vivant

Il peut s'agir :

- d'être vivant utilisé pour une expérience ;
- d'être vivant à observer.

La manipulation de ces animaux ne doit présenter aucun danger ni pour les apprenants ni pour l'Enseignant.

- S'il s'agit d'observation, il faut s'assurer que tous les apprenants ont accès aux informations mises à leur disposition. Le plan d'étude est le suivant : observation – résultat - analyse – conclusion.
- S'il s'agit d'une expérimentation, les consignes de travail doivent être clairement données pour éviter les accidents. Les étapes suivantes doivent être respectées : expérience – résultat - analyse – interprétation – conclusion

5- Exploitation du matériel inerte

La première disposition est de mettre à la disposition des apprenants suffisamment d'échantillons pour faciliter les manipulations en situation de classe.

- S'il s'agit d'observation, il faut s'assurer que tous les apprenants ont accès aux informations mises à leur disposition. Les étapes de l'exploitation sont les suivantes : observation – résultat - analyse – conclusion.
- S'il s'agit d'une expérimentation, les consignes de travail doivent être clairement données pour éviter les accidents. Les étapes suivantes doivent être respectées : expérience – résultat - analyse – interprétation – conclusion

6- Exploitation de modèle didactique

L'exploitation des modèles didactiques peut être une observation ou une manipulation. Dans tous les cas les résultats de l'observation ou de la manipulation sont analysés – (interprétés) – puis on tire une conclusion.

III- **Techniques d'élaboration des supports didactiques**

1- Modèles didactiques

Nom du modèle	Niveau où le modèle est utilisé
Le diagramme des textures	4 ^{ème}
La transfusion sanguine	3 ^{ème}

La circulation sanguine	
La détermination des groupes sanguins (système ABO)	
La biosynthèse des protéines	1^{ère} A et D /TC
La transmission synaptique	2^{nde} A/ TC et TD
La mitose animale	2^{nde} A et 2^{nde} C

2- Transparents Géants (TG)

Nom du transparent géant	Niveau où le modèle est utilisé
Les cycles sexuels chez la femme	1^{ère} A/ TD et TC
La régulation humorale des fonctions testiculaires	TD
Fonctionnement du néphron (rein)	
Innervation du cœur et des grosses artères	
La chaîne respiratoire	TC
Le cycle de KREBS	TC
Les sols en Côte d'Ivoire	
Les différentes étapes de la germination de la graine	6^{ème}

CONTENU 2 : UTILISATION DES MANUELS SCOLAIRES

INTRODUCTION

Le manuel scolaire est un document d'une importance capitale aussi bien pour l'enseignant que pour l'élève puisqu'il est considéré comme un outil pédagogique incontournable, contenant tous les éléments dont ils ont besoin, tant au niveau de la préparation d'une activité donnée qu'au niveau de l'exécution d'une série d'exercices. Depuis quelques années, en Côte d'Ivoire, l'on assiste à une floraison de ces ouvrages agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique. Mais comment les utiliser et les exploiter pour une efficacité des enseignements-apprentissages-évaluations ?

I- QU'EST-CE QU'UN MANUEL ?

Par manuel scolaire, il faut entendre un outil pédagogique, généralement sous la forme d'un livre ou d'une ressource numérique. Conforme au programme éducatif, il est conçu pour sa mise en œuvre. Il est conjointement utilisé par l'enseignant et les apprenants. Bien plus qu'un simple outil d'apprentissage, le manuel est une fenêtre à travers laquelle les sociétés présentent leur identité au monde. Il reflète souvent les valeurs ainsi que l'histoire d'une société, en ce sens qu'il met en lumière des événements historiques, des traditions culturelles, des coutumes, des normes sociales et des réalisations artistiques. Au total, il est le gardien de l'identité sociale et culturelle d'une société.

II- LE CHOIX DU MANUEL

Une des conditions primordiales du choix du manuel est sa conformité au programme éducatif et à la progression annuelle. En outre, les exercices et les illustrations qu'il contient doivent être attractifs et adaptés aux besoins des élèves.

III- POURQUOI UTILISER LE MANUEL ?

Le métier d'enseignant, il faut le reconnaître, est très prenant et chronophage. Pour cela utiliser un manuel permet de gagner du temps, d'avoir des documents authentiques et pertinents. Le manuel a l'avantage de donner des pistes de réflexion à l'enseignant. Tout cela accroît l'efficacité de son travail. En plus, le manuel favorise la coéducation, en ce sens que les parents, au-delà de l'enseignant, sont associés à l'apprentissage de leurs enfants et le manuel leur permet de trouver des règles, des supports, des aide-mémoires pour accompagner leurs enfants dans le travail à la maison.

Pour l'élève, le manuel est un moyen qui facilite l'apprentissage, en outre, il est considéré comme une référence principale dont il se sert pour étudier et pour préparer ses leçons. En cela, le manuel offre à l'élève une certaine autonomie dans ses apprentissages.

Comme on le voit, le manuel a plusieurs fonctions dont quatre essentielles :

A- La fonction de transmission des connaissances

De par son contenu riche, varié et généralement conforme au niveau des apprenants, le manuel scolaire transmet à ces derniers une somme de connaissances touchant aux divers aspects de la vie quotidienne : (culture, socialisation, espace, sciences, découvertes, environnement, moyens de communication etc. ...)

B- La fonction de développement de capacités et de compétences

Grâce au contact direct qu'il a vis-à-vis du manuel scolaire et à des conditions d'apprentissage favorables, l'apprenant est constamment placé face à des situations diversifiées lesquelles lui permettent d'acquérir et de développer ses capacités et ses compétences.

C- La fonction de référence

Le manuel scolaire constitue une référence utile tant pour l'enseignant que pour les enseignés. C'est aussi un outil pédagogique auquel l'enfant pourrait se référer chaque fois que cela s'impose même en dehors de l'espace scolaire dans le cadre de l'exécution d'activités didactiques ou pour s'assurer d'une information ou s'autoévaluer.

D- La fonction d'éducation sociale et culturelle

Le manuel scolaire contribue dans une très large mesure à éduquer l'enfant et à favoriser son intégration sociale et culturelle. Les diverses notions qu'il découvre à travers des textes (littéraires, scientifiques, socio-économiques et culturels etc....), lui permettent progressivement de développer de bonnes habitudes et de se familiariser avec les autres.

IV- MODE D'EMPLOI DU MANUEL SCOLAIRE

L'enseignant peut utiliser le manuel de plusieurs façons différentes pour faire son cours :

1- Il se sert du manuel **comme un support pour la planification** de ses leçons

Les manuels scolaires offrent une base solide pour la planification des activités. L'enseignant peut utiliser le contenu du manuel scolaire comme un point de départ et l'adapter en fonction des besoins spécifiques de sa classe et de ses élèves.

2- Il se sert du manuel **comme un élément d'exploitation active**. Ici, le manuel permet de varier les modalités de travail avec le livre : travail de groupe, remédiation.

3- Il se sert du manuel pour « **piocher** » des documents, un cours, des exercices à travailler en classe. Le manuel sera alors comparable à une « **banque de ressources** » diverses (photos, exercices, cartes, cours, évaluations, dessins, textes, graphiques, schémas...) à mêler à d'autres ressources pour constituer le cours. Le manuel « illustre », « vient en soutien » au cours préparé par le professeur.

Ce schéma est celui qui se prête le mieux au niveau du secondaire.

Toutefois, dans certains systèmes éducatifs, les enseignants peuvent être obligés de suivre strictement le contenu et la structure imposés par les manuels scolaires, ce qui limite leur capacité à adapter leur enseignement aux besoins individuels des élèves ou de leur propre créativité pédagogique. On parle dans le présent cas d'un *enseignant esclave* du manuel scolaire, c'est-à-dire un enseignant qui suit le manuel scolaire à la lettre. Il se sert dans ce cas du manuel **comme d'un guide de cours**, et suit pas à pas son déroulement. En classe, il fait lire la page correspondant au cours du jour, fait observer l'image qui est en marge, fait faire l'exercice en dessous, puis passe à la page suivante et ainsi de suite. Dans ce cas, c'est le manuel qui « dirige », qui guide le cours, et le professeur est l'animateur qui va superviser le bon déroulement de la classe. Ici le manuel est la feuille de route de l'enseignant. En cela il constitue le fil conducteur du cours. Il permet de respecter chaque niveau taxonomique et de suivre la progression proposée par les auteurs, en alternant observation de documents, lecture et exercices. L'enseignant, doit se l'approprier en adaptant quelques activités en fonction du niveau de ses apprenants. Ce cas de figure est courant en primaire. Cette pratique pose plusieurs contraintes à l'apprenant et à l'enseignant lui-même. En effet, si un enseignant suit un plan de cours préétabli dans le manuel, il court le risque de limiter sa capacité à réagir aux événements en classe ou à ajuster son enseignement en fonction des progrès ou des difficultés des élèves. Il se sentira obligé de rester fidèle au plan, même si cela ne répond pas aux besoins immédiats de ses élèves. Il est donc confronté à un manque de flexibilité dans la planification de son travail et exposé à plusieurs écueils dont les plus courants sont :

- ✓ La limitation de la créativité
- ✓ La limitation de la capacité à innover
- ✓ La limitation dans le contenu
- ✓ Les contraintes dans la gestion du temps.

Pour une bonne utilisation du manuel, l'enseignant doit, au cours d'une séance, en début d'année, le parcourir avec ses élèves pour :

Décoder avec eux la signification des pictogrammes, des encadrés, des typographies (gras, italique).

Les élèves peuvent, eux aussi, avoir recours à leur manuel de deux façons bien distinctes :

- ✓ ils s'en servent en classe pour suivre le cours du professeur ;
- ✓ ils le consultent chez eux parce qu'ils ont des exercices à faire, parce qu'ils ont besoin de réviser, ou encore parce qu'ils ont une recherche, un dossier, une activité à réaliser en devoir à la maison (le manuel tenant alors lieu de banque de ressources). En général, la deuxième utilisation (à la maison) est de plus en plus importante au fur et à mesure que l'enfant avance dans sa scolarité. Au Lycée, le manuel peut devenir un véritable outil de révision et de ressources documentaires.

Longtemps connu uniquement sous format papier, le manuel est de plus en plus remplacé par des plateformes numériques dans certains pays comme la France.

CONCLUSION

Le manuel sert de pont entre l'apprenant et le professeur, c'est à travers lui que tout le monde parle de la même chose et regarde dans la même direction. C'est un outil rassurant pour l'apprenant, car c'est à travers lui qu'il sait dans quelle direction va son apprentissage. Le manuel favorise la confiance en soi de l'élève. Il est également une source d'inspiration pour l'enseignant et en cela, il ne peut en faire l'économie.

EXERCICES

Exercice 1

Pour chacune des propositions ci-dessous, recopie le numéro et écris à la suite vrai ou faux.

1. Le manuel scolaire est un outil d'apprentissage.
2. Un manuel scolaire doit être agréé par le ministère en charge de l'éducation nationale avant son utilisation en classe.
3. Les manuels scolaires ne comportent pas d'exercices.
4. Le manuel scolaire est utilisé par les professeurs et les élèves.

Exercice 2

Un manuel scolaire est un support didactique.

Il est utilisé :

1. avant le cours, pendant le cours et après le cours ;
2. uniquement avant le cours ;
3. uniquement pendant le cours ;
4. uniquement après le cours.

Recopie le numéro qui correspond à la bonne option.

Exercice 3

- Cite trois utilisations du manuel scolaire par le professeur.
- Cite trois utilisations du manuel scolaire par l'élève.

CONTENU 3 : LES SUPPORTS NUMERIQUES

INTRODUCTION

De nos jours, le numérique entre progressivement et de manière très variable dans le quotidien de l'enseignement / apprentissage dans les institutions scolaires ou extrascolaires suivant les régions du monde ; ceci en raison de l'accès plus ou moins facile à Internet, aux technologies ou tout simplement à l'électricité, ou encore en fonction des moyens financiers disponibles pour les investissements ou la maintenance des équipements.

En Côte d'Ivoire, le numérique occupe une place importante dans le quotidien des citoyens. L'Ecole qui est appelée à s'adapter aux différentes innovations doit se saisir des outils numériques pour former les citoyens à leurs usages raisonnés, accomplissant ainsi ses missions fondamentales d'instruction, d'éducation et d'émancipation. Il y a là, pour toutes les disciplines, un véritable défi à relever de la maternelle au lycée.

Face donc à ces nouvelles approches pédagogiques qui intègrent de plus en plus, l'usage des supports numériques et les difficultés liées à sa mise en œuvre eu égard à leur caractère technique et au coût élevé du matériel informatique, des questions méritent d'être posées et traitées pour une appropriation plus accrue desdits supports : Que faut-il entendre par support pédagogique numérique ? Quel est l'impact de l'usage des supports pédagogiques numériques sur le processus d'enseignement -apprentissage-évaluation ? Comment peut-on utiliser de façon efficace les supports pédagogiques numériques pour accroître le rendement des enseignants et améliorer les résultats scolaires ? Telles sont autant de questions auxquelles ce module de formation se propose de répondre.

CONTENU 3 : LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES : SENS ET TYPOLOGIE

I- DEFINITIONS

1- RESSOURCE PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE

Une **ressource pédagogique numérique** est un **matériel didactique élaboré à l'aide d'outils numériques** tels que : ordinateurs, logiciels, scanners, Smartphones, appareils photo numériques, photocopieuses, ...

La ressource numérique est l'ensemble des productions faites à partir d'outils numériques

Exemples de ressources numériques :

- un fichier numérique, une photo, une vidéo, des photocopies ;
- un fichier Excel ;
- YouTube ; ...
- WhatsApp

Les ressources numériques ont presque toutes vocation à être utilisées en complément des supports traditionnels (méthode papier, photocopies, etc.) et non à les remplacer. Il devient aisément concevable de combiner dans une même séquence, à partir d'un support audiovisuel, une activité d'écoute et de visionnage avec une consigne écrite au tableau, puis de passer à une activité sur support papier et d'enchaîner sur une activité de production orale ou écrite sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Dans le cadre scolaire, ces outils révolutionnent certains aspects de l'enseignement et l'apprentissage : la recherche d'informations et d'idées, l'accès à une infinité de documents en langue cible, la traduction, la possibilité d'échanger entre pairs, la production, le partage, la publication et la diffusion de documents, le prolongement du cours par des échanges ou des travaux planifiés hors classe et en ligne, etc.

2- SUPPORT PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE

Un **support numérique pédagogique** est un **dispositif informatique qui met des ressources éducatives à la disposition de l'apprenant** dans le cadre d'une activité d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation.

Exemple :

- les plates-formes de formation telles que : Mobile Learning, UNESCO-CFIT, MOOC;
- la visioconférence
- les tutoriels en ligne ;
- les CD de formation ;
- un fichier Open-Sankoré ;
- des pages html créées à l'aide de logiciel de création de contenus pédagogiques expositifs tel Opale ; ...

Certains auteurs ne font pas de distinction entre « ressource numérique pédagogique » et « support numérique pédagogique ». Voici à cet effet une définition des ressources numériques pédagogiques a été proposée par Robert Bibeau¹ en 2005 :

« Les ressources numériques pour l'éducation correspondent à l'ensemble des **services en ligne**, des **logiciels de gestion, d'édition et de communication** (portails, logiciels outils, plates-formes de formation, moteurs de recherche, applications éducatives, portfolios) ainsi qu'aux **données** (statistiques, géographiques, sociologiques, démographiques, etc.), aux **informations** (articles de journaux, émissions de télévision, séquences audio, etc.) et aux **œuvres numérisées** (documents de références générales, œuvres littéraires, artistiques ou éducatives, etc.) utiles à l'enseignant ou à l'apprenant dans le cadre d'une activité d'enseignement ou d'apprentissage utilisant les TIC, activité ou projet pouvant être présenté dans le cadre d'un scénario pédagogique. »

L'important est de bien choisir son support ou sa ressource et de l'adapter à ses objectifs, son contenu et sa cible. Un support pédagogique est généralement associé à un objet ou du matériel, utilisés pendant un cours ou une formation.

Le choix d'un support pédagogique se fait en fonction :

- L'élément à illustrer
- Le moment d'utilisation
- Le temps d'utilisation
- La réutilisation prévisible
- Les contraintes liées au matériel à utiliser
- La compétence et le goût personnels.

¹ Source : *Les TIC à l'école : proposition de taxonomie et analyse des obstacles à leur intégration*, Robert Bibeau, 2005

3- TYPOLOGIE

Les supports pédagogiques numériques sont de plusieurs types ;

3-1 Matériels (Hardware)

- Vidéo projecteurs ;
- Tableau numériques interactifs ;
- Scanneurs ;
- Ordinateurs ; ...

3-2 Logiciels (Softwares)

- Logiciels de présentations interactives et non interactives
- Tutoriels
- CD de formations, ...

3-3 Plateforme d'apprentissage en ligne

- MOOC
- UNESCO-CFIT
- Mobile Learning Cote d'Ivoire, ...

3-3.1 Réseaux sociaux

- YouTube
- Facebook ;
- WhatsApp
- ...

II- RAISONS DE L'UTILISATION DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

1- L'IMPACT DE L'UTILISATION DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES SUR LES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES : QU'EN DIT LA SCIENCE ?

Jean Heutte (*Maître de conférences en Sciences de l'éducation au sein de l'équipe Trigone-CIREL (EA 4354) de l'université de Lille*) a publié une étude dans la revue Spirale en 2008.

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2010/04/Ass_JHeutte.aspx

Cette recherche scientifique (respectant les principes méthodologiques issus de la démarche expérimentale) est l'une des rares concernant l'impact de ces technologies sur les résultats des élèves. De plus, il semble bien qu'elle soit la première (et la seule) en France concernant l'école primaire...

Les principaux résultats remarquables de l'étude sont les suivantes :

- Les élèves habitués à l'usage du numérique en classe *réussissent significativement un meilleur apprentissage* à long terme et ce indépendamment du type de support.
- Les élèves habitués à l'usage du numérique en classe *comprennent plus vite* et mieux ce qu'ils lisent.
- *Les connaissances et les résultats scolaires ont significativement progressé* pour les élèves habitués à l'usage du numérique.
- Cette étude met donc bien en évidence que l'usage du numérique en classe participe à une *amélioration des résultats scolaires des élèves* [de l'école primaire].

Il faut également noter que les supports numériques favorisent le prolongement de la classe hors temps scolaire, la continuité des savoirs, de la pédagogie, des supports et des techniques. Les temps « avant classe » et « après classe » sont enrichis et la présence de l'école dans les foyers augmentée. Ils peuvent également contribuer au soutien scolaire des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou ayant des retards sur leurs apprentissages.

2- QUELLES RAISONS MILITENT POUR LE CHOIX DE L'UTILISATION DES SUPPORTS NUMÉRIQUES POUR L'ENSEIGNANT ?

L'observation des apports bénéfiques de l'usage des supports numériques pour l'enseignant doit être analysée sur deux points :

- *L'exercice du métier d'enseignant ;*
- *La formation continue de l'enseignant.*

a) L'exercice du métier d'enseignant

Les TICE, dans leur ensemble, offrent une flexibilité et une interactivité intéressante pour tout enseignant quelle que soit sa discipline. Le numérique apparaît comme une opportunité d'évolution, de développement de nouvelles approches pédagogiques et d'une nouvelle organisation des enseignements. Il permet de repenser l'enseignement en plaçant l'activité et l'exploration des ressources pédagogiques au centre du processus d'acquisition des connaissances. Voyons cela à travers deux outils numériques :

• *L'ordinateur et l'Internet*

Les ordinateurs et Internet sont en premier lieu des outils d'information et de diffusion. Ils permettent à l'enseignant de diversifier ses ressources, les supports et les activités d'apprentissage, enrichissant ainsi ses pratiques pédagogiques. Ils modernisent l'enseignement et redonne au professeur la fierté d'enseigner.

Les TICE facilitent sa tâche d'enseignement, rend l'enseignant plus créatif.

Beaucoup d'enseignants demandent à leurs élèves de faire des recherches d'informations sur Internet, mais les possibilités d'activités qu'offrent ces outils sont beaucoup plus nombreuses :

- *la recherche et la gestion documentaire permet à l'élève d'apprendre à analyser, interpréter ou résumer des documents et donc forme son esprit d'analyse, Internet rend l'élève acteur de son propre apprentissage, grâce à la résolution de problèmes ;*
- *les activités de de groupes permettent de s'exercer au co-apprentissage (mise en commun et constitution de banques de données, confrontation d'idées, échange...),*

En donnant à l'enseignant la possibilité de scénarios diversifiés, l'ordinateur devient un «partenaire».

• *Tableau Numérique Interactif*

Si le tableau vert ou noir est un espace à deux dimensions et présente les objets dans un plan, la troisième dimension devient aujourd'hui accessible grâce au tableau numérique interactif (TNI ou TBI, tableau blanc interactif). C'est un atout important, notamment en mathématiques, en physique-chimie ou en sciences de la vie et de la Terre : à partir d'un dessin, l'enseignant peut accéder à une sphère, une molécule d'ADN, une coupe géologique... les faire pivoter, les manipuler, les annoter...

Pour l'enseignant, l'interactivité du tableau donne accès à tous les médias (son, vidéo, image, texte...). Ils peuvent être manipulés et intégrés dans un tout cohérent, sans manipulation complexe ni fastidieuse. Le travail sur un film ou une bande son devient plus aisé. L'enseignant peut également intégrer des liens hypertextes dans le déroulement de sa séance de cours : le TNI facilite donc l'utilisation de supports pédagogiques d'une grande diversité, et la **variation des stimuli** : chaque élève peut ainsi trouver, selon son mode de fonctionnement intellectuel, son propre moyen de mémorisation et d'intégration de nouvelles connaissances.

Les enseignants qui ont un TNI ne veulent plus revenir en arrière !

b) La formation continue de l'enseignant

Beaucoup de supports pédagogiques numériques sont dédiés à l'auto-formation et à la formation continue des enseignants. Outre les supports numériques classiques de formations que sont les CD de formation et autres, on a les plateformes de formation et les visioconférences.

• Les plateformes dédiées à la formation continue des enseignants

Une plateforme pédagogique est un dispositif technologique et humain qui intègre des outils informatisés à des fins d'enseignement et d'apprentissage.

Le MENETFP dispose d'un certain nombre de plateformes dédiées à la formation continue des enseignants. On peut citer entre autres :

- la plateforme *Mobile Learning* ;
- la plateforme *UNESCO-CFIT*.

Les enseignants peuvent s'auto former ou bien acquérir de nouvelles formations sur d'autres plateformes comme par exemple les MOOC.

MOOC signifie en anglais *Massive Open Online Course*. On le traduit généralement en français par *Cours en Ligne Ouvert et Massif* (abrégé en **CLOM**) ou *Formation en Ligne Ouverte à Tous* (abrégé en **FLOT**). Le terme anglophone étant passé dans la langue courante, c'est le terme de MOOC qui reste le plus utilisé de nos jours.

Pour mieux comprendre les MOOC, voici l'explication de chaque lettre de cet acronyme :

- **Massive** : un nombre illimité d'étudiants peut assister au cours en même temps. Par exemple, un cours en 2012 sur l'Intelligence Artificielle a vu s'inscrire plus de 150 000 personnes !
- **Open** : un MOOC doit être accessible à tous, quel que soit le niveau d'étude. Ils doivent être gratuits ou à coup très faible pour qu'un maximum de catégorie de population ait accès au savoir.
- **Online** : les étudiants peuvent avoir accès au cours et interagir avec ce dernier où qu'ils se trouvent dans le monde.
- **Courses** : un MOOC n'est pas simplement un fichier audio ou vidéo, il doit être interactif, et permettre à ceux qui le suivent de progresser, grâce à l'appui des nouvelles technologies.

Concrètement, un MOOC est un cours en ligne donné sur internet ou un grand nombre de personnes peuvent participer. Certains MOOC anglophones réputés peuvent ainsi attirer facilement plus de 100 000 personnes.

C'est donc un outil de formation à distance qui est utilisé via internet, ce qui permet à tout un chacun de pouvoir suivre les cours, peu importe sa situation géographique.

Les cours sont généralement gratuits mais l'obtention d'un certificat qui permet de valider les compétences acquises est le plus souvent payant. Ils permettent de déboucher sur un diplôme reconnu, que cela soit comme formation initiale ou dans le cadre de la formation continue.

Toutes les matières et apprentissages sont possibles : cours de français en ligne, cours d'informatique en ligne, cours de mathématiques online, cours d'anglais en ligne etc... Certains domaines comme l'apprentissage des langues ou tout ce qui touche au numérique remportent cependant un plus grand succès.

Le principe d'un MOOC, c'est que les cours doivent être en ligne et accessibles à tous. Il n'y a donc normalement pas de niveau d'étude ou de diplôme requis pour suivre un MOOC.

Les MOOC proposent généralement des ressources gratuites sur le web, que cela soit des textes, des vidéos, des forums où échanger entre étudiants, des questionnaires en ligne etc... Les outils numériques sont ainsi devenus des supports efficaces et variés pour faciliter l'apprentissage et le savoir.

L'un des avantages principaux de la formation en ligne est de pouvoir suivre les cours à son propre rythme et de pouvoir réellement choisir ses cours à la carte. Ce qui permet une acquisition plus facile et progressive des compétences.

Les MOOC se démocratisent depuis plusieurs années. Ils ont révolutionné les cours à distance grâce à des fondations simples qui reposent sur 4 principes : Massive, Open, Online, Courses. Définition de cette nouvelle façon d'apprendre.

- **Visioconférence**

La visioconférence est un outil de communication qui permet l'organisation de réunions de travail, conférences, formations ou autres réunions à distance, etc., tout en donnant l'impression d'être tous présents dans une même salle.

La visioconférence permet une plus grande réactivité en évitant les déplacements, en réduisant les coûts et en gagnant du temps.

Les échanges ont lieu à travers une connexion sécurisée : un réseau haut-débit garanti, des écrans et un son HD, la possibilité de partager des documents...

C'est l'une des solutions fiables et qualitatives retenues par le MENETFP pour résoudre le problème de la formation continue des enseignants vu que les encadreurs pédagogiques ne sont pas en nombre suffisant pour assurer cette formation en présentiel.

Le **CNMS**, situé à Cocody Saint-Jean, dispose d'une salle de visioconférence financée par UNESCO-CFIT.

III- PRESENTATION DE QUELQUES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES DE FORMATION

La conception et la diffusion des ressources numériques sont menées par des acteurs très divers allant d'opérateurs publics officiels à des acteurs de la société civile, du milieu universitaire, du secteur privé et jusqu'à des initiatives personnelles d'enseignants passionnés.

Il y a plusieurs logiciels servant à l'élaboration de supports pédagogiques numériques et de plateformes numériques pédagogiques.

1- MOODLE

Moodle est une plateforme numérique pédagogique permettant d'accompagner les formateurs et les stagiaires tout au long de leur formation qu'elle soit présentielle ou à distance. Cette plateforme permet la gestion des ressources pédagogiques et d'y associer des activités d'apprentissages interactives et des possibilités d'évaluation des stagiaires.

Moodle **est une des plateformes d'apprentissage en ligne les plus utilisées dans le monde**. C'est la plus grosse plateforme. Moodle compte près de 20 000 cours et 5 millions d'utilisateurs. Il est traduit en plus de 120 langues.

C'est une plateforme **gratuite** et **open source**, et il est beaucoup apprécié pour l'approche pédagogique « **socioconstructiviste** » qui a déterminé sa conception : c'est une plateforme où tout est fait pour que les apprenants puissent **apprendre en mode « collaboratif »**.

Ans Moodle formateurs et stagiaires disposent de plusieurs outils :

- **Outils pédagogiques** : gestionnaire de ressources, éditeur en ligne, blogs, flux rss, leçons,...
 - **Outils de communication synchrones ou asynchrones** : forums de discussion, chat, sondages...
 - **Outils de travail collaboratifs** : groupes, wiki, atelier, journal, glossaire, base de données...
 - **Outils d'évaluation** : dépôt de devoirs, tests en ligne avec mutualisation de questions...
- Moodle est aussi personnalisable à vos goûts à l'aide l'ajout de blocs fonctionnels.

Les rôles dans Moodle Selon les profils attribués, vous disposez de plus ou moins de droits d'accès ou de modification.

- **L'administrateur** : L'administrateur contrôle la totalité de la plateforme, qui va de l'ajout d'utilisateurs à l'ajout de cours en passant par la gestion des droits.
- **Le gestionnaire de cours** : Le gestionnaire de cours ou aussi nommé créateur de cours dispose des droits du formateur. Il initie, maintient, anime, gère et supervise le cours. Il est le premier à en fixer les paramètres et réglages. Il gère aussi les suppressions de cours. Il(s) sera l'administrateur de ses cours et est considéré comme un « référent pédagogique ».
- **Le formateur (Enseignant dans Moodle)** : Le formateur a le contrôle d'un cours spécifique (paramétrage, réglage, édition) et des activités des étudiants qui y sont inscrits. Il ne peut pas ajouter de ressources, ni d'activités d'apprentissage au cours. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'aux fonctionnalités suivantes : la notation, la consultation des rapports d'activités et l'importation de cours. Il peut voir et évaluer les activités (devoirs, test, forums) des stagiaires.
- **Le stagiaire (Etudiant dans Moodle)** : Le stagiaire peut consulter les ressources du cours et participe aux activités d'apprentissages. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'à ses notes. Le stagiaire peut s'inscrire en ligne à un cours (seulement si l'auto inscription est activée).

2- OPALE SCENARI

SCENARI est une suite logicielle libre de conception et d'utilisation de chaînes éditoriales pour la création de documents multimédia (édition structurée et publication des documents).

SCENARI est l'acronyme de **S**ystème de conception de **C**haînes **É**ditoriales pour des contenus **N**umériques, **A**daptables, **R**éutilisables et **I**nteractifs.

Il permet de générer plusieurs supports de publication (web, papier, SCORM...) adaptés à de multiples contextes d'usage.

Dans ce contexte, la chaîne éditoriale SCENARI peut apporter quelques réponses à ces problématiques. Elle permet en effet de :

- Editer un polycopié de cours et sa version web ;
- Adapter ce cours selon les besoins des apprenants par simple recombinaison des contenus et tout en évitant leur duplication ;
- Enrichir les contenus produits avec des ressources multimédia : vidéos, animations, son, images... ;
- Enrichir les cours avec des activités pédagogiques gérées automatiquement : question à choix unique, question à choix multiple, glisser-déposer, question fermée ou ouverte, texte à trous ;
- Apporter à tous les supports de formation une structure de présentation et une interface graphique / ergonomique homogènes ;
- Promouvoir la formation à distance dans une organisation ;
- Echanger les contenus produits avec d'autres organisations.

a. OPEN-SANKORÉ

Open Sankoré est un logiciel de Tableau blanc interactif. Il fonctionne avec le stylet du TBI, mais il peut être également utilisé avec un simple vidéoprojecteur et une souris comme moyen de pointage. Il combine la simplicité des outils d'enseignements traditionnels avec les avantages qu'apportent les TICE.

Il permet également de faire des présentations interactives où l'interaction entre les élèves peut être au 1er plan.

Grâce à l'insertion de textes, d'images, d'animations multimédias ou simplement avec des annotations, il devient très simple de demander aux élèves d'expliciter une procédure, de faire un

compte rendu d'un travail de groupe à l'ensemble de la classe si elle est équipée d'un moyen de projection.

Sur un PC au fond de la classe, avec Open Sankoré, il est possible de proposer des exercices personnalisés ou adaptés à un élève qui en aura besoin à un moment précis.

IV- L'UTILISATION OPTIMALE DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

Qu'entendons-nous par « utilisation optimale » ?

Une utilisation optimale des supports pédagogiques numériques est une utilisation qui :

- *facilite la compréhension des cours*
- *rend les apprenants plus actifs*
- *guide le travail personnel des apprenants*
- *permet d'évaluer les apprenants*
- *favorise le travail en équipes pédagogiques*

Le tableau ci-dessous détaille les points essentiels d'une utilisation optimale des supports pédagogiques numériques.

OBJECTIFS		EXEMPLES DE SOLUTIONS TICE
Faciliter la compréhension des cours	- Faciliter la prise de notes - Améliorer la compréhension des concepts - Favoriser l'acquisition des compétences	- Supports de cours adaptés déposés en ligne sur un Espace Pédagogique Interactif (EPI) avant les cours - Conception, élaboration, utilisation pédagogique des supports visuels (images, vidéos, animations, frises chronologiques, tableaux numériques interactifs (TNI), tablettes tactiles, ...) - Prises de notes collaboratives en ligne
Rendre les apprenants plus actifs	- Stimuler l'attention - Provoque du feedback - Développer les interactions - Exercer les compétences	
Guider le travail personnel des apprenants	- Développer des documents du cours en ligne - Organiser des travaux collaboratifs en ligne - Optimiser le travail des tuteurs - Proposer une remédiation ciblée en ligne	- Documents de cours déposés en ligne sur un EPI après les cours - Forum, classe virtuelle, wiki,... - Ressources documentaires en ligne
Evaluer les apprenants	- Récupérer et/ou évaluer les copies en ligne - Permettre aux apprenants de se positionner - Evaluer par compétences avec un référentiel - Visualiser les difficultés d'un groupe d'apprenants	- Remise des copies en ligne et prévention de plagiat - Exercices interactifs, tests de positionnement - Fonctionnalités de suivi groupe/individuel à partir des résultats à un exercice
Travailler en équipes pédagogiques	- Partager des ressources pédagogiques - Elaborer un projet, préparer des réunions, - Organiser des réunions de travail en ligne - Fédérer les formateurs	- Espace partagé en ligne - Wiki, éditeur de textes collaboratifs - Web conférence

CONCLUSION

Le monde évolue et l'école est condamnée à s'adapter sinon elle sera inefficace. Nous sommes à l'ère des TICE, les nouveaux analphabètes sont ceux qui ne sauront pas les utiliser. L'école, cadre de formation par excellence doit intégrer les TICE à la fois comme supports de formation et discipline à enseigner. Pour réussir sa mission elle devra utiliser toutes les occasions appropriées pour recycler les anciens enseignants et former les nouveaux pour les rendre opérationnels et efficaces. C'est donc un défi que la côte d'ivoire entend relever en créant les conditions et les plates-formes pour assurer la formation initiale et continue des enseignants. L'école de qualité est à ce prix.

MODULE 11 : LES AUXILIAIRES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

Situation

A l'aide des documents ci-après, présentez les pages du cahier de textes rempli par M. BRISSY Charles, professeur d'Histoire Géographie, intervenant en classe de TA1 tous les lundis et jeudis. Selon la progression en Géographie, M. BRISSY entame la deuxième leçon du programme au début du mois de Novembre.

DOC.1

DOC.2 EMPLOI DU TEMPS PROFESSEUR

NOVEMBRE	DECEMBRE		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
V 1 Toussaint	D 1	7h-8h	TA1géo			DEVOIRS	2A3
S 2	L 2	8h-9h	TA1géo		4 ^e 4		4 ^e 4
D 3	M 3	9h-10h			2A3		
L 4	M 4	10h-11h	2A3		2A3		
M 5	J 5	11h-12h	4 ^e 4				
M 6	V 6	APRES - MIDI					
J 7	S 7	15h-16h		TD3 hist.		TA1hist	TD3 géo
V 8	D 8	16h-17h		TD3 hist.		TA1hist	TD3 géo
S 9	L 9	17h-18h					
D 10	M 10	DOC 4 : DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE Monsieur le Directeur Régional de l'Education Nationale M. <i>BRISSY CHARLES</i> Professeur de : <i>Histoire – géographie</i> Etablissement : Lycée M J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une a <i>du 09 / 11/04 au 10/11/04</i> inclus pour me rendre à <i>Dimbokro</i>.					
L 11	M 11						
M 12	J 12						
M 13	V 13						
J 14	S 14						
V 15 Paix	D 15						
S 16	L 16						
D 17	M 17						
L 18	M 18						
M 19	J 19						
M 20	V 20						
J 21	S 21						
V 22	D 22						
S 23	L 23						
D 24	M 24						
L 25	M 25						
M 26	J 26						
M 27	V 27						
J 28	S 28						
V 29	D 29						
S 30	L 30						
	M 31						

DOC : 3

DEVOIR N° 2 DU 25/11/09

SUJET DE DISSERTATION

Les forces et les faiblesses
de l'agriculture ivoirienne

DOC 5 : Production agricole (cheptel en millions de têtes, bois en millions de m3, autres productions en millions de tonnes

	1998	1999	2000	2001
Bois	13 283	13 396	13 396	
Cacao	1.120	1.153	1.396	1.200
Café	0. 332	0. 365	0.0.336	0.280
Canne à sucre	1.155	1.155	1.300	1.300
Coton	0.147	0.177	0.177	0.125
Maïs	0.571	0.571	0.571	0.693
Millet	0.060	0.060	0.060	0.070
Oranges	0.029	0.029	0.029	0.29
Riz	1.197	1.162	1.162	1.000
Bovins	1.330	1.350	1.409	1.109S
Ovins	1.370	1.393	1.451	1.451
Porcins	0.275	0.280	0.280	0.336

DOC6 : EXECUTION DE LA LEÇON

LECON 2: LES SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

I. UN SECTEUR PRIMAIRE PREPONDERANT

1. L'agriculture, moteur de l'économie

- a) une agriculture en voie de modernisation
- b) des productions diversifiées

Première c) une agriculture vivrière encore rudimentaire

Séance d) une agriculture d'exportation en proie à des alé

- e) l'agriculture, source principale de devises et d'emplois

2. Une exploitation forestière en régression

- a) l'évolution de la coupe de bois de bille

Deuxième b) la forêt menacée

Séance c) un apport important de devises (3^e pilier de l'économie)

3. L'élevage et la pêche, des activités secondaires

- a) les conditions de développement
- b) des productions variées mais insuffisantes
- c) des politiques de développement

4. Un secteur minier en expansion

- a) l'évolution de l'extraction minière

Troisième b) l'apport dans le développement

Séance

II. UN SECTEUR SECONDAIRE EN PROGRES

1. Une industrie diversifiée

- a) une industrie d'import substitution

- b) une transformation plus accrue des produits locaux

2. Une l'industrie mal répartie

- a) une forte concentration à Abidjan

Quatrième b) les industries de l'intérieur du

Séance 3. Une part importante dans l'économie

- a) Le poids du secteur secondaire

- b) Un secteur touché par la crise

Situation 2

Dans un établissement d'Adzopé, un élève demande la permission de sortir de la classe après que le professeur ait fait l'appel. Une heure de temps plus tard, le proviseur reçoit un coup de fil de la brigade de gendarmerie demandant des renseignements à propos d'un élève. L'administration se rend dans la classe de celui-ci et constate son absence marquée dans le cahier d'appel. Elle fait le retour à la gendarmerie et apprend le décès par noyade de cet élève.

Situe la responsabilité de chacun des acteurs dans la gestion de ce drame.

DOC 8 : CORRECTION DU SUJET DE DISSERTATION

INTRODUCTION

Située en Afrique Occidentale, la Côte d'Ivoire a opté depuis l'indépendance pour l'agriculture. Mais, malgré ses relatifs succès qui font d'elle un pays envié dans la sous-région, cette agriculture connaît des difficultés.

I – LES FORCES DE L'AGRICULTURE IVOIRIENNE

. un milieu naturel favorable

- un relief plat composé de plaines et de plateaux ;
- des climats variés favorables à une diversité de cultures ;
- des sols propices aux différentes cultures ;
- des cours d'eau permanents permettant la réalisation de retenues d'eau surtout dans le nord ;

. Une population rurale et jeune

- le pays a 15 millions d'habitants avec près de 60% vivant en zone rurale ;
- une population jeune constituant une main d'œuvre abondante ;
- la forte population étrangère complète la main d'œuvre locale.

. Une politique agricole en évolution

- création d'instituts de recherche (Ex. CNRA) ;
- incitation des paysans à se regrouper en coopératives, à assurer eux-mêmes l'achat et la vente des produits industriels (Ex. BCC)
- l'Etat encourage l'agriculture vivrière pour réaliser l'autosuffisance alimentaire.

Les résultats sont encourageants ; les cultures commerciales alimentent nos industries agro-alimentaires, et à l'exportation, font rentrer des devises importantes. Mais à cotés de ces succès, cette agriculture a d'énormes difficultés.

II – LES DIFFICULTES DE L'AGRICULTURE IVOIRIENNE

. Au niveau du milieu naturel

- elle est confrontée aux aléas climatiques (sécheresse ou inondation) ou anthropique (feux de brousse) ;
- les sols sont souvent dégradés par l'érosion ou par la monoculture ;
- on assiste à des défrichements anarchiques ;

. Au niveau humain

- la main d'œuvre souvent analphabète est incapable d'appliquer les nouvelles méthodes culturales ;
- l'outillage est rudimentaire et les méthodes culturales

INTRODUCTION

On regroupe sous le vocable « **auxiliaires pédagogiques et administratifs** », le cahier de textes, le cahier ou registre d'appel, le cahier ou registre de notes, le bulletin de notes de l'élève et le livret scolaire.

L'obligation de remplir **quotidiennement** les trois (03) premiers documents ne doit pas être ressentie comme une simple formalité et sans utilité, mais fait partie des obligations professionnelles du professeur. Il revêt une importance capitale pour tous les partenaires du système éducatif.

I-LE CAHIER DE TEXTES

Le cahier de texte est un registre mis à la disposition de l'enseignant(e) dans lequel sont consignées toutes les activités que celui-ci /celle-ci mène avec la classe. Il est le reflet du travail de l'enseignant(e).

Il est un élément de référence pour l'évaluation du travail de l'enseignant(e) en classe. Il peut être comparé au tableau de bord d'un navire ou à la boîte noire de l'avion.

1- Présentation du cahier de textes

Le cahier de textes comporte deux parties :

- une partie réservée aux informations administratives ;
- une partie réservée aux différentes disciplines.

La partie réservée aux disciplines est subdivisée en cinq (05) colonnes déjà tracées avec des entêtes. Chaque colonne a son importance. Ne pas en remplir une, peut compromettre le professeur, en cas de contentieux avec quelque acteur ou partenaire que ce soit.

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Date et horaire	Pour le (ou prochain cours)	A Corriger le A rendre le	Textes	Emargement
La date du jour où se déroule la séance.	Date de la prochaine séance	Date à laquelle sera corrigé /rendu le devoir ou l'interrogation écrite ou les exercices	Activités menées ce jour ou justifications de l'absence du professeur ou de la non tenue de la séance.	Signature du professeur

2- Fonctions du cahier de textes

Le cahier de textes est un document administratif et pédagogique.

C'est un document administratif car il permet de :

- suivre la présence effective du professeur en classe ;
- suivre le respect du calendrier des évaluations en classe et de maison ;
- suivre le rattrapage des cours non dispensés (en cas d'absence du professeur) ;
- suivre le travail quotidien du professeur.

C'est un document pédagogique car il permet de :

- suivre le respect du programme éducatif ;
- suivre le respect de la progression annuelle;
- suivre le rythme et la nature des évaluations ;
- suivre la concordance du corrigé avec les sujets proposés aux élèves ;
- veiller à la qualité du contenu des leçons ;
- apprécier la qualité du plan de la leçon ;
- apprécier la présence et la qualité des supports pédagogiques ;
- veiller aux respects des normes pédagogiques lors des évaluations ;
- Etc.

Pour que le cahier de textes remplisse pleinement ses fonctions, il doit être tenu avec soin, au jour le jour afin de restituer les informations utiles sur les activités du professeur aux partenaires du système éducatif.

3- Tenue du cahier de textes

Loin d'être une corvée, le remplissage correct du cahier de textes fait partie des obligations personnelles du professeur.

3-1 Il doit être rempli correctement

- Les pages de la première partie doivent être renseignées correctement.
- Dans la partie réservée aux disciplines, à la première page, on colle la progression annuelle de sa discipline.

Colonne 1 : date de la séance

Colonne 2 : date du prochain cours

Colonne 3 : date à laquelle sera corrigé le devoir ou l'interrogation écrite ou l'exercice

Colonne 4 : contenu du cours. Il s'agira :

- de mentionner en mettant en évidence:
 - la compétence/le thème/ le chapitre/l'activité (selon la spécificité de la discipline) ;
 - le titre de la leçon/séance en caractère d'imprimerie et encadré;
 - la situation d'apprentissage (reproduire ou coller) ;
 - le plan détaillé de la leçon (on soulignera les titres et les sous-titres);
 - les interruptions (congés officiels, maladies, réunions, ...). Les mentionner en rouge
- de numéroter en rouge les devoirs surveillés et les interrogations écrites ; préciser leurs durées ;
- d'écrire/coller les sujets des devoirs et interrogations et leurs corrigés et barèmes ;
(S'il s'agit d'une correction de devoirs, indiquer nettement dans le cahier de textes, ses références - dates et numéro.
Ex : correction/compte-rendu du devoir surveillé n°3 du 24/04/2015) ;
- de faire le bilan statistique de l'évaluation ;
- de séparer par un trait horizontal deux séances successives.

Colonne 5 : émargement

Après chaque cours, le professeur remplit lui-même le cahier de textes et appose sa signature.

Remarques :

- Chaque fois qu'un professeur est en classe, le cahier de textes doit s'y trouver ; il faut donc éviter d'amener le cahier de textes en salle des professeurs ou hors de l'école pour le remplir.
- L'utilisation des couleurs doit obéir à des objectifs précis (éviter l'utilisation fantaisiste des couleurs).
- Eviter l'utilisation des feutres.
- Eviter les abréviations dans le cahier de textes.

3-2 Il doit être rempli régulièrement

Il est inutile de reporter à plus tard le remplissage du cahier de textes au risque d'omettre des séances qui auront été effectivement faites. Le cahier doit être rempli au jour le jour.

Il est vrai qu'à la rentrée, les cahiers de textes ne sont pas toujours disponibles mais on peut pallier cet état de fait en ayant soi-même un cahier de bord dont on reportera le contenu le moment venu.

Le professeur doit remplir lui-même le cahier de textes au lieu de laisser cette tâche au chef de classe car c'est sa responsabilité qui est en jeu.

3-3 Il doit être rempli avec soin.

Il faut éviter autant que possible les ratures.

- ✓ L'écriture doit être lisible, sans style télégraphique.
- ✓ Utiliser la même encre, de préférence un stylo bleu ou noir.
- ✓ Il doit être rempli sans faute ;
- ✓ Eviter l'utilisation du blanco.

N.B. : Le cahier de textes doit être renseigné en Français.

3-4 Quand remplir le cahier de textes ?

Le Professeur doit programmer son cours de sorte à finir 5 min avant la durée prévue. Ainsi donc, les dernières minutes du cours devraient servir à cet effet. On ne peut pas évoquer le manque de temps pour ne pas remplir le cahier de textes.

4- Les utilisateurs du cahier de textes

▪ **Le Professeur**

Il doit remplir lui-même le cahier de textes à la fin de chaque séance. Le cahier de textes doit être rempli de façon lisible, sans rature, sans abréviation et sans fautes.

▪ **L'Administration/la direction de l'établissement**

Le Chef d'établissement/son Adjoint ou le Directeur des Etudes contrôle le cahier de textes afin d'apprécier le travail effectué par le professeur.

▪ **Les Encadreurs Pédagogiques.**

Les Encadreurs Pédagogiques contrôlent les cahiers pour indiquer aux professeurs les forces et les faiblesses des enseignements/apprentissages/ évaluations.

▪ **Les élèves**

Les élèves peuvent consulter le cahier de textes pour se mettre à jour en cas d'absence et s'assurer que le programme est achevé.

- **Les parents d'élèves**

Les parents d'élèves peuvent consulter le cahier de textes pour contrôler le travail de leurs enfants.

Document précieux dans une classe, le cahier de textes est le premier document de référence pour servir de preuve en faveur ou contre le professeur dans ses rapports avec tous les acteurs et partenaires du système éducatif. A la fois cahier de bord de la classe, miroir et baromètre du travail quotidien du professeur dans sa classe, il constitue un outil de pilotage dont l'importance n'est plus à démontrer. Il est le reflet de l'image du professeur, de sa personnalité ; par conséquent, il doit être tenu avec le plus grand soin et la plus grande rigueur.

II- LE CAHIER OU REGISTRE D'APPEL

II-1- Importance du cahier ou registre d'appel

C'est une obligation professionnelle pour le professeur de vérifier la présence des élèves au cours de sa séance (en début ou au cours de la séance).

Le cahier d'appel permet de :

- vérifier l'assiduité des élèves et leur présence effective aux cours ;
- attribuer la note de conduite à partir de l'état des absences des élèves.

En le remplissant correctement à chaque cours, le professeur dégage sa responsabilité quant aux accidents dont peuvent être victimes les élèves absents.

En faisant régulièrement l'appel en classe, le professeur joue son rôle d'éducateur car en plus des savoirs qu'il dispense, le professeur doit aussi éduquer les élèves afin de les amener à mieux s'insérer dans le tissu social.

II-2-Tenue du cahier ou registre d'appel

- Faire l'appel de préférence en début de séance.
- Indiquer la discipline, la date et émarger soi-même le cahier d'appel (Mettre **A** pour les absents et **R** pour les retardataires et mentionner le nombre total des absents).
- Eviter de faire des ratures.

N.B :

- **Ne jamais demander au chef de classe de faire l'appel et d'émarger dans le cahier d'appel.**
- **Eviter également de prendre 15 à 20 min pour faire l'appel dans une classe.**

II-3- Les utilisateurs du cahier d'appel

Les utilisateurs du cahier d'appel sont:

- le **Chef d'Etablissement** pour :
 - justifier une absence ou sanctionner un élève en cas de besoin;
 - vérifier et apprécier le sérieux et l'assiduité du professeur.
- Les Encadreurs Pédagogiques pour vérifier la bonne tenue du cahier d'appels ;
- les **enseignants** pour porter les absences des élèves;
- les **Inspecteurs d'Education** et les **Educateurs** pour corriger et/ou sanctionner des élèves en cas de besoin et pour vérifier les états des absences des élèves;

- les **élèves** (sous le contrôle du chef de classe) pour vérifier les états de leurs absences;
- les **parents d'élèves** pour s'informer sur la ponctualité et la régularité de leurs enfants en classe;
- les **autorités policières et judiciaires** pour une éventuelle enquête.

III- LE CAHIER OU REGISTRE DE NOTES

III- 1- Importance du cahier de notes

C'est un document pédagogique et administratif important.

C'est dans ce cahier que sont consignées toutes les notes des élèves après chaque évaluation.

Le professeur doit :

- le remplir correctement et sans ratures (surcharge) ;
- reporter les notes après chaque évaluation (ne pas attendre la fin du trimestre / semestre pour le faire) ;
- Indiquer les dates et la nature de l'évaluation ;
- reporter les moyennes trimestrielles, semestrielles, annuelles, les rangs des élèves et les statistiques ;
- s'assurer de la présence du cahier de notes pendant la séance.

NB : Il faut donc le remplir régulièrement.

L'enseignant doit avoir un cahier de notes personnel.

III- 2- Tenue du cahier ou registre de notes

L'enseignant doit :

- préciser la nature de l'évaluation ;
- indiquer la date de l'évaluation ;
- indiquer le barème (notée sur 10 ou sur 20, ...) ;
- faire précéder de zéro (0) les notes inférieures à dix (10) ;
- reporter toutes les notes au stylo et non au crayon.

NB :

- **Ne pas faire de rature lors du remplissage.**
- **Ne pas demander au chef de classe de reporter les notes.**

3- Présentation d'une page de cahier ou registre de notes

Nom et prénoms des élèves	DS1/20 15/10/14	DS2/20 02/11/14	IE1/10- 18/10/14	IE2/10 6/11/14	IO- 8/11/14 noté /20	DS3/20 14/12/14	Moyenne sur /20	Rang
Elève 1	15	12	7	8	14	11	13,40	10 ^{ème}
Elève 2	11,5	10	8	6	12	12,5	12,00	15 ^{ème}
Elève 3								
Elève 4								

N.B. : mettre la mention A pour les absents.

4- Utilisateurs du cahier de notes

4.1 Les chefs d'établissement et Les personnels d'encadrement et de contrôle

En contrôlant le registre de notes, ceux-ci s'assurent que les devoirs programmés ont été effectivement faits, corrigés et rendus ; ils vérifient également que le rythme et la nature de devoirs est respecté ; apprécient en outre la notation du professeur (professeur indulgent, sévère, moyen). Ce dernier aspect revêt une grande importance puisqu'il interviendra lorsque le moment viendra de proposer des examinateurs pour les examens du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et du Baccalauréat.

4.2 Les Encadreurs Pédagogiques

Les Encadreurs Pédagogiques vérifient le rythme et la nature de l'évaluation. Ils apprécient en outre la notation du professeur (professeur indulgent, sévère, moyen).

4.3 Les parents d'élèves

Les parents d'élèves qui suivent effectivement le travail de leurs enfants et qui le désirent peuvent être autorisés à consulter le registre de notes ; ils auront ainsi l'occasion de s'assurer de la véracité des notes que leurs enfants leur ramènent.

4.4 Le professeur lui-même

Il peut arriver au professeur de perdre son carnet de notes ; dans ces conditions, le seul recours qui lui reste, c'est le registre de notes de la classe. Il pourrait aussi constituer un soutien éloquent au professeur en cas de contestation des notes lors du calcul des moyennes.

IV- LE BULLETIN DE NOTES ET LE LIVRET SCOLAIRE

1-Le bulletin de notes

C'est un document dans lequel sont consignés les moyennes obtenues, les rangs de l'élève et les appréciations des professeurs et du Chef d'établissement.

Les professeurs et le Chef d'établissement sont tenus d'y apposer leurs signatures.

C'est généralement le moyen de communication entre les parents d'élèves et l'école. Pour certains concours ou examens, des bulletins de notes sont exigés.

Il est donc aussi important que les autres et il doit être rempli avec soin.

NB : Ne pas remplir le bulletin de notes en collaboration avec les élèves.

Les utilisateurs du bulletin de notes sont :

- l'administration sous forme d'archives ;
- les parents d'élèves pour s'informer du résultat scolaire de leurs enfants ;
- les élèves pour apprécier la conformité de la moyenne avec celle communiquée en classe.

2-Le livret scolaire

2-1- Qu'est-ce qu'un livret scolaire ?

Le livret scolaire est un outil de travail tant sur le plan administratif que pédagogique.

Le livret scolaire est un carnet dans lequel sont mentionnées :

- les moyennes de l'élève dans toutes les disciplines ;
- les rangs de l'élève ;
- les appréciations et signatures de chaque enseignant ;
- la décision du conseil de classe ;
- les appréciations, signatures et cachet du/des Chef(s) d'établissement.

Le livret scolaire atteste de par sa tenue, du sérieux ou non des enseignants et des responsables administratifs de l'établissement (Chef d'établissement, adjoints et éducateurs) chargés de sa gestion quotidienne.

2-2 Importance du livret scolaire

Le remplissage régulier et obligatoire du livret scolaire permet à l'administration qui en a la charge, de suivre le cheminement scolaire d'un élève.

Il est souhaitable que chaque élève ait un seul livret scolaire et qui le suit même en cas de changement d'établissement.

Le livret scolaire est le trait d'union entre l'élève, le professeur et l'administration. Il est le résumé du cursus scolaire d'un élève. Il est l'unique document officiel qui permet de savoir où, quand et comment le travail scolaire de l'élève s'est opéré.

NB : Le livret scolaire doit être présenté à certains examens comme le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou le Baccalauréat en Côte- d'Ivoire.

2-3- Les éléments du livret scolaire

Le livret scolaire comporte :

- le nom et prénoms de l'élève ;
- la date et lieu de naissance ;
- les observations diverses + photo ;
- l'adresse des parents ou tuteurs ;

- les relevés de notes par classes et par cycles ;
- les noms des établissements successifs, les moyennes annuelles, appréciations, décisions... ;
- la mention de l'admission ou l'ajournement aux diplômes.

2-4- Les utilisateurs du livret scolaire

▪ L'élève

L'élève n'a accès à son livret scolaire que lorsqu'il a fini le second cycle du secondaire.

▪ Les éducateurs

Ils sont chargés de remplir la page de garde, de veiller sur la garde précieuse des livrets scolaires pour éviter toute perte ou falsification éventuelle.

▪ Le chef d'établissement

Le chef d'établissement doit exercer un contrôle continu des livrets scolaires. Il doit les viser et apprécier le travail de chaque élève en fin d'année scolaire. Il veillera sur sa propreté ; les ratures étant prohibées. Tout manquement doit faire l'objet d'une justification de la part du professeur.

▪ Les jurys des examens scolaires

Pour un candidat en situation de rachat, on consulte son livret scolaire.

MODULE 12 : LA FICHE DE LEÇON

Le chef d'établissement de ta localité organise des visites de classes pour apprécier le travail des professeurs. Il découvre que de nombreux enseignants dispensent leur cours sans fiche de leçons et parfois même ils utilisent les manuels du niveau ou des contenus de cours de mon école à la maison. Pendant l'entretien, le proviseur leur donne l'ordre d'élaborer des fiches pour chaque leçon à dispenser.

Comment la fiche de leçon contribue – t - elle à améliorer la qualité des enseignements ?

INTRODUCTION

La fiche de leçon est un guide de travail ayant pour but de programmer pendant la leçon : les moments didactiques, le temps, les activités des élèves et celles du professeur, la trace écrite. La préparation de la fiche de leçon est la traduction en actes pédagogiques, des informations consignées dans le programme éducatif et le guide d'exécution.

La fiche de leçon est la boussole, le guide dans la conduite de la leçon en classe

I - PRESENTATION DE LA FICHE DE LEÇON

La fiche de leçon comprend deux grandes parties :

- La page de garde ;
- La page de déroulement de la leçon.

1-la page de garde

Les éléments qui composent la page de garde sont :

- La classe ;
- Le thème ;
- Le titre de la leçon ;
- La durée en nombre de séances ;
- Le tableau des habiletés / relative à la leçon
- La situation d'apprentissage en rapport avec la leçon élaborée par le professeur ; -
Le tableau du matériel nécessaire à la mise en œuvre de la leçon et la bibliographie.

2 - la page de déroulement de la leçon

La page de déroulement de la leçon comporte, de la gauche vers la droite, 6 colonnes qui sont :

- La colonne des moments didactiques, durée ; - La colonne des moyens et stratégies ;
- La colonne des activités d'enseignement ;
- La colonne des activités d'apprentissage ;
- La colonne du contenu du cahier de l'apprenant ;

II- L'ELABORATION DE LA FICHE DE LEÇON

1. la page de garde

Le thème et le titre de la leçon proposés dans le programme sont à transcrire intégralement sans modification à partir du programme.

***Tableau des habiletés et contenus**

Les habiletés et contenus existent déjà dans le programme.

*** la situation d'apprentissage élaborée**

Une situation d'apprentissage est un ensemble de plus ou moins complexe et organisé de circonstances et de ressources qui permettent à un(e) apprenant(e) de réaliser des tâches en vue d'atteindre un but qu'il(elle) s'est assigné. La situation d'apprentissage est un texte de la vie quotidienne qui pose un problème.

La situation d'apprentissage est arrimée à la leçon.

*** Le matériel didactique et la bibliographie**

Le matériel didactique est l'ensemble des supports indispensables et effectivement utilisés pour la mise en œuvre de la leçon en situation de classe.

Le guide d'exécution du programme propose des moyens et supports didactiques à l'enseignant. Son choix doit tenir compte des réalités du terrain.

La bibliographie est l'ensemble des manuels et autres documents ayant à l'élaboration de la fiche de leçon.

2. la page de déroulement de la leçon

***Problématisation**

Elle s'appuie sur l'exploitation de la situation d'apprentissage. Le titre de la leçon en APC émane du problème identifié à partir de la situation. Le constat aide à dégager le problème biologique, pédologique, géologique, etc...

Le titre de la leçon est à la forme interrogative.

***Formulation des hypothèses**

Les ressources et les tâches contenues dans la situation d'apprentissage permettent d'émettre les hypothèses. Les hypothèses émises doivent être en congruence avec le titre, les habiletés et le contenu de la leçon. Ce sont des propositions de réponses au problème posé. Elles sont exprimées avec le doute mais à la forme affirmative.

*** Elaboration du résumé introductif**

Le résumé introductif est élaboré à partir de l'activité ayant conduit au constat, le constat et les hypothèses émises.

*** Vérification des hypothèses**

Chaque hypothèse est reprise à la forme interrogative et constitue un sous-titre de la leçon.

La vérification d'une hypothèse s'appuie sur la démarche scientifique : expérimentale, déductive ou historique.

Les tâches permettent d'identifier les activités à mener pour vérifier les hypothèses. Il y a lieu de les rappeler à chaque vérification d'hypothèse.

***Conclusion générale**

Elle apporte la réponse au problème posé. Elle est constituée de la synthèse des idées essentielles retenues dans la conclusion partielle

CONCLUSION

La fiche de leçon ou fiche pédagogique est un document qui contient tous les renseignements pédagogiques indispensables à l'enseignement/apprentissage/évaluation. C'est un guide pour le professeur. Elle est aussi un repère pour les Encadreurs Pédagogiques ou les Inspecteurs lors d'une visite de classe ou d'une inspection.

L'enseignant doit donc préparer sa fiche leçon avec grand soins avant toute prestation et en prévoir en support physique pour lui-même, les Encadreurs pédagogiques et les Inspecteurs.

III- PRÉPARATION DE LA LEÇON PROPREMENT DITE

1 / Élaboration de la fiche de leçon (exemples)

Premier cycle, Niveau 5^{ème}

Compétence 1, leçon 1

La reproduction chez le champignon à chapeau

2/ Analyse et validation des fiches de leçon élaborées

MODULE 13 : MICRO ENSEIGNEMENT

I. INTRODUCTION OU AMORCE D'UNE LEÇON

Une leçon peut être introduite de différentes manières :

- à partir de faits ;
- à partir d'un problème auquel l'on est confronté (recherche d'une solution) ;
- à partir de rappels de notions déjà vues par les élèves ;
- etc.

Dans tous les cas, l'amorce doit permettre de présenter la leçon comme une recherche de solution à un problème bien mis en évidence aux yeux des apprenants/apprenantes. De cette amorce dépendra en grande partie l'état d'éveil des apprenants (es) pendant la leçon.

En clair, l'amorce doit permettre d'aiguiser « l'appétit » des apprenants (es) et d'éveiller leur curiosité.

II. CONDUITE D'UNE LEÇON

1 Cas général

De façon générale, la fiche de leçon devra permettre au professeur d'arrêter sa stratégie d'animation. C'est pourquoi la préparation minutieuse d'un questionnement pertinent et précis est capitale.

2 Conduite d'une leçon selon la démarche expérimentale

La démarche expérimentale consiste à s'appuyer sur des expériences, pour aboutir aux conclusions recherchées. Pour pratiquer avec efficacité cette démarche, il convient de suivre une méthodologie cohérente. Celle que nous vous proposons, se résume en quatre étapes essentielles.

Première étape : la mise en place de l'expérience

Cette étape est très déterminante pour la réussite ou l'échec de la démarche expérimentale.

En effet elle doit permettre d'expliquer aux élèves, le pourquoi et le comment de la réalisation des expériences.

Il nous semble en effet important que les professeurs prennent le soin de :

- montrer le lien entre l'activité expérimentale et les objectifs du cours ;
- présenter le matériel, en précisant le rôle (si nécessaire, les propriétés caractéristiques) de chaque élément ;
- prévoir éventuellement une méthode de récolte des mesures ; donner les consignes de sécurité nécessaires ;
- prévoir les fournitures nécessaires pour l'exploitation des résultats.

Deuxième étape : la réalisation de l'expérience

Celle-ci repose sur trois (3) sous - étapes essentielles :

Pendant la manipulation

Le professeur doit donner les consignes de réalisation aux élèves et leur expliquer ses faits et gestes (lorsque c'est le professeur qui manipule seul).

Pour les observations

Le professeur doit donner des consignes d'observations ; elles doivent être claires et précises, pour amener les élèves à observer effectivement ce que le professeur veut.

(Le professeur doit préparer les questions pour les observations).

Récolte des résultats

Le professeur doit faire recueillir les résultats obtenus, au fur et à mesure.

Troisième étape : l'interprétation des résultats

Il s'agit d'exploiter les résultats obtenus pour aboutir à une conclusion.

Pour cela le professeur doit :

- donner des consignes d'exploitation des résultats ;
- élaborer un questionnement pertinent afin de parvenir aux conclusions attendues.

Quatrième étape : la conclusion

Le professeur doit solliciter les élèves pour élaborer les conclusions.

Celles-ci doivent contenir les éléments essentiels liés à l'expérience.

En définitive, quelle que soit la discipline, la méthodologie utilisée doit mettre l'apprenant au centre du processus d'apprentissage. Car, c'est chez lui que l'on veut installer les connaissances et les compétences. Le professeur doit toujours avoir cela à l'esprit. Ainsi, si une évaluation montre que les compétences et connaissances visées sont bien installées chez les élèves, le professeur peut être fier de lui-même et de ses élèves. Dans le cas contraire, il doit se remettre en cause et revoir ses méthodes d'enseignement.

3. Quelques conseils pour animer une classe

- **Participation des élèves**

Les élèves doivent rester actifs pendant toute la séance de travail. Lorsqu'ils ne sont pas occupés à une tâche individuelle, ils participent tous au travail collectif de la classe, à chaque moment de son élaboration.

Cette règle assure une dynamique au groupe, fixe l'attention de chacun, canalise les énergies. Les élèves sont donc sollicités constamment.

- **Passage des élèves au tableau**

Là, ils réalisent des travaux qui ne dépassent pas le cadre de leur compétence (correction d'exercices préparés ou exercices d'apprentissage), et leur écoute est alors assurée.

Cette pratique permet à l'enseignant d'être présent dans la salle, et assure un rythme de travail réaliste.

- **Participation orale depuis leurs places**

L'enseignant ne monopolise donc pas la parole et n'en abuse donc pas. Il pose des questions puis laisse le temps aux élèves d'y répondre. Il prête attention à tout ce que disent les élèves et il répond à leurs préoccupations.

Il veille à ce que le dialogue reste constructif. La phrase-clef qui décrit une situation ou qui met en lumière un résultat et son fonctionnement est elle-même, construite en commun à partir des propositions des élèves.

- **Place de l'enseignant**

L'enseignant circule dans la salle de classe ; sa place est parmi les élèves, et non au tableau en permanence. Cela lui permet :

- de mieux surveiller (ou diriger) les notes prises par les élèves, de veiller à leur qualité, de vérifier la tenue des cahiers ;
- d'organiser le travail collectif : par exemple, si un élève est au tableau, les autres l'aident dans l'accomplissement de la tâche qui lui est confiée.

- **La Gestion du tableau**

- ✓ **la fonction du tableau**

Le tableau est, pour l'enseignant, un moyen de communiquer avec sa classe. Le tableau noir est le seul support visuel dont les enseignants et les élèves peuvent disposer facilement. Il fait donc appel à la mémoire visuelle. Pour remplir son rôle, le tableau doit être utilisé de façon méthodique.

- ✓ **L'utilisation du tableau.**

L'utilisation méthodique du tableau revient au respect d'un ensemble de principes et d'attitudes suivants :

- diviser le tableau en trois (3) colonnes : la troisième colonne (colonne de droite) peut être considérée comme la partie brouillon où on peut écrire le vocabulaire spécifique, les mots difficiles, etc.) ; les deux autres colonnes représentent les traces écrites qui doivent figurer dans le cahier de l'élève (le plan de la leçon dans la colonne de gauche). Quant au titre de la leçon, il peut être dans la partie gauche ou dans la partie centrale, bien lisible et encadré.
- veiller à ne jamais laisser apparaître sur le tableau des renseignements inexacts.
- écrire au tableau de façon visible et lisible (de n'importe quel point de la classe), sans fautes (d'orthographe, de syntaxe etc.) ;
- éviter les abréviations ;
- il est conseillé, de se mettre de biais, pour écrire au tableau. Cela permet ainsi de ne pas tourner le dos aux élèves et de continuer à surveiller la classe ;
- il est également conseillé de ne pas parler en même temps qu'on écrit au tableau pour éviter la dispersion de l'attention chez les élèves ;
- il convient de toujours souligner les grands titres et d'hierarchiser de manière claire les éléments du plan. En effet, souligner ou écrire certains éléments du plan avec de la craie de couleur répond à la nécessité de distinguer ces éléments selon leur importance ;
- il faut effacer régulièrement tout ce qui n'est plus utile pour ne pas surcharger le tableau.

Ainsi utilisé, le tableau facilite la compréhension du message et contribue à la mise en œuvre des apprentissages.

- **Discours de l'enseignant (la qualité du questionnement)**

Le discours tenu aux élèves doit être clair et simple, le rythme de parole ne doit pas être trop rapide. L'enseignant doit minimiser le discours théorique et abstrait, surtout avec de jeunes élèves. Les consignes qu'il donne, les questions qu'il pose, sont facilement compréhensibles et précises. A ce prix, il évite la dispersion des élèves.

- **Répartition des activités**

Une bonne répartition des activités (exercices d'application, séquences de cours, TP, etc.) contribue, en même temps que la dynamique de classe produite par la participation de tous, à l'attention soutenue des élèves.

Mais les activités ne se superposent pas et au cours de chacune d'elles, les différentes phases sont bien séparées : l'enseignant attend que les élèves aient terminé un travail engagé avant d'en commencer un autre.

- **Cahiers d'élèves**

La trace écrite est une synthèse de l'essentiel de chaque « cours ».

Elle est donc concise et succincte.

EXERCICES

Exercice 1

Cite quatre (4) documents nécessaires pour la préparation d'une leçon.

Exercice 2

On considère les deux ensembles A et B ci- dessous :

Mise en situation
Illustration
Situation d'évaluation
Expérimentation
Pré requis
Situation d'apprentissage

Phase de développement
Phase de présentation
Phase d'évaluation

Relie par une flèche, chaque élément de l'ensemble A à la phase de l'ensemble B qui lui convient.

Exercice 3

Présente sous forme de tableau, la page de déroulement d'une leçon en indiquant les éléments de chaque colonne.

Exercice 4

Pour chacune des propositions suivantes :

- | | | |
|--|---|---|
| 1. l'amorce est la consolidation de la leçon ; | V | F |
| 2 l'amorce introduit le cours ; | V | F |
| 3 l'amorce vérifie les présences ; | V | F |
| 4 l'amorce éveille la curiosité de l'apprenant ; | V | F |
| 5 l'amorce énonce les lois de la leçon ; | V | F |
| 6 l'amorce est l'intégration des notions, | V | F |

Ecris le numéro suivi de la lettre **V** si la proposition est vraie et de la lettre **F** si la proposition est fausse.

Exercice 5

Complète les phrases ci-dessous avec les mots ou groupes de mots suivants qui conviennent : **durée de la leçon, progressif, trace écrite, géométriques, aux mots clés, la classe, plan de la leçon**
Le tableau doit être bien visible de toute la classe et devrait comporter trois parties.

- La partie de gauche est réservée au.....Le plan doit êtreet rester dans cette partie pendant toute la.....
- La partie centrale, est réservée au titre de la leçon et à lade celle-ci.

Les schémas doivent être exécutés à l'aide d'instrumentslisibles et vus par toute.....

- La partie à l'extrême droite, est réservée....., difficiles ou nouveaux.